

**Rapport pour la commission  
permanente du conseil régional**  
NOVEMBRE 2016

*Présenté par*  
**Valérie PECRESSE**  
*Présidente du conseil  
régional d'Île-de-France*

**ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS ET AFFECTATIONS  
DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE REGIONALE DU LIVRE**

**QUATRIEME AFFECTATION**



Chapitre 903 « Culture, sport et loisirs »  
Code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques »  
Programme HP 312-008 « Aide au livre et à la lecture »  
Action 13100802 « construction et aménagement en faveur du livre et de la lecture »

Chapitre 933 « Culture, sport et loisirs »  
Code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques »  
Programme HP 312-008 « Aide au livre et à la lecture »

### Sommaire

<b>EXPOSE DES MOTIFS.....</b>	<b>4</b>
<b>PROJET DE DELIBERATION .....</b>	<b>11</b>
<b>ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS.....</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS .....</b>	<b>38</b>
<b>ANNEXE 3 A LA DELIBERATION : .....</b>	<b>272</b>
<b>CONVENTIONS RELATIVES AUX RESIDENCES D'ECRIVAIN.....</b>	<b>272</b>
<b>ANNEXE 4 A LA DELIBERATION : .....</b>	<b>283</b>
<b>TABLEAU DES RESIDENCES D'ECRIVAINS .....</b>	<b>283</b>
<b>ANNEXE 5 A LA DELIBERATION : .....</b>	<b>287</b>
<b>CONVENTION RELATIVE A L'ADELIC .....</b>	<b>287</b>
CONVENTION POUR UNE AIDE GLOBALE A L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA LIBRAIRIE DE CREATION (ADELC).....	288

## EXPOSE DES MOTIFS

Le rapport propose la quatrième affectation de l'année 2016 au titre du dispositif d'intervention régionale sur le livre.

Les opérations proposées relèvent de la politique régionale du livre votée par délibération CR 102-06 du 15 novembre 2006.

En vertu de l'article L1111-4 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) sur les compétences partagées entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier en matière de culture, de sport, de tourisme, de promotion des langues régionales et d'éducation populaire, en application de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République, le présent rapport propose d'attribuer un montant de **1 754 100 €** d'autorisations d'engagement, prélevées sur le chapitre 933 « Culture, sports et loisirs » code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques » programme HP 312-008 (131008) « aide au livre et à la lecture » action (13100801) « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2016 correspondant à **1 234 100 €** :

- **431 600 €** pour 44 subventions à différents acteurs de la chaîne du livre ;
- **82 500 €** pour 19 subventions à des organismes dans le cadre du programme régional des résidences d'écrivains
- **420 000 €** pour 26 bourses à des écrivains
- **300 000 €** pour une subvention à l'Association pour le Développement de la Librairie de Création (ADELC)

Et à **520 000 €** :

- **82 000 €** pour le Salon du livre
- **133 000 €** pour le marché Bons d'achats
- **30 000 €** pour le marché Remue.net
- **45 000 €** pour la mise en œuvre du Prix littéraire des lycéens
- **185 000 €** pour la mise en œuvre des boîtes à livres
- **45 000 €** pour le paiement des cotisations sociales des bourses aux auteurs.

Ainsi que 250 000 € prélevés sur le chapitre 903 « culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « activités culturelles et artistiques » programme HP 312-008 (131008) « aide au livre et à la lecture », action 13100802 « construction et aménagement en faveur du livre et de la lecture » du budget 2016.

Ayant vocation à soutenir la dynamique d'ensemble du secteur, cette politique régionale porte une attention particulière aux territoires et à leur attractivité via ses aides à la librairie, aux manifestations littéraires et aux résidences d'écrivains. Elle participe ainsi au combat contre les inégalités dans l'accès des Franciliens à la culture, avec une prise en compte du public lycéen. L'industrie créative que constitue le secteur du livre est aussi soutenue à travers les aides à l'édition indépendante.

L'intervention régionale se définit à travers 4 critères prioritaires :

- La dynamique du secteur livre ;
- L'attractivité et l'attention aux territoires ;
- La dimension créative ;
- Le développement des publics et du lectorat.

**PRESENTATION DE 44 PROJETS pour un montant total de 431 600 €****A- 10 aides aux actions collectives pour un montant total de 156 000 € :**

- Centre de promotion de la littérature et de la presse jeunesse (35 000 €)
- Société des gens de lettres (30 000 €)
- Verbes (10 000 €)
- Paris Librairies (15 000 €)
- Cible 95 (3 000 €)
- Bibliothèques en Seine Saint-Denis (15 000 €)
- Editeurs associés (15 000 €)
- Fontaine O Livres (20 000 €)
- Librest (10 000 €)
- Académie hors concours (3 000 €).

**B - 12 aides à la vie littéraire pour un montant total de 91 100 € :**Organismes littéraires

- Maison des journalistes (10 000 €)
- Printemps des poètes (9 000 €)
- Scène du balcon (3 000 €)
- Maison de la poésie (15 000 €)
- Les trois ourses (2 000 €)

Manifestations littéraires

- Salon du livre de Boulogne-Billancourt (5 000 €)
- Salon du livre merveilleux de Châtenay-Malabry (5 000 €)
- Salon du livre de Nemours « Autour du polar » (2 100 €)
- Lireval (4 000 €)
- Salon du livre jeunesse de Saint-Germain-les-Arpajon (8 000 €)
- Maghreb des livres (8 000 €)
- Pulp Festival (20 000 €)

**C - 8 aides aux revues pour un montant total de 24 500 € :**Fonctionnement

- Algérie Littérature / Action (3 000 €)
- DADA (5 000 €)
- Mirabilia (2 500 €)
- La tête et les cornes (2 000 €)
- Africultures (3 000 €)
- May (3 000 €)

Projet

- Ingmar (3 000 €)
- Club Sandwich (3 000 €)

Le calcul de la subvention proposée dans le cadre du dispositif d'aide au fonctionnement des revues est inscrit dans une grille d'analyse permettant la forfaitisation de l'aide au regard des dépenses globales du dernier exercice. Ce principe de forfaitisation est basé sur l'application, d'un plafond par tranche, plafond ne pouvant excéder 30 % de la dépense globale de la structure :

- 0 à 5 000 € : 1 500 €
- 5 à 10 000 € : 3 000 €

- 10 à 17 000 € : 5 000 €
- 17 à 34 000 € : 10 000 €
- 34 à 50 000 € : 15 000 €
- 50 à 67 000 € : 20 000 €
- plus de 67 000 € : 25 000 €

**D - 6 aides à l'édition pour un montant total de 110 000 € :**Projets éditoriaux exceptionnels

- Ypsilon (15 000 €)
- MF (10 000 €)
- Gallmeister (45 000 €)
- Fario (10 000 €)
- B42 (20 000 €)

Aides aux actions favorisant la diffusion

- Bureau des activités littéraires (10 000 €)

**E - 8 aides à la librairie pour un montant total de 50 000 € :**

- L'amandier (10 000 €)
- Libralire (3 000 €)
- Points communs (4 000 €)
- Atout livre (10 000 €)
- Les extraits (5 000 €)
- Bal Books (4 500 €)
- Le monte en l'air (3 500 €)
- La griffe noire (10 000 €)

**POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC L'ADELIC**

Une poursuite du partenariat avec l'ADELIC est proposée sur la base de la convention annexée à la délibération qui prévoit une subvention de **300 000 €** pour l'année 2016 (fiche projet n° 16008036).

**PRESENTATION DE 25 PROJETS, pour un montant de 502 500 € dans le cadre du programme régional des résidences d'écrivains**

- 19 aides spécifiques aux structures porteuses pour un montant de 82 500 €
- 26 bourses d'aides à la création pour les auteurs pour un montant de 420 000 €

Frédérique AIT - TOUATI : librairie La Petite Egypte, Paris  
Fabien ARCA : Gare au théâtre, Vitry-sur-Seine  
Mario BATISTA : théâtre de Vanves  
Arno BERTINA : Université de Cergy-Pontoise  
Chloé DELAUME : Librairie Violette & Co, Paris  
David DUMORTIER : Lycée Jacques FEYDER Epinay-sur-Seine  
Lucie FELIX : Bibliothèque des Mureaux  
Emmanuelle GUATTARI : Ecole Jules Ferry, Montreuil  
Ismaël JUDE : La mie de pain, Paris  
Sophie LEMP : Ecole maternelle de Souzy  
Thomas MATHIEU : Lycée Utrillo, Stains

Franck MEDIONI : Librairie La Manœuvre, Paris  
Fanny MILLARD : Les trois ourses, Paris  
Magali MOUGEL : Cie Issue de Secours, Villepinte  
Hugues PAVIOT : Théâtre Jean Vilar, Vitry-sur-Seine  
Patrice PLUYETTE : Muséum d'histoire naturelle, Paris  
Benoit RICHTER : Bibliothèque de Vert-le-Grand  
Pascale ROZE : Association Sert Marmottan  
Violaine SCHWARTZ : Lycée Jean Monnet Juvisy-sur-Orge  
Omar Youssef SOULEIMANE : Les Parvis Poétiques, Paris  
Anne TERRIER-QUENTIN Catherine BLISSON : Actes if  
Bernardo TORO : Musée national de l'immigration, Paris  
Cécile VARGAFTIG : Hôpital Raymond Poincaré, Garches  
Philippe VASSET : Association Mu, Paris  
YASSINE : Librairie Le Monte en l'air, Paris

Ces opérations vous sont présentées dans les fiches projets annexées à la délibération.

### **PAIEMENT DES COTISATIONS SOCIALES POUR LES BOURSES AUX AUTEURS DU PROGRAMME REGIONAL DE RESIDENCES**

Le précompte des cotisations dues par la Région pour le compte de l'auteur à l'AGESSA s'élève à 45 000 €. Il convient de provisionner cette somme à cet effet disponible sur le chapitre 933 « culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « activités culturelles et artistiques », programme HP 312-008 « aide au livre et à la lecture », action 13100801 « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2016.

### **LA REGION AU SALON DU LIVRE DE PARIS – EDITION 2017**

En 2017, le Salon Livre Paris se déroulera Porte de Versailles, au Parc des expositions, du 23 au 26 mars. La Région y organise, depuis 2006, un stand collectif avec une centaine d'éditeurs et de revues afin de mettre en avant la vitalité de l'édition indépendante francilienne. Au diapason de sa politique pour le livre et la lecture, elle poursuivra en 2017 son partenariat avec cet événement majeur pour les professionnels du livre et le grand public. C'est ainsi que, s'attachant à valoriser le dynamisme du secteur du livre à l'échelle régionale, l'animation du stand proposera notamment des tables-rondes, rencontres littéraires, séances de dédicaces, etc.

Mais aussi, au-delà de la poursuite de son offre de chèques-lire pour les lycéens inscrits pour une visite du Salon avec leur classe, la Région y manifestera la priorité qu'elle donne à ce jeune public en y organisant la rencontre régionale entre les lycéens et apprentis participant au prix littéraire régional et les 8 auteurs lauréats.

L'Unité Communication est chargée de la conception, de la réalisation, de l'aménagement et du suivi logistique du stand régional en lien étroit avec la Direction de la culture, laquelle coordonne l'accueil des éditeurs et l'animation du stand. Pour permettre cette réalisation, il est proposé d'affecter, en section de fonctionnement, un montant d'autorisations d'engagement de **82 000 €** disponible sur le chapitre 933 « culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « activités culturelles et artistiques », programme HP 312-008 « aide au livre et à la lecture, action 13100801 « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2016.

## BONS D'ACHAT DE LIVRES POUR PLUSIEURS OPERATIONS A DESTINATION DES LYCEENS

Plusieurs actions mises en œuvre par la Région pour la lecture des lycéens, des apprentis et des stagiaires de la formation professionnelle comportent une offre de bons d'achats de livres :

- pour les 8 000 jeunes susceptibles de s'inscrire pour une visite du Salon du livre avec leur classe, des bons d'achats d'une valeur faciale de 12 € ;
- pour les 1 200 jeunes participant à la Quinzaine de la librairie pour les lycéens, des bons d'achats d'une valeur faciale de 18 €.
- pour les 1 200 jeunes participant au Prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle des bons d'achats d'une valeur faciale de 18 €. Les crédits pour l'organisation de cette action se déroulant de septembre 2016 à mars 2017 ont été affectés sur la CP 16-280.

Conformément à l'avis du comptable public, la gestion de la distribution des bons d'achats de livre se fera, dans le cadre d'un marché public (n°1400074), par la tenue d'un compte d'emploi dont les modalités de mise en œuvre permettront de garantir la bonne destination et le suivi du stock de bons d'achats :

- Constitution d'une liste des classes retenues avec pour chaque classe, nombre d'élèves inscrits et inscription du nom, de la fonction, des coordonnées de l'adulte référent,
- Lors de l'opération, remise des bons d'achats à l'adulte référent après émargement et consignation de la date et du nombre de bons d'achats remis en cohérence avec le nombre d'élèves inscrits,
- Bilan de distribution des bons d'achats à la clôture de l'opération.

Pour permettre d'offrir des bons d'achats de livre pour les lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle participant au Salon du livre et à la Quinzaine de la librairie, il est proposé d'autoriser la mise en œuvre du compte d'emploi et d'affecter en section de fonctionnement, un montant d'autorisations d'engagement de **133 000 €** disponible sur le chapitre 933 « culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « activités culturelles et artistiques », programme HP 312-08 « aide au livre et à la lecture, action 13100801 « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2016.

## BOITES A LIVRES

Dans le cadre des nouvelles orientations pour la politique culturelle de la Région, il est décidé de mettre en place des boîtes à livres dans les gares, en lien avec les bibliothèques départementales pour leur animation.

Pour ce faire, un partenariat est engagé avec Gares et connexions SNCF en vue de mettre en œuvre une expérimentation sur une vingtaine de gares représentatives de la diversité des situations et des territoires. En fonction du bilan de cette expérimentation, une phase de déploiement pourra être envisagée.

Afin de procéder à la commande publique requise pour mettre en œuvre les actions nécessaires à cette expérimentation - conception des boîtes, fabrication, animation de la relation aux partenaires, communication, suivi de la mise en œuvre et du bilan -, il est proposé d'affecter :



- en section de fonctionnement, un montant d'autorisations d'engagement de **185 000 €** disponible sur le chapitre 933 « culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « activités culturelles et artistiques », programme HP 312-008 « aide au livre et à la lecture, action 13100801 « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2016.
- en section d'investissement, un montant d'autorisations de programme de **250 000 €** disponible sur le chapitre 903 « culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « activités culturelles et artistiques », programme HP 312-008 (131008) « aide au livre et à la lecture, action 13100802 « Construction et aménagement en faveur du livre et de la lecture » du budget 2016.

## MISE EN ŒUVRE DU PRIX LITTERAIRE DES LYCEENS

Le prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle en Ile-de-France s'adresse aux élèves d'un quarantaine de classes de seconde, première, terminale des lycées d'enseignement général, professionnel et agricole, aux apprentis de niveau V, IV et III (hors titres universitaires) des Centres de formation d'apprentis d'Ile-de-France (CFA) et aux stagiaires de la formation professionnelle inscrits dans le dispositif Avenir jeunes.

Le marché en cours pour la mise en œuvre de cette action s'achevant le 31 mai 2017 pour la réalisation de l'édition 2016-2017, il convient de relancer dès à présent un nouveau marché, pour la réalisation de l'édition 2017-2018 et les deux suivantes, car l'action doit pouvoir démarrer en janvier de l'année concernée.

Pour pouvoir inscrire un montant maximum dans l'appel d'offres de ce marché, a été décidé d'affecter, sur la CP 16-436 un montant de 130 000 €, correspondant aux 3 prix forfaitaires liés à la mise en œuvre du Prix.

Pour permettre de notifier ce même marché, il convient à présent d'affecter la somme maximale proposée pour un quatrième prix unitaire correspondant à l'organisation des rencontres avec les auteurs dans les classes, soit un montant de **45 000 €**, en section de fonctionnement, disponible sur le chapitre 933 « culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « activités culturelles et artistiques », programme HP 312-008 « aide au livre et à la lecture, action 13100801 « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2016.

## VALORISATION DU PROGRAMME REGIONAL DE RESIDENCES

Pour donner lisibilité au programme régional de résidence d'écrivains, en permettant de valoriser les expériences et de leur donner trace, un marché a été lancé en 2015, qui a permis de développer une rubrique spécifique au sein d'une revue littéraire en ligne. Il vous est proposé, dans le cadre de la reconduction de ce marché, d'affecter, en section de fonctionnement, un montant d'autorisation d'engagement de **30 000 €** disponible sur le chapitre 933 « culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « activités culturelles et artistiques », programme HP 312-008 « aide au livre et à la lecture, action 13100801 « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2015.

## POLITIQUE DE LA VILLE

En février 2015, l'assemblée régionale s'est donnée pour objectif de mieux soutenir et de rendre plus lisible la mobilisation de ses crédits en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'article 2 de la délibération-cadre n° 23-15, « Politique de la ville » dispose ainsi que la Région mobilise les dispositifs du droit commun régional, tant en fonctionnement qu'en investissement, en priorité pour les quartiers politiques de la ville, ainsi que les territoires de veille, en faveur des 3 axes prioritaires suivants :

- politiques éducatives, formation, développement économique et accès à l'emploi,
- amélioration du cadre de vie et mobilités,
- cohésion sociale et citoyenneté,

et des trois transversaux des contrats de ville : jeunesse, égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations.

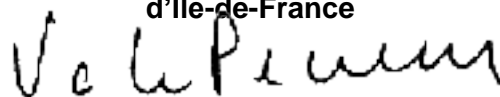
Dans le cadre du présent rapport, sur le volet fonctionnement, 35 projets sont financés dans les quartiers prioritaires, pour une affectation de 363 100 €, sur un total de 90 projets pour un montant global d'affectations de 1 234 100 €.

### **MESURE 100 000 NOUVEAUX STAGES POUR LES JEUNES FRANCILIENS**

Ce rapport met également en œuvre l'obligation pour les structures subventionnées d'accueillir au moins un stagiaire pendant une période de deux mois minimum, créée par la délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016. Le nombre de stagiaires à recruter par structure est précisé dans la fiche projet afférente, annexée au projet de délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**La présidente du conseil régional  
d'Ile-de-France**



**VALERIE PECRESSE**

**PROJET DE DELIBERATION****DU 16 NOVEMBRE 2016****ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS  
DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE REGIONALE DU LIVRE****QUATRIEME AFFECTATION 2016**

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Le régime d'aide exempté n°SA.42681, relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2020, adopté sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n° 651/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 26 juin 2014 ;
- VU** Le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** Le Code de la propriété intellectuelle
- VU** La délibération n°CR 01-16 du 21 janvier 2016 portant prolongation du règlement budgétaire et financier
- VU** La délibération n° CR 92-15 du 18 décembre 2015 relative aux délégations d'attribution du Conseil régional à la Commission permanente ;
  
- VU** Le rapport CR 102-06 du 15 novembre 2006 relatif à la politique régionale du livre et de la lecture ;
  
- VU** La délibération n° CR 06-08 du 27 juin 2008 relative à la mise en œuvre du schéma régional de la formation, initiale et continue, tout au long de la vie 2007-2013 ; rapport cadre relatif aux politiques éducatives en collèges et en lycées
  
- VU** La délibération n°CR 08-16 du 18 février 2016 relative à 100 000 nouveaux stages pour les jeunes Franciliens
  
- VU** Les délibérations n° CP 07-284, CP 07-497, CP 07-749, CP 10-982, CP 11-936, CP 12-076, CP 13-017, CP 13-455 et CP 14-426 relatives à la politique régionale du livre et de la lecture ;
  
- VU** Le rapport n° CP 14-234 du 10 avril 2014 relatif à l'attribution de subventions dans le cadre de la politique régionale du livre ;
  
- VU** Le budget de la Région Ile-de-France pour 2016 ;
- VU** L'avis émis par la Commission des Finances,
- VU** L'avis de la Commission de la culture ;
- VU** Le rapport n° CP 16- du 16 novembre 2016 présenté par Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

**ARTICLE 1 : AFFECTATION POLITIQUE REGIONALE DU LIVRE**

Décide de participer au titre de la politique régionale du livre, au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions dont le montant maximum est de **431 600 €**.

Subordonne le versement des subventions aux bénéficiaires d'une aide spécifique à la signature de conventions conformes à la convention type adoptée par la délibération n° CP 16-168 du 18 mai 2016 et autorise la Présidente du conseil régional à les signer.

Les bénéficiaires concernés sont :

- Centre de promotion de la littérature et de la presse jeunesse (35 000 €)
- Société des gens de lettres (30 000 €)
- Verbes (10 000 €)
- Paris Librairies (15 000 €)
- Cible 95 (3 000 €)
- Bibliothèques en Seine Saint-Denis (15 000 €)
- Editeurs associés (15 000 €)
- Fontaine O Livres (20 000 €)
- Librest (10 000 €)
- Académie hors concours (3 000 €).
- Maison des journalistes (10 000 €)
- Printemps des poètes (9 000 €)
- Scène du balcon (3 000 €)
- Maison de la poésie (15 000 €)
- Les trois ourses (2 000 €)
- Salon du livre de Boulogne-Billancourt (5 000 €)
- Salon du livre merveilleux de Châtenay-Malabry (5 000 €)
- Salon du livre de Nemours « Autour du polar » (2 100 €)
- Lireval (4 000 €)
- Salon du livre jeunesse de Saint-Germain-les-Arpajon (8 000 €)
- Maghreb des livres (8 000 €)
- Pulp Festival (20 000 €)
- Algérie Littérature / Action (3 000 €)
- DADA (5 000 €)
- Mirabilia (2 500 €)
- La tête et les cornes (2 000 €)
- Africultures (3 000 €)
- May (3 000 €)
- Ingmar (3 000 €)
- Club Sandwich (3 000 €)
- Ypsylon (15 000 €)
- MF (10 000 €)
- Gallmeister (45 000 €)
- Fario (10 000 €)
- B42 (20 000 €)
- Bureau des activités littéraires (10 000 €)
- L'amandier (10 000 €)
- Libralire (3 000 €)
- Points communs (4 000 €)
- Atout livre (10 000 €)
- Les extraits (5 000 €)
- Bal Books (4 500 €)
- Le monte en l'air (3 500 €)
- La griffe noire (10 000 €)

Subordonne le versement des subventions aux bénéficiaires d'une aide globale au fonctionnement à la signature de conventions conformes à la convention type adoptée par la délibération n° CP 16-168 du 18 mai 2016 et autorise la Présidente du conseil régional à les signer.

- Algérie Littérature / Action (3 000 €)
- DADA (5 000 €)
- Mirabilia (2 500 €)
- La tête et les cornes (2 000 €)
- Africultures (3000 €)
- May (5000 €)

Affecte une autorisation d'engagement de **431 600 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, sports et loisirs » code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques » programme HP 312-008 (131008) « aide au livre et à la lecture » action (13100801) « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2016 conformément à l'état récapitulatif jointe en annexe 1 à la présente délibération.

## **ARTICLE 2 : CONVENTIONS TYPE POUR LES RESIDENCES D'ECRIVAINS**

Approuve les conventions type pour les résidences d'écrivain jointes en annexe 3 à la présente délibération.

## **Article 3 : PROGRAMME REGIONAL DES RESIDENCES D'ECRIVAINS**

Décide de participer au titre de la politique régionale du livre, au financement des projets de résidences d'écrivains détaillés en annexe 4 de la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum de **502 500 €**.

Subordonne le versement des aides aux résidences d'écrivains aux bénéficiaires suivants à la conclusion d'une convention conforme aux conventions type résidence d'écrivains adoptée par l'article 2 de la présente délibération et autorise la Présidente du conseil régional d'Ile-de-France à les signer :

Frédérique AIT - TOUATI : librairie La Petite Egypte, Paris  
Fabien ARCA : Gare au théâtre, Vitry-sur-Seine  
Mario BATISTA : théâtre de Vanves  
Arno BERTINA : Université de Cergy-Pontoise  
Chloé DELAUME : Librairie Violette & Co, Paris  
David DUMORTIER : Lycée Jacques FEYDER Epinay-sur-Seine  
Lucie FELIX : Bibliothèque des Mureaux  
Emmanuelle GUATTARI : Ecole Jules Ferry, Montreuil  
Ismaël JUDE : La mie de pain, Paris  
Sophie LEMP : Ecole maternelle de Souzy  
Thomas MATHIEU : Lycée Utrillo, Stains  
Franck MEDIONI : Librairie La Manœuvre, Paris  
Fanny MILLARD : Les trois ourses, Paris  
Magali MOUGEL : Cie Issue de Secours, Villepinte  
Hugues PAVIOT : Théâtre Jean Vilar, Vitry-sur-Seine  
Patrice PLUYETTE : Muséum d'histoire naturelle, Paris  
Benoit RICHTER : Bibliothèque de Vert-le-Grand  
Pascale ROZE : Association Sert Marmottan  
Violaine SCHWARTZ : Lycée Jean Monnet Juvisy-sur-Orge  
Omar Youssef SOULEIMANE : Les Parvis Poétiques, Paris

Anne TERRIER-QUENTIN Catherine BLISSON : Actes if  
Bernardo TORO : Musée national de l'immigration, Paris  
Cécile VARGAFTIG : Hôpital Raymond Poincaré, Garches  
Philippe VASSET : Association Mu, Paris  
YASSINE : Librairie Le Monte en l'air, Paris

Affecte une autorisation d'engagement de 502 500 € disponible sur le chapitre 933 « Culture, sports et loisirs » code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques » programme HP 312-008 (131008) « aide au livre et à la lecture » action (13100801) « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2016 au titre du programme régional de résidences d'écrivains.

#### **Article 4 : PAIEMENT DES COTISATIONS SOCIALES SUR LES BOURSES AUX AUTEURS DU PROGRAMME REGIONAL DE RESIDENCES**

Affecte une autorisation d'engagement de 45 000 € disponible sur le chapitre 933 « culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « activités artistiques et culturelles », programme HP 312-008 (131008) « aide au livre et à la lecture », action 13100801 « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2016 pour les cotisations dues par la Région pour le compte de l'auteur pour les bourses de résidences d'écrivain.

#### **Article 5 : PARTENARIAT AVEC L'ADELIC**

Décide d'attribuer une subvention globale de fonctionnement à l'Association pour le Développement de la Librairie de Création pour son activité au titre de l'année 2016 tel que détaillé en annexe 3 de la présente délibération.

<b>75 – Association pour le développement de la librairie de création (ADELIC)</b> 73 rue du Moulin Vert – 75014 PARIS	<b>300 000 €</b>
Fonctionnement de l'ADELIC sur l'année 2016	

Subordonne le versement de la subvention à l'Association pour le Développement de la Librairie de Création à la signature de la convention jointe en annexe 3 à la présente délibération et autorise le Président du Conseil Régional à la signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **300 000 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, sports et loisirs » code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques » programme HP 312-008 (131008) « aide au livre et à la lecture » action (13100801) « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2016 pour cette opération.

#### **Article 6 : SALON DU LIVRE 2017**

Décide d'affecter une autorisation d'engagement de **82 000 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « activités artistiques et culturelles », programme HP 312-008 (131008) « aide au livre et à la lecture », action 13100801 « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2016 pour les dépenses liées à l'édition 2017 du Salon du livre.

#### **Article 7 : BONS D'ACHAT DE LIVRES**

Décide d'autoriser la mise en oeuvre d'un compte d'emploi pour la distribution de bons d'achats de livres pour les opérations 2017 « Salon du livre » et « Quinzaine de la librairie pour les lycéens », selon les modalités suivantes :

- Constitution d'une liste des classes retenues avec pour chaque classe, nombre d'élèves inscrits et inscription du nom, de la fonction, des coordonnées de l'adulte référent,
- Lors de l'opération, remise des bons d'achats à l'adulte référent après émargement et consignation de la date et du nombre de bons d'achats remis en cohérence avec le nombre d'élèves inscrits,
- Bilan de distribution des bons d'achats à la clôture de l'opération.

Décide d'affecter une autorisation d'engagement de **133 000 €** disponible sur le chapitre 933 « culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « activités culturelles et artistiques », programme HP 312-008 « aide au livre et à la lecture, action 13100801 « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2016 pour les dépenses liées aux bons d'achat de livre pour les lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle participant au Salon du livre 2017 et à la Quinzaine de la librairie 2017.

### **Article 8 : BOITES A LIVRES DANS LES GARES**

Décide d'affecter pour permettre la mise en oeuvre d'une expérimentation pour des boîtes à livres dans les gares :

- en section de fonctionnement, un montant d'autorisation d'engagement de **185 000 €** disponible sur le chapitre 933 « culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « activités culturelles et artistiques », programme HP 312-008 « aide au livre et à la lecture, action 13100801 « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2016.
- En section d'investissement, un montant d'autorisation de programme de **250 000 €** disponible sur le chapitre 903 « culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « activités culturelles et artistiques », programme HP 312-008 (131008) « aide au livre et à la lecture, action 13100802 « Construction et aménagement de médiathèques » du budget 2016.

### **Article 9 : MISE EN ŒUVRE DU PRIX LITTERAIRE DES LYCEENS**

Affecte une autorisation d'engagement de **45 000 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « activités artistiques et culturelles », programme HP 312-008 (131008) « aide au livre et à la lecture », action 13100801 « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2016 pour permettre le lancement d'un nouveau marché pour la mise en oeuvre de l'édition 2017-2018 du prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle en Ile-de-France.

### **Article 10 : PROGRAMME REGIONAL DES RESIDENCES D'ECRIVAINS SUR INTERNET**

Affecte une autorisation d'engagement de **30 000 €** disponible sur le chapitre 933 « culture, sports et loisirs », code fonctionnel 312 « activités culturelles et artistiques », programme HP 312-008 « aide au livre et à la lecture, action 13100801 « aide à la lecture publique et à la création littéraire » du budget 2016 pour les dépenses liées au marché en vue de développer une rubrique liée au programme régional de résidences d'écrivains sur Internet.

### **Article 11 : DEROGATION AU PRINCIPE DE NON COMMENCEMENT DES PROJETS**

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans le tableau ci-après, par dérogation à

l'article 29 de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier :

Dossier - Code	Dossier	Bénéficiaire	Date prévisionnelle de démarrage
16014757	EDITIONS B42 - LIVRE 2016	EDITIONS B42 SARL	01/01/2016
16007991	YPSILON - LIVRE 2016	YPSILON EDITEUR	01/03/2016
16014724	GALLMEISTER - LIVRE 2016	EDITIONS GALLMEISTER	07/04/2016
16011757	COMMUNE DE BOULOGNE- BILLANCOURT - SALON DU LIVRE - LIVRE 2016	COMMUNE DE BOULOGNE BILLANCOURT	18/04/2016
16013182	ASSOCIATION AUBE - REVUE INGMAR - LIVRE 2016	AUBE	30/06/2016
16014840	LES EXTRAITS - LIVRE 2016	SARL EXTRAITS SECS	01/07/2016
16015342	CLUB SANDWICH EDITIONS - REVUE CLUB SANDWICH - LIVRE 2016	CLUB SANDWICH EDITIONS	11/07/2016
16015339	CHATENAY-MALABRY - SALON DU LIVRE MERVEILLEUX - LIVRE 2016	COMMUNE DE CHATENAY-MALABRY	21/07/2016
16014825	ATOUT LIVRE - LIVRE 2016	ATOUT LIVRE	22/08/2016
16007930	LES TROIS OURSES - UNE PETITE ECOLE NOMADE - LIVRE 2016	LES TROIS OURSES	01/09/2016
16015474	LA MAISON DES JOURNALISTES - RENCONTRES EN LYCEES "RENOYEE SPECIAL" - LIVRE 2016	LA MAISON DES JOURNALISTES	26/09/2016
16014829	LIBRALIRE - LIVRE 2016	LIBRALIRE	01/10/2016
16015755	FONTAINE O LIVRES - LIVRE 2016	FONTAINE O LIVRES	01/10/2016
16015754	BIBLIOTHEQUES EN SEINE SAINT DENIS - LIVRE 2016	ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES EN SEINE-SAINT-DENIS	10/11/2016
16016090	HORS CONCOURS ORGANISATION DU PRIX HORS CONCOURS	L'ACADEMIE HORS CONCOURS	01/09/2016
16015810	EDUCATION A L'ILLUSTRATION ET AU DESIGN	CPLJ 93	01/10/2016
16008036	SOUTIEN A LA LIBRAIRIE FRANCILIENNE	ADELIC	01/01/2016

**La présidente du conseil régional  
d'Ile-de-France**

**VALERIE PECRESSE**



**ANNEXE 1 A LA DELIBERATION :  
ETAT RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS**

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-592	Budget	2016
--------------------------	------------	---------------	----------	--------	------

Chapitre	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme	131008 - Aide au livre et à la lecture
Action	13100801 - Aide à la lecture publique et à la création littéraire

## Dispositif : N° 00000139 - Aides aux projets exceptionnels des revues

Dossier	16013182 - ASSOCIATION AUBE - REVUE INGMAR - LIVRE 2016		
Bénéficiaire	P0035114 - AUBE		
Localisation	REGION ILE DE FRANCE		
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total	3 000,00 €	Code nature	6574
Base subventionnable	Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
11 000,00 €	TTC	27,27 %	3 000,00 €

Dossier	16015342 - CLUB SANDWICH EDITIONS - REVUE CLUB SANDWICH - LIVRE 2016		
Bénéficiaire	P0035433 - CLUB SANDWICH EDITIONS		
Localisation	REGION ILE DE FRANCE		
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total	3 000,00 €	Code nature	6574
Base subventionnable	Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
18 000,00 €	TTC	16,67 %	3 000,00 €

Total sur le dispositif N° 00000139 - Aides aux projets exceptionnels des revues	6 000,00 €
--	------------

## Dispositif : N° 00000143 - Aides pour le fonctionnement des revues

Dossier	16006762 - MARSIA EDITIONS - ALGERIE LITTERATURE ACTION - LIVRE 2016		
Bénéficiaire	R35896 - MARSIA EDITIONS		
Localisation	REGION ILE DE FRANCE		
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total	3 000,00 €	Code nature	6574
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale
			3 000,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du</b>	<b>16/11/2016</b>	<b>N° de rapport</b>	<b>CP16-592</b>	<b>Budget</b>	<b>2016</b>
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16006764 - ASSOCIATION AFRICULTURES - AFRICULTURES - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	EX002519 - AFRICULTURES				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	3 000,00 €	Code nature	6574		
Par application du barème		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale			
		3 000,00 €			

Dossier	16012991 - EDITIONS AROLA - REVUE DADA - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0035073 - EDITIONS AROLA				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	5 000,00 €	Code nature	6574		
Par application du barème		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale			
		5 000,00 €			

Dossier	16013054 - MAY EDITIONS - REVUE MAY - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0020764 - MAY EDITIONS				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	3 000,00 €	Code nature	6574		
Par application du barème		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale			
		3 000,00 €			

Dossier	16013165 - LA GOUTTE D'EAU - REVUE MIRABILIA - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0021197 - ASSOCIATION LA GOUTTE D'EAU				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	2 500,00 €	Code nature	6574		
Par application du barème		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale			
		2 500,00 €			

Dossier	16013166 - ZOO EDITIONS - REVUE LA TETE ET LES CORNES - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0030916 - ZOO EDITIONS				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	2 000,00 €	Code nature	6574		
Par application du barème		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale			
		2 000,00 €			

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-592	Budget	2016
--------------------------	------------	---------------	----------	--------	------

Total sur le dispositif N° 00000143 - Aides pour le fonctionnement des revues	18 500,00 €
---	-------------

## Dispositif : N° 00000150 - Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire

Dossier	16000637 - LE PRINTEMPS DES POETES - ACTION EN LYCEE "DIS-MOI UN POEME" - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R30670 - LE PRINTEMPS DES POETES				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	9 000,00 €	Code nature	6574		
Base subventionnable	Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
30 100,00 €	TTC	29,9 %	9 000,00 €		

Dossier	16006728 - LA MAISON DE LA POESIE - VALORISATION DE LA LITTERATURE EN LYCEES - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R30821 - MAISON DE LA POESIE				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	15 000,00 €	Code nature	6574		
Base subventionnable	Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
108 630,00 €	HT	13,81 %	15 000,00 €		

Dossier	16007930 - LES TROIS OURSES - UNE PETITE ECOLE NOMADE - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R35748 - LES TROIS OURSES				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	2 000,00 €	Code nature	6574		
Base subventionnable	Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
159 800,00 €	TTC	1,25 %	2 000,00 €		

Dossier	16013186 - LA SCENE DU BALCON - UNE SAISON DE LECTURE - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R35897 - LA SCENE DU BALCON				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	3 000,00 €	Code nature	6574		
Base subventionnable	Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
31 500,00 €	HT	9,52 %	3 000,00 €		

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du</b>	<b>16/11/2016</b>	<b>N° de rapport</b>	<b>CP16-592</b>	<b>Budget</b>	<b>2016</b>
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16015474 - LA MAISON DES JOURNALISTES - RENCONTRES EN LYCEES "RENVOYE SPECIAL" - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0035459 - LA MAISON DES JOURNALISTES				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	10 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
76 000,00 €	TTC	13,16 %	10 000,00 €		

Total sur le dispositif N° 00000150 - Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire	39 000,00 €
--	-------------

## Dispositif : N° 00000151 - Manifestations littéraires

Dossier	16011757 - COMMUNE DE BOULOGNE-BILLANCOURT - SALON DU LIVRE - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R1013 - COMMUNE DE BOULOGNE BILLANCOURT				
Localisation	BOULOGNE-BILLANCOURT				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	5 000,00 €		Code nature	65734	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
125 996,00 €	TTC	3,97 %	5 000,00 €		

Dossier	16011831 - AIMER LIRE EN HAUTE-VALLEE DE CHEVREUSE - LIRENVAL 2017 - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R37174 - AIMER LIRE EN HTE VALLEE DE CHEVREUSE				
Localisation	CC HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	4 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
48 000,00 €	TTC	8,33 %	4 000,00 €		

Dossier	16012914 - NEMOURS - SALON DU LIVRE - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R828 - COMMUNE DE NEMOURS				
Localisation	NEMOURS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	2 100,00 €		Code nature	65734	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
7 030,00 €	TTC	29,87 %	2 100,00 €		

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du</b>	<b>16/11/2016</b>	<b>N° de rapport</b>	<b>CP16-592</b>	<b>Budget</b>	<b>2016</b>
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16012928 - FLPEJR - SALON DU LIVRE DE JEUNESSE 2017 - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R36108 - FLPEJR FREDERIC LOUIS PAUL ELSA JULES ROLAND ET LES AUTRES				
Localisation	CA COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	8 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
99 150,00 €	TTC	8,07 %	8 000,00 €		

Dossier	16012942 - ASSOCIATION COUP DE SOLEIL - MAGHREB DES LIVRES - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0003784 - COUP DE SOLEIL				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	8 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
64 500,00 €	TTC	12,4 %	8 000,00 €		

Dossier	16012943 - LA FERME DU BUISSON - PULP FESTIVAL 2017 - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0021700 - LA FERME DU BUISSON				
Localisation	CA PARIS VALLEE DE LA MARNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 000,00 €		Code nature	65738	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
200 000,00 €	HT	10 %	20 000,00 €		

Dossier	16015339 - CHATENAY-MALABRY - SALON DU LIVRE MERVEILLEUX - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R1015 - COMMUNE DE CHATENAY-MALABRY				
Localisation	CHATENAY-MALABRY				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	5 000,00 €		Code nature	65734	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
34 400,00 €	TTC	14,53 %	5 000,00 €		

Total sur le dispositif N° 00000151 - Manifestations littéraires	52 100,00 €
--	-------------

**Dispositif : N° 00000183 - Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)**

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du</b>	<b>16/11/2016</b>	<b>N° de rapport</b>	<b>CP16-592</b>	<b>Budget</b>	<b>2016</b>
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16014841 - VERBES - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R34740 - VERBES				
Localisation	FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	10 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
61 000,00 €	HT	16,39 %	10 000,00 €		

Dossier	16014844 - PARIS LIBRAIRIES - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0022027 - PARIS LIBRAIRIE ASSOCIATION DES LIBRAIRIES DE PARIS				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	15 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
44 200,00 €	TTC	33,94 %	15 000,00 €		

Dossier	16015503 - SOCIETE DES GENS DE LETTRES - PROGRAMME JEUNE CREATION - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R31020 - STE DES GENS DE LETTRES DE FRANCE				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	30 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
153 050,00 €	HT	19,6 %	30 000,00 €		

Dossier	16015708 - CIBLE 95 - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R21851 - CIBLE 95				
Localisation	VAL D'OISE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	3 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
19 210,00 €	TTC	15,62 %	3 000,00 €		

Dossier	16015714 - EDITEURS ASSOCIES - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	EX006262 - LES EDITEURS ASSOCIES				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	15 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
44 700,00 €	HT	33,56 %	15 000,00 €		

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du</b>	<b>16/11/2016</b>	<b>N° de rapport</b>	<b>CP16-592</b>	<b>Budget</b>	<b>2016</b>
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16015754 - BIBLIOTHEQUES EN SEINE SAINT DENIS - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R33984 - ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES EN SEINE-SAINT-DENIS				
Localisation	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	15 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
121 000,00 €	TTC	12,4 %	15 000,00 €		

Dossier	16015755 - FONTAINE O LIVRES - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R30514 - FONTAINE O LIVRES				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
55 000,00 €	HT	36,36 %	20 000,00 €		

Dossier	16015758 - LIBREST - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R40473 - LIBR'EST				
Localisation	VILLE DE PARIS (EPT1)				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	10 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
30 000,00 €	TTC	33,33 %	10 000,00 €		

Dossier	16015810 - CPLJ 93 - EDUCATION A L'ILLUSTRATION ET AU DESIGN POUR LES LYCEENS ET APPRENTIS - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R4616 - CPLJ 93 CTRE PROMO LIVRE JEUNESSE SEINE SAINT-DENIS				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	35 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
70 000,00 €	HT	50 %	35 000,00 €		

Dossier	16016090 - L'ACADEMIE HORS CONCOURS - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0035604 - L'ACADEMIE HORS CONCOURS				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	3 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
10 000,00 €	HT	30 %	3 000,00 €		



## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-592	Budget	2016
--------------------------	------------	---------------	----------	--------	------

Total sur le dispositif N° 00000183 - Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	156 000,00 €
---	--------------

## Dispositif : N° 00000184 - Aide à la librairie indépendante

Dossier	16008036 - ADELIC - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R9096 - ADELIC				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	300 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
2 566 800,00 €	TTC	11,69 %	300 000,00 €		

Dossier	16014823 - L'AMANDIER - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0016476 - L AMANDIER				
Localisation	PUTEAUX				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	10 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
22 771,00 €	HT	43,92 %	10 000,00 €		

Dossier	16014824 - POINTS COMMUNS - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0008066 - POINTS COMMUNS				
Localisation	VILLEJUIF				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	4 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
8 850,00 €	HT	45,2 %	4 000,00 €		

Dossier	16014825 - ATOUT LIVRE - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R37606 - ATOUT LIVRE				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	10 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
60 000,00 €	HT	16,67 %	10 000,00 €		

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du</b>	<b>16/11/2016</b>	<b>N° de rapport</b>	<b>CP16-592</b>	<b>Budget</b>	<b>2016</b>
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16014826 - BAL BOOKS - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0027234 - LE BAL BOOKS AND FOOD				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	4 500,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
14 900,00 €	HT	30,2 %	4 500,00 €		

Dossier	16014827 - LE MONTE EN L'AIR - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0007915 - CYRAMOQUE LE MONTE EN L'AIR				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	3 500,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
17 500,00 €	HT	20 %	3 500,00 €		

Dossier	16014829 - LIBRALIRE - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0017743 - LIBRALIRE				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	3 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
11 450,00 €	HT	26,2 %	3 000,00 €		

Dossier	16014833 - LA GRIFFE NOIRE - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0017560 - C TAIHI				
Localisation	SAINT-MAUR-DES-FOSSES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	10 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
190 000,00 €	HT	5,26 %	10 000,00 €		

Dossier	16014840 - LES EXTRAITS - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0035313 - SARL EXTRAITS SECS				
Localisation	RUEIL-MALMAISON				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	5 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
25 000,00 €	HT	20 %	5 000,00 €		

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-592	Budget	2016
--------------------------	------------	---------------	----------	--------	------

Total sur le dispositif N° 00000184 - Aide à la librairie indépendante	350 000,00 €
--	--------------

## Dispositif : N° 00000187 - Aide aux projets éditoriaux exceptionnels

Dossier	16007991 - YPSILON - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0000173 - YPSILON EDITEUR				
Localisation	VILLE DE PARIS (EPT1)				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	15 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
89 323,00 €	HT	16,79 %	15 000,00 €		

Dossier	16014724 - GALLMEISTER - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0035017 - EDITIONS GALLMEISTER				
Localisation	VILLE DE PARIS (EPT1)				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	45 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
722 744,00 €	HT	6,23 %	45 000,00 €		

Dossier	16014739 - FARIO - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R35903 - EDITIONS FARIO				
Localisation	VILLE DE PARIS (EPT1)				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	10 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
28 500,00 €	TTC	35,09 %	10 000,00 €		

Dossier	16014754 - EDITIONS MF - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R39779 - EDITIONS M F				
Localisation	VILLE DE PARIS (EPT1)				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	10 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
65 946,00 €	HT	15,16 %	10 000,00 €		

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du</b>	<b>16/11/2016</b>	<b>N° de rapport</b>	<b>CP16-592</b>	<b>Budget</b>	<b>2016</b>
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16014757 - EDITIONS B42 - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0017721 - EDITIONS B42 SARL				
Localisation	VILLE DE PARIS (EPT1)				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
131 569,00 €	HT	15,2 %	20 000,00 €		

Total sur le dispositif N° 00000187 - Aide aux projets éditoriaux exceptionnels	100 000,00 €
---	--------------

## Dispositif : N° 00000188 - Aide à la diffusion des éditeurs indépendants

Dossier	16015841 - LE BUREAU DES ACTIVITES LITTERAIRES - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0025819 - BAL BUREAU DES ACTIVITES LITTERAIRES				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	10 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
22 400,00 €	HT	44,64 %	10 000,00 €		

Total sur le dispositif N° 00000188 - Aide à la diffusion des éditeurs indépendants	10 000,00 €
---	-------------

## Dispositif : N° 00000538 - Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)

Dossier	16007057 - THEATRE DE VANVES - MARIO BATISTA - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R1041 - COMMUNE DE VANVES MAIRIE				
Localisation	VANVES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	2 500,00 €		Code nature	65734	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
5 000,00 €	HT	50 %	2 500,00 €		

Dossier	16007099 - MEDIATHEQUE DES MUREAUX - LUCIE FELIX - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0029210 - SEINE ET VEXIN COMM AGGLO COMMUNAUTE D AGGLOMERATION SEINE				
Localisation	LES MUREAUX				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	5 000,00 €		Code nature	65734	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
10 000,00 €	HT	50 %	5 000,00 €		

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du</b>	<b>16/11/2016</b>	<b>N° de rapport</b>	<b>CP16-592</b>	<b>Budget</b>	<b>2016</b>
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16007111 - MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE - PATRICE PLUYETTE - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R13191 - MNHN MUSEUM NATIONAL D HISTOIRE NATURELLE				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	2 500,00 €		Code nature	65738	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
5 000,00 €	HT	50 %	2 500,00 €		

Dossier	16007134 - RESEAU ACTES IF - ANNE TERRIER QUENTIN CATHERINE BLISSON - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R9097 - RESEAU ACTES IF				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	5 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
10 000,00 €	HT	50 %	5 000,00 €		

Dossier	16007145 - LES PARVIS POETIQUES - OMAR YOUSSEF SOULEIMANE - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R40763 - LES PARVIS POETIQUES				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	5 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
10 000,00 €	HT	50 %	5 000,00 €		

Dossier	16007668 - ASSOCIATION MU - PHILIPPE VASSET - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	EX004218 - MU				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	2 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
4 000,00 €	HT	50 %	2 000,00 €		

Dossier	16013272 - LIBRAIRIE LA PETITE EGYPTE - FREDERIQUE AIT-TOUATI - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0034317 - LIBRAIRIE PETITE EGYPTE				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	6 800,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
13 600,00 €	HT	50 %	6 800,00 €		

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du</b>	<b>16/11/2016</b>	<b>N° de rapport</b>	<b>CP16-592</b>	<b>Budget</b>	<b>2016</b>
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16013323 - COMPAGNIE DE LA GARE - FABIEN ARCA - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R21825 - COMPAGNIE DE LA GARE				
Localisation	VITRY-SUR-SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	4 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
8 000,00 €	HT	50 %	4 000,00 €		

Dossier	16013787 - LIBRAIRIE LA MANOEUVRE - FRANCK MEDIONI - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0023438 - LA MANOEUVRE				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	3 500,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
7 000,00 €	HT	50 %	3 500,00 €		

Dossier	16013791 - LES TROIS OURSES - FANNY MILLARD - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R35748 - LES TROIS OURSES				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	5 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
10 000,00 €	HT	50 %	5 000,00 €		

Dossier	16013792 - LIBRAIRIE VIOLETTE AND CO - CHLOE DELAUME - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0008091 - VIOLETTE AND CO				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	8 500,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
17 000,00 €	HT	50 %	8 500,00 €		

Dossier	16013794 - LA FERME GODIER ISSUE DE SECOURS - MAGALI MOUGEL - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R31392 - ISSUE DE SECOURS				
Localisation	VILLEPINTE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	5 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
10 000,00 €	HT	50 %	5 000,00 €		

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du</b>	<b>16/11/2016</b>	<b>N° de rapport</b>	<b>CP16-592</b>	<b>Budget</b>	<b>2016</b>
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16013797 - LE MONTE EN L'AIR - YASSINE - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0007915 - CYRAMOQUE LE MONTE EN L'AIR				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	6 500,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
13 000,00 €	HT	50 %	6 500,00 €		

Dossier	16014093 - LA MIE DE PAIN - ISMAEL JUDE - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R21594 - OEUVRE DE LA MIE DE PAIN				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	4 500,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
9 000,00 €	HT	50 %	4 500,00 €		

Dossier	16014096 - THEATRE JEAN VILAR - HUGO PAVIOT - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R33049 - THEATRE JEAN VILAR				
Localisation	VITRY-SUR-SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	5 000,00 €		Code nature	65738	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
10 000,00 €	HT	50 %	5 000,00 €		

Dossier	16014103 - MAIRIE DE VERT-LE-GRAND - BENOIT RICHTER - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R1225 - COMMUNE DE VERT LE GRAND				
Localisation	VERT-LE-GRAND				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	5 000,00 €		Code nature	65734	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
10 000,00 €	HT	50 %	5 000,00 €		

Dossier	16014118 - LYCEE JEAN MONNET - VIOLAINE SCHWARTZ - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	R3338 - LP LYC METIER JEAN MONNET JUVISY SUR ORGE				
Localisation	JUVISY-SUR-ORGE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	1 200,00 €		Code nature	65735	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
2 400,00 €	HT	50 %	1 200,00 €		

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du</b>	<b>16/11/2016</b>	<b>N° de rapport</b>	<b>CP16-592</b>	<b>Budget</b>	<b>2016</b>
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16014137 - ASSOCIATION SERT-MARMOTTAN - PASCALE ROZE - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0035192 - ASSOCIATION SERT-MARMOTTAN				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	2 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
4 000,00 €	HT	50 %	2 000,00 €		

Dossier	16014143 - MEDIATHEQUE DE L'HOPITAL RAYMOND POINCARE - CECILE VARGAFTIG - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0030594 - AP HP ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS HOPITAL RAYMOND POINCARE				
Localisation	GARCHES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	3 500,00 €		Code nature	65738	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
7 000,00 €	HT	50 %	3 500,00 €		

Total sur le dispositif N° 00000538 - Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)				82 500,00 €	
---	--	--	--	-------------	--

## Dispositif : N° 00000539 - Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)

Dossier	16007041 - Mario BATISTA - THEATRE DE VANVES - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0010865 - BATISTA MARIO				
Localisation	VANVES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 000,00 €		Code nature	6574	
Par application du barème				Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
			20 000,00 €		

Dossier	16007098 - LUCIE FELIX - MEDIATHEQUE DES MUREAUX - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0034354 - FELIX LUCIE				
Localisation	LES MUREAUX				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	12 000,00 €		Code nature	6513	
Par application du barème				Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
			12 000,00 €		



## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du</b>	<b>16/11/2016</b>	<b>N° de rapport</b>	<b>CP16-592</b>	<b>Budget</b>	<b>2016</b>
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16007110 - PATRICE PLUYETTE - MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0034355 - PLUYETTE PATRICE				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
			20 000,00 €		

Dossier	16007130 - ANNE TERRIER QUENTIN - RESEAU ACTES IF - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0034357 - TERRIER QUENTIN ANNE				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	10 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
			10 000,00 €		

Dossier	16007131 - CATHERINE BLISSON - RESEAU ACTES IF - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0034358 - BLISSON CATHERINE				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	10 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
			10 000,00 €		

Dossier	16007144 - OMAR YOUSSEF SOULEIMANE - LES PARVIS POETIQUES - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0034359 - SOULEIMANE OMAR YOUSSEF				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
			20 000,00 €		

Dossier	16007520 - ARNO BERTINA - UNIVERSITE DE CERGY - PONTOISE				
Bénéficiaire	R36362 - BERTINA ARNAUD				
Localisation	CA CERGY-PONTOISE (95-VAL D'OISE)				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	16 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
			16 000,00 €		

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du</b>	<b>16/11/2016</b>	<b>N° de rapport</b>	<b>CP16-592</b>	<b>Budget</b>	<b>2016</b>
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16007667 - PHILIPPE VASSET - ASSOCIATION MU - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0034497 - VASSET PHILIPPE				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	8 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
			8 000,00 €		

Dossier	16013269 - FREDERIQUE AIT-TOUATI - LIBRAIRIE LA PETITE EGYPTE - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0035147 - AIT-TOUATI FREDERIQUE				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
			20 000,00 €		

Dossier	16013306 - SOPHIE LEMP - ECOLE MATERNELLE DE SOUZY - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0035158 - LEMP SOPHIE				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	14 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
			14 000,00 €		

Dossier	16013318 - FABIEN ARCA - COMPAGNIE DE LA GARE - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0035161 - ARCA FABIEN				
Localisation	VITRY-SUR-SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
			20 000,00 €		

Dossier	16013780 - THOMAS MATHIEU - LYCEE MAURICE UTRILLO STAINS - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0035169 - MATHIEU THOMAS				
Localisation	STAINS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	16 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
			16 000,00 €		

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du</b>	<b>16/11/2016</b>	<b>N° de rapport</b>	<b>CP16-592</b>	<b>Budget</b>	<b>2016</b>
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16013786 - FRANCK MEDIONI - LIBRAIRIE LA MANOEUVRE - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0018091 - MEDIONI FRANCK				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
		20 000,00 €			

Dossier	16013789 - FANNY MILLARD - LES TROIS OURSES - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0035172 - MILLARD FANNY				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	12 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
		12 000,00 €			

Dossier	16013790 - CHLOE DELAUME - LIBRAIRIE VIOLETTE AND CO - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0001724 - DALAIN NATHALIE				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
		20 000,00 €			

Dossier	16013793 - MAGALI MOUGEL - LA FERME GODIER ISSUE DE SECOURS - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0035132 - MOUGEL MAGALI				
Localisation	VILLEPINTE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	12 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
		12 000,00 €			

Dossier	16013796 - YASSINE - LE MONTE EN L'AIR - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0032398 - DE VOS YASSINE				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
		20 000,00 €			

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du</b>	<b>16/11/2016</b>	<b>N° de rapport</b>	<b>CP16-592</b>	<b>Budget</b>	<b>2016</b>
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16014087 - DAVID DUMORTIER - LYCEE JACQUES FEYDER - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0001300 - DUMORTIER DAVID				
Localisation	EPINAY-SUR-SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	10 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale			
		10 000,00 €			

Dossier	16014092 - ISMAEL JUDE - LA MIE DE PAIN - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0035183 - JUDE ISMAEL				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale			
		20 000,00 €			

Dossier	16014095 - HUGO PAVIOT - THEATRE JEAN VILAR - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0028859 - PAVIOT HUGO				
Localisation	VITRY-SUR-SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	16 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale			
		16 000,00 €			

Dossier	16014102 - BENOIT RICHTER - MAIRIE DE VERT-LE-GRAND - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0035184 - RICHTER BENOIT				
Localisation	VERT-LE-GRAND				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale			
		20 000,00 €			

Dossier	16014117 - VIOLAINE SCHWARTZ - LYCEE JEAN MONNET - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0035186 - SCHWARTZ VIOLAINE				
Localisation	JUVISY-SUR-ORGE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	16 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale			
		16 000,00 €			

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du</b>	<b>16/11/2016</b>	<b>N° de rapport</b>	<b>CP16-592</b>	<b>Budget</b>	<b>2016</b>
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16014136 - PASCALE ROZE - ASSOCIATION SERT-MARMOTTAN - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0035191 - DELARUE PASCALE				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	12 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
			12 000,00 €		

Dossier	16014140 - BERNARDO TORO - MUSEE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0008033 - TORO BERNARDO				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
			20 000,00 €		

Dossier	16014141 - CECILE VARGAFTIG - MEDIATHEQUE DE L'HOPITAL RAYMOND POINCARE - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0022275 - VARGAFTIG CECILE				
Localisation	GARCHES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	16 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
			16 000,00 €		

Dossier	16014144 - EMMANUELLE GUATTARI - ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY 1 - LIVRE 2016				
Bénéficiaire	P0035182 - GUATTARI EMMANUELLE				
Localisation	MONTREUIL				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 000,00 €	Code nature	6513		
Par application du barème			Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
			20 000,00 €		

Total sur le dispositif N° 00000539 - Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)	420 000,00 €
--	--------------

Total sur l'imputation 933 - 312 - 131008 - 13100801	1 234 100,00 €
--	----------------

**ANNEXE 2 A LA DELIBERATION :  
FICHES PROJETS**

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013182</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : ASSOCIATION AUBE - REVUE INGMAR - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux projets exceptionnels des revues	11 000,00 €	27,27 %	3 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>3 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : AUBE  
 Adresse administrative : BATIMENT C  
75019 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame CAMILLE AZAÏS

Date de publication au JO : 7 septembre 2015

N° SIRET : 82113612400012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides aux projets exceptionnels des revues  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien à la création du premier numéro de la revue Ingmar.

Date prévisionnelle de début de projet : 30 juin 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La date de réception de la demande de soutien est le 30 juin 2016. Le programme d'activité débute en juillet 2016. En vertu de l'article 29 du règlement budgétaire et financier, une autorisation à titre exceptionnel et dérogatoire doit ainsi être proposée pour prendre en compte les dépenses éligibles.

**Objectifs :**

Seule activité de l'association Aube créée en 2016, Ingmar entend être une revue réunissant textes de fiction et reproductions d'œuvres autour d'un thème commun. La revue propose à des artistes et à des auteurs émergents, dans les champs de l'art contemporain, du théâtre et de la performance de soumettre un texte de fiction en réaction au thème proposé. Soucieuse d'un graphisme et d'une fabrication de qualité, la revue ambitionne de faire connaître les jeunes auteurs et artistes à un public large.

**Description :**

La demande de soutien régional est sollicitée pour le lancement du premier numéro de la revue, autour du thème de l'anthropomorphisme:

- Auteurs : Dominique Gilliot, Pamina de Coulon, Clare Noonan, David Léon, Elodie Petit, Camille Azaïs
- Artistes : Richard Fauquet, Amelie von Wulffen, Arvo Leo, Anne Bourse

**Moyens mis en œuvre :**

Le programme éditorial est piloté par un comité de rédaction de 4 auteurs : Camille Azaïs, Arman Bauer, Christophe Kocké et Marine Morin.

**Intérêt régional :**

Le programme proposé présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

## 1- Dimension créative

- Le soutien à la création de la revue est motivé par l'ouverture aux jeunes talents (artistes plastiques, écrivains) qui est la ligne éditoriale principale du projet.

## 2- Développement du public

- La prévision de vente du numéro annuel est de 400 exemplaires.

- La revue organisera chaque année plusieurs événements autour de son numéro dans des institutions, librairies et galeries franciliennes.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Services externes (salons, soirée lancement, droits auteurs, imprimeur, graphiste, site web)	9 250,00	84,09%
Autres services externes (diffusion, déplacements, publicité)	1 750,00	15,91%
Total	11 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Rémunération des services (ventes)	3 000,00	27,27%
CNAP (a)	4 000,00	36,36%
Région IdF	3 000,00	27,27%
Mécénat et dons	1 000,00	9,09%
Total	11 000,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**



Exercice	Montant
2017	3 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015342</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : CLUB SANDWICH EDITIONS - REVUE CLUB SANDWICH - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux projets exceptionnels des revues	18 000,00 €	16,67 %	3 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>3 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CLUB SANDWICH EDITIONS  
 Adresse administrative : 48 BOULEVARD DE LA BASTILLE  
75012 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : ANNA BROUJEAN, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Date de publication au JO : 14 février 2016

N° SIRET : 82132507300012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides aux projets exceptionnels des revues  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien au programme éditorial 2016 de la revue "Club Sandwich".

Date prévisionnelle de début de projet : 11 juillet 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 11 juillet 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La date de réception de la demande de soutien est le 11 juillet 2016. La préparation du projet nécessite de prendre en compte de manière anticipée les dépenses éligibles par rapport à la date d'inscription en CP. En vertu de l'article 29 du règlement budgétaire et financier, une autorisation à titre exceptionnel et dérogoratoire doit ainsi être proposée pour prendre en compte les dépenses éligibles.

**Objectifs :**

Club Sandwich Editions est une association ayant pour objet de promouvoir la création artistique, littéraire et journalistique. Elle souhaite créer une revue biannuelle sur la thématique d'un aliment et sa représentation culturelle par une approche transdisciplinaire (histoire, économie, anthropologie, sociologie, art, culture)

**Description :**

Le soutien régional est sollicité pour le lancement du premier numéro de la revue. Il s'agira pour chaque numéro d'aborder le sujet choisi (un aliment emblématique de la culture culinaire) sous différentes facettes variées et éclectiques. L'histoire, la sociologie, l'anthropologie, l'économie, la politique, la culture et l'art seront convoqués.

**Moyens mis en œuvre :**

Le comité de rédaction est composé de 5 personnes, jeunes auteurs, artistes et commissaire d'exposition : Leila Boutaam, Anna Broujean, Marie Saraiva, Xavière Graton-Marconnet, Camille Sonally.

**Intérêt régional :**

Le programme proposé présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

## 1- Dynamique secteur livre

- La revue ouvrira ses pages en priorité aux jeunes auteurs et artistes émergents.

## 2- Développement du public

- 2 numéros sont publiés par an pour une prévision de 500 exemplaires vendus par numéro.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (police d'écriture, goodies)	1 000,00	5,56%	Rémunération des services	5 800,00	32,22%
Services externes (lectures, droits auteurs, imprimeur, graphiste, photos)	13 000,00	72,22%	CNAP (s)	5 000,00	27,78%
Autres services externes (diffusion, déplacements, réceptions, frais postaux, publicité, web)	4 000,00	22,22%	Ministère de la Culture (s)	800,00	4,44%
			Région IdF	3 000,00	16,67%
			Mécénat et dons	3 400,00	18,89%
<b>Total</b>	<b>18 000,00</b>	<b>100,00%</b>	<b>Total</b>	<b>18 000,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2017	3 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16006762</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : MARSА EDITIONS - ALGERIE LITTERATURE ACTION - LIVRE 2016</b>
---

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>3 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MARSА EDITIONS  
 Adresse administrative : 103 BD MACDONALD  
 75019 PARIS  
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée  
 Représentant : Monsieur Aissa KHELLADI, Directeur

Objet : EDITIONS

N° SIRET : 40519607200012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides pour le fonctionnement des revues  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien à la programmation éditoriale 2016 de la revue "Algérie Littérature Action".

**Objectifs :**

Marsa Editions publie des textes d'auteurs, algériens ou français, qui ont en commun une expérience de l'Algérie et partagent l'amour de leur terre d'origine sur laquelle ils écrivent. Marsa fait un travail reconnu de découverte et de publication de jeunes auteurs. La revue Algérie littérature action réalisée par l'éditeur participe de ce travail de laboratoire et de soutien à la création littéraire.

**Description :**

Le programme éditorial 2016 prévoit la sortie de 5 numéros de la revue (dont 1 numéro double spécial vingtième anniversaire - 20 ans de littérature franco-algérienne, les autres numéros faisant entendre les voix actuelles de la littérature et de la création franco-algérienne) et de 3 suppléments (un roman, un recueil de nouvelles et un récit).

**Moyens mis en œuvre :**

L'association est animée par un emploi salarié et le programme éditorial est piloté par un comité de rédaction de 18 membres, auteur, comédiens, universitaires, poètes et notamment : Marie Virolle, Lila Aïssaoui, Rénia Aouadène, Anouar Benmalek, Ahmed Bouguarche, Denise Brahimi...

**Intérêt régional :**

Le programme proposé présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

## 1- Dynamique secteur livre

- La revue Marsa fait un travail reconnu de découverte et de publication de jeunes auteurs, participant ainsi au soutien à la création littéraire.

## 2- Attractivité et territoire

- La revue développe un programme de valorisation de ses numéros en participant au Salon de la revue et au Maghreb des livres, et en organisant des événements spécifiques en Ile-de-France (20 ans de littérature et de création franco-algérienne aux ateliers Varan dans le XXème arrondissement, participation à la biennale « le printemps de la mémoire »...)

## 3- Développement du public

- 5 numéros sont publiés par an pour 450 exemplaires vendus par numéro.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Détail du calcul de la subvention :**

Le budget prévisionnel global du bénéficiaire est de 65 860 €. Conformément au barème de plafonnement de l'aide, le soutien régional proposé est de 3000 €.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2017	3 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides pour le fonctionnement des revues	8 000,00 €
2014	Aides pour le fonctionnement des revues	8 000,00 €
2015	Aides pour le fonctionnement des revues (CR46-14)	6 000,00 €
	Montant total	14 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16006764</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : ASSOCIATION AFRICULTURES - AFRICULTURES - LIVRE 2016</b>
---

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>3 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : AFRICULTURES  
 Adresse administrative : 23 RUE BISSON  
 75020 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame VOAHIRANA BARNOUD, Présidente

Date de publication au JO : 22 novembre 1997

N° SIRET : 49372134400031

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides pour le fonctionnement des revues  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien au programme éditorial 2016 de la revue "Africultures".

**Objectifs :**

Olivier Barlet, critique et historien des cinémas d'Afrique, a créé la revue éponyme en 1997 afin de promouvoir la connaissance et la compréhension des cultures africaines en favorisant le dialogue et la réflexion sur les expressions culturelles et socio-culturelles, originales ou immigrées, des acteurs de ces cultures en France en Afrique et de par le monde.

**Description :**

Le programme éditorial 2016 de la revue "Africultures" comprendra les numéros suivants :

- n°104 : Censure - autocensure
- n°105 : Frontières
- n°106 : Fenêtres lusophones

**Moyens mis en œuvre :**

Le comité de rédaction de la revue est composé de 13 personnes, journalistes et auteurs : Virginie Andriamirado, Christine Eyéné, Olivier Barlet, Ayoko Mensah, Franck Houndegla, Soeuf Albadawi...

**Intérêt régional :**

Le programme proposé présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

### 1- Dynamique secteur livre

- Seule revue française d'envergure sur les expressions culturelles africaines contemporaines, *Africultures* ouvre ses pages aux auteurs, journalistes et universitaires tels que : Achille Mbembe, François Vergès, Michel Kokoreff, Maryse Condé, Véronique Kanor, Kaddour Haddadi...

### 2- Attractivité et territoire

- Des partenariats seront mis en place avec d'autres revues et des rencontres seront organisées en librairies pour promouvoir les publications.

### 3-Développement du public

- Une dynamique de développement est prévue en 2016 : élargissement comité de rédaction, place renforcée aux artistes, diffusion numérique via cairn.info et en complémentarité avec les publications web d'africultures.com, développement de la diffusion...

- Trois numéros seont publiés par an pour une moyenne de 1200 exemplaires vendus par numéro.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

### Détail du calcul de la subvention :

Le budget prévisionnel global de la structure est de 341 400 €. Par application du barème, le montant de la subvention régionale proposé est de 3 000 €.

### Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	3 000,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	14 000,00 €
2015	Aides pour le fonctionnement des revues (CR46-14)	3 000,00 €
2015	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France (CR46-14)	10 500,00 €
	Montant total	27 500,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16012991</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : EDITIONS AROLA - REVUE DADA - LIVRE 2016</b>
---

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>5 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : EDITIONS AROLA  
 Adresse administrative : 106 RUE DE LA FOLIE MERICOURT  
 75011 PARIS  
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée  
 Représentant : Monsieur Antoine ULLMANN, Directeur de la publication

Objet : EDITIONS

N° SIRET : 50912997900027

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides pour le fonctionnement des revues  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien au programme éditorial 2016 de la revue Dada.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Créée en 1991 par les éditions Mango, DADA est la première revue d'initiation à l'art en France. En 2008, la revue a été rachetée par un collaborateur de la revue qui a créé les éditions Arola pour l'occasion. Revue de référence en matière d'initiation à l'art, elle possède le label ANCP de l'association nationale des conseillers pédagogiques.

**Description :**

Demande de soutien pour le programme éditorial 2016 sur les thématiques suivantes :

- le pointillisme
- Bosch
- Modigliani
- Marquet
- Klee
- Art'chitecture

- Magritte
- Hergé
- Street Art

**Moyens mis en œuvre :**

Le programme éditorial est piloté par un comité de rédaction de 6 membres dont le directeur de publication et les auteurs réguliers de la revue : Antoine Ullmann, Christian Nobial, Sandrine Andrews, Amilie Martin-Neute, Clémence Simon, Eva Bensard.

**Intérêt régional :**

Le programme proposé présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

1- Dynamique secteur livre

- Une revue de référence en matière de vulgarisation de l'histoire de l'art auprès des jeunes.

2- Dimension créative

- Chaque numéro invite un illustrateur reconnu (Thomas Baas, Blexbolex, Sophie Guerrive) ou émergents (Simon Roussin, Zeina Abirached, Yann Kebbi) qui donne sa vision du sujet traité.

3- Développement du public

- S'adressant au public jeune, 9 numéros sont publiés par an pour 7000 exemplaires vendus par numéro

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Détail du calcul de la subvention :**

Le budget prévisionnel global du bénéficiaire est de 461 303 €. Par application du barème de plafonnement de l'aide, le soutien régional proposé est de 5000 €.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2016	5 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013054</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : MAY EDITIONS - REVUE MAY - LIVRE 2016</b>
--

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
----------------------------------	---

	<b>3 000,00 €</b>
--	-------------------

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MAY EDITIONS  
 Adresse administrative : 45 RUE CHAPON  
75003 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame CATHERINE CHEVALIER, Présidente

Date de publication au JO : 15 avril 2014

N° SIRET : 51442484500022

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides pour le fonctionnement des revues  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien au programme éditorial 2016 de la revue May.

**Objectifs :**

Depuis 2009, cette association promeut des publications sur l'art permettant l'élaboration d'un espace éditorial à la fois critique et artistique. Cet espace se concrétise dans la parution trimestrielle de la revue May, que l'association travaille à concevoir et à renouveler. May est une revue bilingue (français/anglais) conçue comme une plateforme d'expérimentation sur les formes de la critique. Elle examine les pratiques artistiques contemporaines au regard des politiques culturelles, de l'histoire de l'art et des théories de l'art.

**Description :**

May prévoit la publication de trois numéros en 2016 :

- May 15, février: "Fashion issue - teaser" (points de rencontre entre l'art et la mode, le monde de l'art et l'industrie de la mode),
- May 16, juin: "Fashion issue - partie" (parmi les auteurs pressentis: Dominique Gonzalez Forster, Nick Mauss, Carissa Rodriguez, Hannah Barkins, Olivier Zahm, Mathieu Malouf, Mathias Poledna, DIS),
- May 17, octobre: "Positions féministes d'aujourd'hui (en France)".

**Moyens mis en œuvre :**

Le comité de rédaction est composé de 6 personnes, artistes, universitaires, critiques, commissaires d'exposition : Catherine Chevalier, Jay Chung, Hélène Fauquet, Mica Gherghescu, Clément Rodzielski, Eva Svennung.

**Intérêt régional :**

Le programme proposé présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

## 1- Dynamique secteur livre

- Une revue de spécialiste très reconnue sur son champ.
- Cherchant à confronter les dynamiques de critiques d'art anglo-saxonne et européenne, May est une revue ouverte aux jeunes créateurs et jeunes universitaires.

## 3- Développement du public

- 4 numéros sont publiés par an pour 350 exemplaires vendus par numéro.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Détail du calcul de la subvention :**

Le budget prévisionnel global du bénéficiaire est de 90 780 €. Conformément au barème de plafonnement de l'aide, le soutien régional proposé est de 3000 €.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2017	3 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides pour le fonctionnement des revues	5 000,00 €
	Montant total	5 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013165</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LA GOUTTE D'EAU - REVUE MIRABILIA - LIVRE 2016</b>
---

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b> <b>2 500,00 €</b>
----------------------------------	--

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOCIATION LA GOUTTE D'EAU  
 Adresse administrative : 393 RUE DES PYRENEES  
 75020 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur VINCENT GILLE, Président

Date de publication au JO : 19 novembre 1997

N° SIRET : 78847982200017

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides pour le fonctionnement des revues  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien au programme éditorial 2016 de la revue Mirabilia.

**Objectifs :**

La Goutte d'Eau est une association ayant pour but de promouvoir les échanges littéraires et artistiques. A cet effet, elle publie la revue Mirabilia, mettant en avant la diversité des écritures autour du thème du "merveilleux". Mirabilia est une revue biannuelle cherchant à mettre en dialogue différentes perceptions des signes du merveilleux dans le monde actuel. Elle privilégie les écritures littéraires et les essais. Son originalité réside dans la recherche d'un dialogue littéraire entre auteurs de différents temps et lieux.

**Description :**

La Région Ile-de-France a accompagné la création de la revue et prolonge son soutien dans la phase de croissance du titre. Pour l'année 2016, il s'agit d'accompagner la publication des n° 9 et 10, portant un regard sur le merveilleux en Allemagne et en Italie. Des textes inédits et des traductions inédites de textes en allemand et italien font partie du contenu de ces deux publications.

**Moyens mis en œuvre :**

L'association et le programme éditorial sont pilotés par 2 personnes bénévoles, Vincent Gille et Anne Guglielmetti.

**Intérêt régional :**

Le programme proposé présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

## 1- Dimension créative

- Une jeune revue qui est reconnue sur un champ à la croisée de la poésie, des sciences humaines et de la littérature.

## 2- Développement du public

- 2 numéros sont publiés par an pour 347 exemplaires vendus par numéro.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Détail du calcul de la subvention :**

Le budget prévisionnel global du bénéficiaire est de 12 130 €. Par application du barème de plafonnement de l'aide, le soutien régional proposé est de 2500 €.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2016	2 500,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides pour le fonctionnement des revues	3 000,00 €
2014	Aides pour le fonctionnement des revues	2 500,00 €
2015	Aides pour le fonctionnement des revues (CR46-14)	2 500,00 €
	Montant total	8 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013166</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : ZOO EDITIONS - REVUE LA TETE ET LES CORNES - LIVRE 2016</b>
--

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>2 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ZOO EDITIONS  
 Adresse administrative : 20 RUE LANTIEZ  
75017 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame MARIE DE QUATREBARBES, Directrice

Date de publication au JO : 20 novembre 2013

N° SIRET : 79907366300012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides pour le fonctionnement des revues  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien au programme éditorial 2016 de la revue La Tête et les cornes.

**Objectifs :**

L'association publie, met en valeur et diffuse des textes littéraires dans le champ de la poésie contemporaine, ainsi que des créations graphiques de jeunes artistes à travers sa revue "La tête et les cornes". Cette revue de jeune poésie et de traduction se donne pour objectif de publier en français des traductions inédites de poètes contemporains écrivant dans d'autres langues afin d'enrichir le champ poétique français.

**Description :**

La subvention régionale est sollicitée pour accompagner la revue encore en phase de développement en soutenant la publication et la mise en valeur du troisième numéro de la revue, consacré à la poésie norvégienne, à paraître en fin d'année.

**Moyens mis en œuvre :**

Le comité de rédaction est piloté par 3 personnes, jeunes poètes : Benoit Berthelier, Marie de Quatrebarbes, Maël Guesdon.

**Intérêt régional :**

Le programme proposé présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

1- Dynamique secteur livre

- Une revue de poésie très récente qui participe à la vitalité de ce champ de création.

2- Dimension créative

- Cette jeune revue, animée par des auteurs émergents, accueille les jeunes poètes. Le numéro soutenu sera co-piloté par le traducteur et doctorant en littérature comparée Emmanuel Reymond et le poète norvégien Jorn H. Svaeren.

3- Développement du public

- Le numéro annuel est vendu à 250 exemplaires. De nombreuses rencontres entre le public, les auteurs et l'équipe de la revue sont prévues tout au long de l'année pour accompagner la diffusion du numéro.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Détail du calcul de la subvention :**

Le budget prévisionnel global du bénéficiaire est de 6802 €. Par application du barème de plafonnement de l'aide, le soutien régional proposé est de 2000 €.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2016	2 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Aides pour le fonctionnement des revues (CR46-14)	2 000,00 €
	Montant total	2 000,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16000637</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LE PRINTEMPS DES POETES - ACTION EN LYCEE "DIS-MOI UN POEME" - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire	30 100,00 €	29,90 %	9 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>9 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LE PRINTEMPS DES POETES  
 Adresse administrative : 1 RUE DE SULLY  
75004 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur ALAIN BORER, Président

Date de publication au JO : 28 novembre 1998

N° SIRET : 42121064200045

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien à l'organisation d'une nouvelle action en lycée intitulée "Dis-moi un poème".

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Créée en 1999, l'association Printemps des poètes organise la manifestation nationale Le Printemps des poètes, qui labellise, promeut et accompagne sur deux semaines les actions de promotion et de vulgarisation de la poésie sur tout le territoire français. Elle a d'autre part pour objectif de promouvoir et diffuser la poésie sous toutes ses formes. A ce titre elle abrite un centre ressources pour la poésie qui mène toute l'année des actions de médiation et d'élargissement des publics.

**Description :**

Mis en oeuvre dans 10 classes franciliennes, le nouveau projet a pour but de contribuer au

renouvellement de l'approche poétique dans les classes, en s'intéressant à l'un des problèmes de l'éducation scolaire, le déficit de langage :

- atelier de diction : un atelier de diction installé dans la durée (six séances de deux heures sur un trimestre)
- dans la classe : Les lycéens choisissent des poèmes dans un corpus de textes contemporains et classiques et travaillent leur lecture à voix haute dans la classe.
- enregistrement des poèmes : en partenariat avec un média francilien (radio) les lycéens se rendent en studio pour enregistrer leur lecture.
- restitution en public : au moment du Printemps des Poètes, les lycéens seront invités à se rendre au Salon du Livre de Paris pour venir lire des poèmes et participer à des échanges autour de cette expérience.

**Moyens mis en œuvre :**

En partenariat avec l'équipe régionale des médiateurs culturels, l'équipe de 4 personnes de la structure sera mobilisée.

**Intérêt régional :**

Le programme proposé présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

Dynamique secteur livre :

- Le projet accompagnera les lycéens jusqu'au moment de la restitution, en mars au Salon du livre de Paris, qui leur permettra de rencontrer les professionnels du livre.

Attractivité et territoire :

- Le projet se déploiera sur l'ensemble de l'Ile-de-France, la structure travaillant de manière étroite avec l'équipe régionale des médiateurs culturels en lycées.

Dimension créative :

- Des comédiens seront mobilisés pour travailler la diction auprès des jeunes, en co-animant les ateliers dans les lycées.

Développement du public :

- Les enregistrements des lectures des lycéens constituera une bibliothèque sonore qui sera valorisée par un grand média (France culture, France TV éducatif) et mis en ligne sur le site du Printemps des poètes.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Lycéens franciliens.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Services externes (rémunération des intervenants, organisation des rencontres)	14 850,00	49,34%
Autres services externes (déplacements, poste, publicité)	2 500,00	8,31%
Frais de personnel	11 250,00	37,38%
Achats (fourniture)	1 500,00	4,98%
Total	30 100,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ministère Education Nationale (a)	5 350,00	17,77%
Région IdF	9 000,00	29,90%
Mécénat et dons	5 000,00	16,61%
Fonds propres	10 750,00	35,71%
Total	30 100,00	100,00%

#### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	9 000,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire	26 400,00 €
2014	Manifestations littéraires	26 400,00 €
2015	Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire (CR46-14)	26 400,00 €
	Montant total	79 200,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16006728</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LA MAISON DE LA POESIE - VALORISATION DE LA LITTERATURE EN LYCEES - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire	108 630,00 €	13,81 %	15 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>15 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MAISON DE LA POESIE  
 Adresse administrative : 161 RUE SAINT-MARTIN  
75003 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur BERNARD COMMENT, Président

Date de publication au JO : 10 août 1982

N° SIRET : 32590961200047

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien au programme de valorisation de la littérature en lycées.

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

La Maison de la poésie, établissement de la Ville de Paris dirigé par Olivier Chaudenson, est une association qui a pour objectif la promotion, la valorisation et la diffusion des oeuvres littéraires. C'est un lieu dédié à la voix des poètes et des écrivains dont la programmation se veut ouverte au monde et poreuse à l'actualité.

**Description :**

A travers un nouveau projet, la Maison de la Poésie souhaite approfondir son engagement vis-à-vis des lycées de la

Région Ile de France, en développant des actions spécifiques à destination des lycéens et des équipes pédagogiques :

- Pour les enseignants de l'Académie de Versailles, un stage de formation à destination d'une cinquantaine de professeurs sur 3 jours / Un stage de formation à une quarantaine de professeurs issus de l'Académie de Créteil.
- Ateliers d'écriture en janvier-février 2017 à destination des lycéens d'Ile de France, qui mobiliseraient les écrivains volontaires issus de la première liste des sélectionnés du Goncourt des lycéens.
- Atelier d'écriture en lycées : un atelier d'écriture au lycée Michelet de Vanves, un atelier d'écriture au lycée Paul Lapie de Courbevoie, un programme d'atelier d'écriture dans 3 lycées REP et REP + animé par un écrivain, sur 5 séances sur 1 mois/1 mois et demi.

#### Moyens mis en œuvre :

La Maison de la poésie dispose d'une équipe permanente de 8 personnes entièrement au service du projet.

#### Intérêt régional :

L'événement présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

##### Dynamique secteur livre

- Les formations sont assurés prioritairement par de jeunes écrivains. Par ailleurs, parmi les écrivains déjà retenus : Julien Delmaire, Joy Sorman, Félix Jousserand, Arno Bertina.
- La Maison de la poésie s'appuiera sur l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre pour la pleine réussite de l'opération, comme par exemple la revue Portrait pour la mise en place d'ateliers d'écriture innovants à partir du genre du portrait.

##### Attractivité et territoire

- Au moins 15 lycées sont concernés dont le lycée Michelet à Vanves, le lycée Paul Lapie à Courbevoie, le lycée autogéré de Paris, le lycée professionnel Pierre Lescot à Paris et le lycée Turgot à Paris.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants.

#### Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Rémunération auteurs et intervenants	51 988,00	47,86%
Frais techniques (accueil, transport, documents dédiés...)	14 000,00	12,89%
Frais de personnel	42 642,00	39,25%
Total	108 630,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région IdF	15 000,00	13,81%
Académie de Versailles (s)	1 620,00	1,49%
Lycée Paul Lapie (s)	300,00	0,28%
Fonds propres	91 710,00	84,42%
Total	108 630,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	15 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2013	Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire	25 000,00 €
2013	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	5 000,00 €
2014	Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire	25 000,00 €
2015	Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire (CR46-14)	25 000,00 €
2015	Soutien à la création et à la diffusion numérique	27 973,00 €
2016	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	9 806,00 €
	Montant total	117 779,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007930</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LES TROIS OURSES - UNE PETITE ECOLE NOMADE - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire	159 800,00 €	1,25 %	2 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>2 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LES TROIS OURSES  
 Adresse administrative : 2 PASSAGE RAUCH  
75011 PARIS 11  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur DANIEL PONSARD, Président

Date de publication au JO : 8 février 1988

N° SIRET : 41280796800026

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien au programme d'activités littéraires "Une petite école nomade".

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 août 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dossier a été déposé le 28 avril 2016 pour un programme couvrant l'année scolaire et débutant en septembre. En vertu de l'article 29 du règlement budgétaire et financier, une autorisation à titre exceptionnel et dérogatoire doit ainsi être proposée pour prendre en compte les dépenses éligibles.

**Objectifs :**

L'association Les trois ourses vise à développer la sensibilisation à l'art et au livre par le biais du livre d'artiste. Elle mène une réflexion sur l'environnement de la lecture des enfants et est engagée dans l'éducation artistique des jeunes par le livre et le jeu.

**Description :**

Au-delà de son établissement dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement, l'association souhaite étendre ses actions en Ile-de-France avec la proposition d'un programme d'activités itinérantes :

- ateliers de création littéraire et artistique pour les jeunes de 3 à 10 ans,
- rencontres des publics par le biais d'expositions itinérantes de livres et d'oeuvres,
- édition d'outils pédagogiques pour les médiateurs (valises de livres d'artistes...),
- formations, stages et conférences pour les professionnels (enseignants, bibliothécaires et professionnels de la petite enfance)
- un axe fort de la programmation est consacrée au handicap (par exemple en 2016, l'édition et l'accompagnement par des ateliers spécifiques du livre pour enfants non-voyant « Feuilles » de Katsumi Komagata).

Bilan 2015 : l'association a réalisé le programme annoncé avec 1800 visiteurs pour les 10 expositions itinérantes, 290 participants aux ateliers de création et 350 participants aux journées de sensibilisation.

#### **Moyens mis en œuvre :**

La structure est animée par trois salariés à plein temps, une intervenante intermittente avec l'aide de 50 bénévoles et de 10 artistes.

#### **Intérêt régional :**

Le programme proposé présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

##### Dynamique secteur livre :

- La programmation s'élabore en partenariat avec la Charte des auteurs et illustrateurs, l'association Lire à Paris, la BNF, Le Centre national de la danse à Pantin et le centre inter-médiathèques de l'APHP.

##### Attractivité et territoire :

- L'association déploie ses actions en Ile-de-France avec par exemple des résidences d'artistes dans les écoles ou des actions dans les médiathèques franciliennes (Marguerite Duras – Paris 20, plusieurs communes de Seine-Saint-Denis, Juvisy, Issy-les-Moulineaux).

##### Dimension créative :

- En parallèle de son activité éducative, l'association engage un compagnonage avec des auteurs de livres-objet dont le processus créatif est inscrit dans la démarche pédagogique et de transmission.

##### Développement du public :

- La structure déploie son offre auprès du public grâce à ses nombreux partenariats avec les acteurs de la chaîne du livre, et notamment les réseaux de lecture publique, ainsi qu'à ses présences sur les différents salons du livre en Ile-de-France.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

#### **Public(s) cible(s) :**

Le projet s'adresse aux jeunes enfants (maternelle, primaire), aux enseignants et éducateurs.

#### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.



<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (fournitures, fluides)	54 000,00	33,79%	Rémunération de services	123 800,00	77,47%
Services externes (location, études, assurance, expositions, imprimeur)	31 300,00	19,59%	DRAC (s)	15 000,00	9,39%
Autres services externes (déplacements, poste, honoraires, publicité)	24 000,00	15,02%	CNASEA (s)	7 000,00	4,38%
Frais de personnel	50 500,00	31,60%	Région	2 000,00	1,25%
<b>Total</b>	<b>159 800,00</b>	<b>100,00%</b>	Paris (s)	10 000,00	6,26%
			Mécénat	2 000,00	1,25%
			<b>Total</b>	<b>159 800,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2016	2 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire	5 000,00 €
2014	Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire	5 000,00 €
2015	Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire (CR46-14)	4 000,00 €
2015	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes) (CR46-14)	5 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>19 000,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013186</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LA SCENE DU BALCON - UNE SAISON DE LECTURE - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire	31 500,00 €	9,52 %	3 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>3 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LA SCENE DU BALCON  
 Adresse administrative : 8 RUE MONSIGNY  
75002 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur HAROLD COYAC, Président

Date de publication au JO : 5 mars 1996

N° SIRET : 42252895000021

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien à l'organisation du programme de rencontres littéraires "Une saison de lecture".

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Créée en 1996, l'association La Scène du Balcon défend une approche vivante de la littérature contemporaine par la rencontre avec les auteurs et les textes. Elle contribue par sa programmation littéraire à l'animation du réseau des bibliothèques et des lieux culturels parisiens.

**Description :**

En 2016, l'association propose une programmation de rencontres entre le public et les auteurs dans le 2ème arrondissement de Paris, intitulée "Une saison de lecture", qui se décompose en cycles afin de rendre compte de la diversité de la création littéraire contemporaine : rencontres-concert sur des oeuvres contemporaines, soirées-lecture autour des grands auteurs du XXème siècle, sélection de documentaires

sur des auteurs du patrimoine, conférences-concerts sur la chansons et ses auteurs.

Bilan 2015 : l'association a mis en oeuvre la programmation prévue de rencontres d'auteurs dans les bibliothèques ainsi que dans les lieux culturels de la ville de Paris. 32 rencontres ont eu lieu, permettant à une centaine d'écrivains et d'artistes de rencontrer le public (2381 spectateurs, 70 % parisiens et 30 % franciliens hors Paris).

#### Moyens mis en oeuvre :

La structure est animée par une personne salariée, accompagné de 30 à 50 bénévoles selon les projets.

#### Intérêt régional :

Le programme proposé présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

##### Dynamique secteur livre :

- Des rencontres sont organisées dans les médiathèques, en partenariat avec Paris-Bibliothèques, ainsi que dans les classes des établissements scolaires du 2ème arrondissement (environ 10 classes chaque année).
- La librairie Delamain (Paris 1er) est partenaire de l'événement (vente des ouvrages des auteurs invités).
- Les éditeurs sont présents pour présenter leur maison d'édition, certaines de leurs collections ou un ouvrage spécifique (Editions Bruno Doucey, Editions Le Temps des cerises, Editions Buchet Chastel).

##### Dimension créative :

- La programmation est attentive à mêler auteurs et interprètes confirmés et émergents.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

#### Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (fournitures)	500,00	1,59%	Rémunération des services (billeterie)	3 000,00	9,52%
Services externes (location, assurance, documentation, imprimeur...))	2 400,00	7,62%	DRAC (s)	4 000,00	12,70%
Autres services externes (réceptions, déplacements, honoraires, poste, publicité...)	10 500,00	33,33%	CNL (s)	3 000,00	9,52%
Frais de personnel	18 100,00	57,46%	Région IdF	3 000,00	9,52%
			Paris (s)	10 000,00	31,75%
			Mécénat et dons	8 500,00	26,98%
Total	31 500,00	100,00%	Total	31 500,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	3 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire	8 000,00 €
2013	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	6 000,00 €
2014	Manifestations littéraires	8 000,00 €
2015	Manifestations littéraires (CR46-14)	6 000,00 €
	Montant total	28 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015474</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LA MAISON DES JOURNALISTES - RENCONTRES EN LYCEES "RENVOYE SPECIAL" - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire	76 000,00 €	13,16 %	10 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>10 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LA MAISON DES JOURNALISTES  
 Adresse administrative : 35 RUE CAUCHY  
75015 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur CHRISTIAN AUBOYNEAU, Président

Date de publication au JO : 8 juillet 2000

N° SIRET : 44091981900035

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien à l'organisation de 10 rencontres "Renvoyé spécial" en lycées franciliens.

Date prévisionnelle de début de projet : 26 septembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 juillet 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet se déroule sur l'année scolaire 2016-2017, avec un début des inscriptions le 26 septembre 2016. Il est nécessaire de prendre en compte de manière anticipée les dépenses éligibles. En vertu de l'article 29 du règlement budgétaire et financier, une autorisation à titre exceptionnel et dérogatoire doit ainsi être prise afin de verser la subvention.

**Objectifs :**

Créée en 2003 par la journaliste Danielle Ohayon, la MDJ accueille des journalistes ayant été contraints de fuir leur pays du fait de leur métier. Son activité principale est l'hébergement et l'accompagnement des journalistes réfugiés. Elle propose pour cela 14 chambres dans son lieu du 15ème arrondissement de Paris. La seconde activité de la Maison des journalistes est la sensibilisation des jeunes à la question de

la liberté d'expression.

**Description :**

Le projet déposé propose un développement du nombre de rencontres « Renvoyé spécial » dans les lycées franciliens, notamment de grande couronne.

L'initiative « Renvoyé spécial » met en lien les journalistes réfugiés avec des classes de lycéens, avec un focus particulier sur les jeunes en danger placés sous protection judiciaire. Ces rencontres permettent aux journalistes réfugiés de s'appuyer sur leur propre expérience pour illustrer concrètement la problématique de la liberté d'expression en général, et de la liberté de la presse en particulier

Bilan 2015-2016 : 40 rencontres sur toute la France (1500 élèves touchés) dont 5 rencontres dans les lycéens franciliens (Paris, Créteil, Argenteuil, Pantin : 250 élèves)

**Moyens mis en œuvre :**

Accompagnée d'une équipe de bénévoles (journalistes exilés, journalistes français, traducteurs, enseignants, juristes...), la MDJ est animée par 5 permanents.

**Intérêt régional :**

Le programme proposé présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

Développement du public :

- Les rencontres sont organisées en partenariat avec le CLEMI (structure chargée de l'éducation aux médias dans le système éducatif). Des kits pédagogiques sont distribués aux lycéens et enseignants.

Attractivité et territoire :

- 10 rencontres sont programmées sur la période scolaire 2016-2017, mobilisant plus de 1500 lycéens. Parmi les lycées postulants pour une rencontre : Marcelin Berthelot à Pantin, Jean-Baptiste Clément à Gagny, Saint Benoist de l'Europe à Bagnolet, Microlycée de Sénart, Camille Claudel de Vauréal...

Dynamique secteur livre :

- Environ un tiers des journalistes exilés ont également une activité d'écrivain.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Le programme s'adresse aux lycéens et à leurs enseignants.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures, documentation, fluides...)	11 284,00	14,85%
Services externes (hébergement, location, documentation, imprimeur, graphiste...)	12 108,00	15,93%
Autres services externes (déplacements, honoraires, publicité, publipostage...)	18 800,00	24,74%
Frais de personnel	33 808,00	44,48%
Total	76 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ministère de la culture (s)	10 000,00	13,16%
Région IdF	10 000,00	13,16%
Paris	29 000,00	38,16%
Mécénat et dons	27 000,00	35,53%
Total	76 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2016	5 000,00 €
2017	5 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011757</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : COMMUNE DE BOULOGNE-BILLANCOURT - SALON DU LIVRE - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Manifestations littéraires	125 996,00 €	3,97 %	5 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>5 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-65734-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE DE BOULOGNE BILLANCOURT  
 Adresse administrative : 26 AVENUE ANDRE MORIZET  
 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Monsieur Pierre-Christophe BAGUET, Député-maire

N° SIRET : 21920012800011

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Manifestations littéraires  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien à l'organisation du Salon du livre de Boulogne-Billancourt.

Date prévisionnelle de début de projet : 18 avril 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 18 avril 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La date de réception de la demande de soutien est le 18 avril 2016. L'événement se déroule en décembre 2016. Sa préparation nécessite de prendre en compte de manière anticipée les dépenses éligibles. En vertu de l'article 29 du règlement budgétaire et financier, une autorisation à titre exceptionnel et dérogatoire doit ainsi être prise afin de verser la subvention.

**Objectifs :**

La Commune de Boulogne-Billancourt sollicite le soutien régional pour la 11ème édition de son Salon du livre qui se déroulera du 2 au 4 décembre 2016.

Événement majeur de la vie culturelle boulonnaise, rayonnant au-delà de la commune sur l'ouest parisien, le Salon du livre a lieu dans l'espace Landowski, pôle culturel de la ville regroupant la médiathèque, le pôle multimédia, le cinéma, le musée des années 30, un auditorium et la nef dans laquelle se déroulent de nombreuses expositions.



**Description :**

Organisée autour de séances de dédicaces, la programmation propose débats, conférences, dictées publiques et animations spécifiques pour le jeune public (concours d'écriture, ateliers, Coup de coeur des lecteurs...).

Accueillant environ 12 000 visiteurs (bilan 2015), le salon reçoit plus de 300 auteurs. En 2015 : Jean-Pierre Colignon, André Comte-Sponville, Sorj Chalandon, Jean-Marie Rouart, Frédéric Beigbeder, Antoine Sfeir, Frédéric Tadeï, Laurent Binet, Hédi Kaddour, Christophe Boltanski, François-Henry Désérable, Jean-Noël Liaut.

**Moyens mis en œuvre :**

L'ensemble des services de la commune est mobilisé. De plus, une équipe de 40 bénévoles vient en soutien sur les trois jours de Salon.

**Intérêt régional :**

Le festival présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants.

**Dynamique secteur livre**

- La programmation du salon a pour objectif de développer le lectorat en permettant les rencontres grand public – auteurs, par les séances de dédicaces, les débats, les conférences....

**Attractivité et territoire**

- Le festival soutient la librairie indépendante locale en travaillant en lien étroit avec les deux librairies boulonnaises « Périples » et « Le Comptoir de la BD », qui assurent la commande et la vente des ouvrages sur le salon.

- La programmation est inscrite dans la dynamique de la politique de lecture publique de la ville avec notamment le concours « jeunes auteurs boulonnais » à destination des lycéens et des collégiens et la participation à l'organisation et à la mise en œuvre du festival des 5 bibliothèques de la Ville (Coup de cœur des lecteurs, ateliers jeune public, lectures d'auteurs...).

**Développement du public**

- Le succès croissant du Salon (5000 visiteurs en 2010, 12 000 en 2015) est le fruit d'une politique de communication ciblée en amont de l'événement, notamment avec des partenariats radio (RTL), presse (Lire, L'Express), réseau de professionnels (Canal BD) et associatifs (Rotary Club).

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Le public le plus large est visé à la fois en diversifiant les thématiques abordées (fiction, romans historiques, biographies, beaux livres, essais...) et en proposant des auteurs de générations les plus larges.

**Localisation géographique :**

- BOULOGNE-BILLANCOURT

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures, prestations de services)	25 500,00	20,24%
Services externes (Location, imprimeur, graphiste)	37 181,00	29,51%
Autres services externes (réceptions, déplacements, honoraires, publicité)	61 315,00	48,66%
Personnel	2 000,00	1,59%
<b>Total</b>	<b>125 996,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Région IdF	5 000,00	3,97%
Etat (DRAC) (s)	10 000,00	7,94%
Commune	110 996,00	88,09%
<b>Total</b>	<b>125 996,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2017	5 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	7 760,00 €
2013	Contrat Urbain de cohésion Sociale	100 000,00 €
2013	Stratégies territoriales de sécurité – Fonctionnement	10 000,00 €
2014	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	7 760,00 €
2015	Aide régionale à la construction, reconstruction, extension, rénovation d'équipements sportifs liés aux lycées	320 000,00 €
2015	Terrains Synthétiques de grands Jeux	267 786,50 €
	<b>Montant total</b>	<b>729 806,50 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16012914</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : NEMOURS - SALON DU LIVRE - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Manifestations littéraires	7 030,00 €	29,87 %	2 100,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>2 100,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-65734-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE DE NEMOURS  
 Adresse administrative : 39 RUE DU DOCTEUR CHOPY  
77140 NEMOURS  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Madame Valérie LACROUTE, Députée-maire

N° SIRET : 21770333900135

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Manifestations littéraires  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien à l'organisation du salon du livre 2017 de Nemours.

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Le Salon du livre de Nemours a été créé afin de répondre à un double objectif : faire rayonner la culture et promouvoir la lecture sur le territoire de Nemours et ses environs. Cet événement s'inscrit dans la dynamique du concours d'écriture de nouvelles de la commune. La première édition du Salon s'est déroulée les 16 et 17 janvier 2016 avec pour invité d'honneur et parrain Franck Thilliez.

**Description :**

L'édition 2017 du Salon aura lieu les 14 et 15 janvier avec pour programmation :

- Des auteurs en dédicaces (Jacques Saussey, Claire Favan, Olivier Norek, Antoine Blocier, Fabrice Pichon...), des rencontres avec les éditeurs (Revue 813, Edition de l'Atelier Mosesu, Editions du Preau...).
- Une conférence sur "Tintin à Baker Street"
- Des ateliers d'écriture et des animations.

Bilan 2016 : 1024 visiteurs, 55 auteurs, 8 éditeurs

### Moyens mis en œuvre :

L'organisation et la logistique de l'événement sont assurées par l'équipe de la bibliothèque municipale de la ville.

### Intérêt régional :

L'événement présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

#### Dynamique secteur livre

- Présence de la chaîne du livre : librairie du Hérisson (Montargis), bibliothèque municipale, mobilisation du réseau Fontaine O livres pour la diffusion de l'information et participation des éditeurs

#### Attractivité et territoire

- Un projet culturel éducatif sera développé avec les élèves du lycée Bezout (blog d'interviews d'auteurs...)  
 - Rayonnant en zone semi-rurale, la commune de Nemours s'appuie sur le festival pour dynamiser les projets culturels du territoire, en s'appuyant sur les structures existantes : château-musée, bibliothèques, actions culturelles avec les établissements scolaires...

#### Dimension créative

- Une attention particulière est portée sur les jeunes auteurs qui sont invités et participent à des rencontres avec les lycéens de la ville et le public de la médiathèque : Cendrine Nougé, Johann Etienne, Oriane Papin, Gaëlle Perrin, Sophie Jomain...

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

### Public(s) cible(s) :

Ouvert à tous les publics, le public familial est particulièrement visé avec une programmation d'auteurs et d'éditeurs plus orientés jeunesse.

### Localisation géographique :

- NEMOURS

**Contrat Particulier** : Hors CPRD

**CPER** : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Services externes (location, animations, graphiste, impression)	3 204,00	45,58%
Autres services externes (réception, honoraires, publicité)	3 826,00	54,42%
<b>Total</b>	<b>7 030,00</b>	<b>100,00%</b>

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région IdF	2 100,00	29,87%
Mécénat et dons	500,00	7,11%
Nemours	4 430,00	63,02%
<b>Total</b>	<b>7 030,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	5 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	10 640,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	55 524,00 €
2014	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	10 640,00 €
2014	Financement des dossiers PRU et OPI	900 483,00 €
2015	Aide à la restauration du patrimoine protégé	393 455,00 €
2015	Financement des dossiers PRU et OPI	78 185,00 €
2016	Fonds d'urgence destiné aux communes franciliennes et groupements touchés par les inondations de fin mai et début juin 2016	49 000,00 €
	Montant total	1 497 927,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015339</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : CHATENAY-MALABRY - SALON DU LIVRE MERVEILLEUX - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Manifestations littéraires	34 400,00 €	14,53 %	5 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>5 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-65734-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE DE CHATENAY-MALABRY  
 Adresse administrative : 26 RUE DU DOCTEUR LE SAVOUREUX  
92290 CHATENAY-MALABRY  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Monsieur Georges SIFFREDI, Maire

N° SIRET : 21920019300015

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Manifestations littéraires  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien à l'organisation 2016 du Salon du livre merveilleux de Châtenay-Malabry

Date prévisionnelle de début de projet : 21 juillet 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 21 juillet 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La date de réception de la demande de soutien est le 21 juillet 2016. L'événement se déroule en novembre 2016 mais sa préparation nécessite de prendre en compte de manière anticipée les dépenses éligibles. En vertu de l'article 29 du règlement budgétaire et financier, une autorisation à titre exceptionnel et dérogatoire doit ainsi être prise afin de verser la subvention.

**Objectifs :**

Créé en 2011, le Salon du livre de Châtenay-Malabry est un événement majeur de la politique culturelle de la ville. Mettant à l'honneur le livre et la lecture pour tous, l'événement est ouvert à toutes les formes d'expression artistique, grâce à un partenariat étroit avec l'ensemble des équipements culturels et socio-culturels de la Ville, ainsi qu'avec les acteurs du monde associatif.

**Description :**

La 4ème édition du Salon du livre merveilleux aura lieu les 18 et 19 novembre au pôle culturel de la ville, piloté par la Médiathèque communale et proposera :

- Un travail préparatoire en amont avec les établissements scolaires de la ville,
- Lors de l'événement, autour de 4 pôles thématiques, des spectacles, animations, table-rondes, ateliers et dédicaces.

Bilan 2016 : 2000 visiteurs, 600 scolaires, 25 auteurs, 20 stands éditeurs.

#### Moyens mis en œuvre :

Accompagnées par l'ensemble des services de la ville, la médiathèque communale et la bibliothèque Louis-Aragon et leurs équipes (17 personnes) sont les pilotes de l'événement.

#### Intérêt régional :

L'événement présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

##### Dynamique secteur livre

- 25 auteurs invités (Laureline Amanieux, Pierre Cuvelier, Gilles Vervisch, Annick de Giry), 20 stands d'éditeurs et de libraires (Colibris - Châtenay-Malabry -, Le Roi Lire - Sceaux -, Mille Feuilles - Bièvres -, albums - Paris).

##### Développement du public et du lectorat

- Un développement spécifique est prévu en 2017 avec les 2 lycées de la ville (Emmanuel Mounier et Jean Jaurès), notamment avec le lycée professionnel : prise en charge du volet enfance du festival par les classes d'auxiliaire de puériculture et du volet signalétique et scénographie par la classe d'art appliqué.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

#### Public(s) cible(s) :

Le grand public est convié à l'événement, avec des actions spécifiques pour la petite enfance, les scolaires et les publics fréquentant les structures d'aide sociale.

#### Localisation géographique :

- CHATENAY-MALABRY

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures)	200,00	0,58%
Services externes (location, animations, rémunérations auteurs)	22 100,00	64,24%
Autres services externes (réception, honoraires, publicité, sécurité)	12 100,00	35,17%
Total	34 400,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région IdF	5 000,00	14,53%
CD 92 (a)	10 500,00	30,52%
Châtenay-Malabry	18 900,00	54,94%
Total	34 400,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2016	5 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	24 200,00 €
2014	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	24 200,00 €
	Montant total	48 400,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16012943</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LA FERME DU BUISSON - PULP FESTIVAL 2017 - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Manifestations littéraires	200 000,00 €	10,00 %	20 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>20 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-65738-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LA FERME DU BUISSON  
 Adresse administrative : ALLEE DE LA FERME  
 77186 NOISIEL  
 Statut Juridique : Etablissement Public Local à Caractère Industriel et Commercial  
 Représentant : Monsieur VINCENT ECHES, Directeur

N° SIRET : 75213652300012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Manifestations littéraires  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien à l'organisation du Pulp Festival 2017.

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Etablissement public de coopération culturelle, la Ferme du Buisson est un lieu de production et de diffusion dans les domaines du spectacle vivant, des arts plastiques, de la littérature et du cinéma.

**Description :**

Du 21 au 23 avril 2017, la Ferme du Buisson organisera la quatrième édition du Pulp Festival, événement consacré à la bande dessinée de création. La partie expositions / installations sera elle ouverte au public du 18 avril au 14 mai. Le festival s'articulera autour de quatre grands axes : un salon de la bande dessinée, des expositions et des installations, une pépinière de jeunes talents européens et des initiatives de médiation sur l'ensemble du territoire.

Le soutien régional pour 2017 accompagnera le développement de l'événement selon les axes suivants : déploiement de l'événement sur le territoire de la nouvelle agglomération, accentuation de la dimension

partenariale, renforcement des actions d'éducation artistique et culturelle, mise en avant de la valorisation de la jeune création.

Bilan 2016 : 25 000 visiteurs dont plus de 5000 scolaires, 80 professionnelles (auteurs, éditeurs, graphistes), 4 spectacles, 6 expositions, 4 performances, rencontres, tables-rondes, conférences, une librairie éphémère...

**Moyens mis en œuvre :**

L'équipe de la Ferme du Buisson est mobilisée soit 36 ETP.

**Intérêt régional :**

L'événement présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

**Dynamique secteur livre**

- La dimension partenariales sera renforcée avec la chaîne du livre : Librest, réseau de lecture publique territoire...

**Attractivité et territoire**

- Un festival "hors les murs" sera organisé pendant les 3 semaines de l'événement dans les communes de la CA (Pontault-Combault, Chelles)  
 - Les lycées du territoire sont des partenaires étroits de l'événement avec des projets développés en amont et aval du Festival avec les classes à PAC sur le Val Maubuée, des actions artistiques sur la Bande dessinée avec les lycées de Noisiel, Torcy, Rosny, Noisy-le-Grand et Bussy-Saint-Georges.

**Dimension créative**

- Pulp festival développera la transversalité de sa programmation entre BD et spectacle vivant, qui constitue l'originalité reconnue de l'événement. Parmi les auteurs invités : Marc-Antoine Mathieu, Stéphane Blanquet, Nicolas de Crécy, Philippe Dupuy, Marion Montaigne, Cyril Pedrosa...  
 - Les actions seront renforcées vers la jeune création avec sa programmation "pépinière de jeunes talents" : prix de la jeune création, projets tutorés grandes écoles (Ecole Boule, Arts Décoratifs, Gobelins, Ecole européenne supérieure de l'image, IMAC...)

**Développement des publics**

- Une équipe de 6 personnes travaille à l'année sur les relations avec l'ensemble des publics du territoire.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Le Festival vise le grand public avec une programmation particulière pour les scolaires, le monde universitaire et les populations du territoire.

**Localisation géographique :**

- CA PARIS VALLEE DE LA MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures)	50 000,00	25,00%
Services externes (droits auteurs, installation)	65 000,00	32,50%
Autres services externes (déplacements, réceptions, publicité)	50 000,00	25,00%
Frais de personnel	35 000,00	17,50%
<b>Total</b>	<b>200 000,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Rémunération des services (billetterie)	20 000,00	10,00%
Région IdF	20 000,00	10,00%
Fonds propres	140 000,00	70,00%
SOFIA (s)	15 000,00	7,50%
ADAGP (s)	5 000,00	2,50%
<b>Total</b>	<b>200 000,00</b>	<b>100,00%</b>

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	20 000,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	100 000,00 €
2013	Aides aux manifestations culturelles	27 000,00 €
2013	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	36 500,00 €
2013	Manifestations littéraires	15 000,00 €
2013	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	5 000,00 €
2013	Soutien à la création et à la diffusion numérique	17 899,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	100 000,00 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	33 000,00 €
2014	Manifestations littéraires (CR46-14)	20 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	100 000,00 €
2015	Aides aux manifestations culturelles	32 000,00 €
2015	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	82 275,00 €
2015	Manifestations littéraires (CR46-14)	20 000,00 €
2015	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes) (CR46-14)	5 000,00 €
2016	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	100 000,00 €
2016	Aides aux manifestations culturelles	58 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>751 674,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011831</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : AIMER LIRE EN HAUTE-VALLEE DE CHEVREUSE - LIRENVAL 2017 - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Manifestations littéraires	48 000,00 €	8,33 %	4 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>4 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : AIMER LIRE EN HTE VALLEE DE CHEVREUSE  
 Adresse administrative : RUE FABRE D EGLANTINE  
78460 CHEVREUSE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame MARIE-NOELLE ROLLAND, Présidente

Date de publication au JO : 2 octobre 2001

N° SIRET : 49227614200014

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Manifestations littéraires  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien à l'édition 2017 du Salon du livre de la Haute-Vallée de Chevreuse, "Lirenval".

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association Aimer lire en haute vallée de chevreuse travaille toute l'année à la réalisation du salon Lirenval préparé avec une centaine de classes et destiné aux habitants des 15 communes de la vallée de Chevreuse. Lirenval, le Salon du Livre de la Vallée, est devenu depuis plusieurs années déjà un rendez-vous important pour le public familial et scolaire du territoire.

**Description :**

Lirenval 2017, 17ème Salon du Livre de la Haute-Vallée de Chevreuse, aura lieu du 12 mars au 25 mars 2017 pour le grand public mais débute dès septembre 2016 avec les activités scolaires qui aboutissent en point d'orgue lors de l'événement lui-même par l'attribution des prix Michel Tournier (catégories jeunesse,

lycéens et adulte) et la restitution des travaux réalisés par les élèves.

La programmation est organisée sur deux temps :

- Du 12 au 24 mars, 130 classes sont accueillies pour rencontrer un auteur du prix Tournier, participer à des ateliers, des débats, découvrir les expositions et spectacles...
- le 25 mars, une matinée professionnelle pour les enseignants et bibliothécaires puis ouverture du salon au grand public (débats, expositions, dédicaces...).

Parmi les auteurs invités, Etienne Klein, Jérôme Garcin, Gaëlle Josse, Claude Pujade-Renaud, Henry Gougaud, Antoine Guillope; Emmanuel Eeckhout, François David, Roland Lehouq, Philippe Grangier...

Bilan 2016 : 10 000 visiteurs, 3000 élèves participant, 100 auteurs, 35 éditeurs

#### **Moyens mis en œuvre :**

Le comité d'organisation de l'événement est constitué d'une groupe de pilotage de 10 administrateurs avec réunions hebdomadaires, un comité de lecture et un comité pédagogique et logistique. Une centaine de bénévoles participent à la préparation et à la tenue de l'action.

#### **Intérêt régional :**

L'événement présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

Dynamique secteur livre

- Trois librairies indépendantes sont partenaires du festival (Liragif - Gif-sur-Yvette-, le Pavé du canal - Montigny le Bretonneux-, Lettres voisines - Voisins le Bretonneux-), notamment en proposant les ouvrages des auteurs participants et en fournissant aux établissements scolaires les ouvrages pour le prix Michel Tournier.

Attractivité et territoire

- L'association fédère le réseau de bibliothèques locales (10 établissements) en les associant étroitement au comité de lecture et aux rendez-vous littéraires.

Développement du public et du lectorat

- Environ 100 auteurs et 35 éditeurs seront présents. 10 000 visiteurs attendus (dont 3000 élèves participants)

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

#### **Public(s) cible(s) :**

En priorité les scolaires (environ 3000 élèves de primaire, collège et lycée) puis une ouverture à tous les publics le samedi ponctuant l'événement.

#### **Localisation géographique :**

- CC HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (fournitures)	5 000,00	10,42%	Rémunération des services (billeterie, stands)	7 000,00	14,58%
Services externes (hébergement, restauration, droits auteurs documentation, assurance...)	26 000,00	54,17%	DRAC (s)	3 000,00	6,25%
Autres services externes (transports, réceptions, honoraires, publicité...)	17 000,00	35,42%	Région IdF	4 000,00	8,33%
Total	48 000,00	100,00%	PNR HVC (s)	4 000,00	8,33%
			CC HVC	13 000,00	27,08%
			Mécénat et dons	6 000,00	12,50%
			Fonds propres	11 000,00	22,92%
			Total	48 000,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	4 000,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Manifestations littéraires	2 000,00 €
2014	Manifestations littéraires	2 000,00 €
2014	Manifestations littéraires (CR46-14)	2 000,00 €
2015	Manifestations littéraires (CR46-14)	2 000,00 €
	Montant total	8 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16012928</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : FLPEJR - SALON DU LIVRE DE JEUNESSE 2017 - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Manifestations littéraires	99 150,00 €	8,07 %	8 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>8 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : FLPEJR FREDERIC LOUIS PAUL ELSA  
JULES ROLAND ET LES AUTRES

Adresse administrative : 66 ROUTE D'AULNAY  
91180 SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur PATRICE DUCROU, Président

Date de publication au JO : 16 avril 1999

N° SIRET : 49284926000012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Manifestations littéraires  
Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien à l'organisation du Salon du livre de jeunesse de Saint-Germain-les-Arpajon 2017.

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016  
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017  
Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

A l'échelle de 23 communes de l'Arpajonnais, l'association FLPEJR vise à promouvoir les manifestations culturelles autour de la jeunesse et à rassembler les acteurs contribuant au développement de la lecture publique.

**Description :**

La 18ème édition du salon du livre jeunesse de Saint-Germain-les-Arpajon se déroulera du 6 au 12 mars 2017. Cet événement rassemble tous les acteurs du territoire qui contribuent au développement de la lecture publique (libraires, bibliothèques, auteurs, établissements scolaires de la maternelle au lycée)

autour d'un programme d'animation comportant des journées professionnelles, des ateliers et des rencontres.

Parmi les auteurs invités cette année : Anne Fine, Cathy Ytak, Claire Cantais, Clémence Pollet, Didier Jean et Zad, Michel Piquemal, Ingrid Godon...

Bilan 2016 : 3412 visiteurs, 2985 élèves, 16 auteurs/illustrateurs, 36 éditeurs, 2 librairies, 138 rencontres organisées dans les classes

#### **Moyens mis en œuvre :**

L'association est animée par une salariée et un bénévole. La préparation et la tenue de l'événement sont assurées par les services techniques des villes partenaires et des bénévoles.

#### **Intérêt régional :**

L'événement présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

##### Dynamique secteur livre

- Une journée professionnelle est prévue pour les bibliothécaires et enseignants.
- La librairie "La Plume du page" (Versailles) est partenaire.

##### Attractivité et territoire

- Les bibliothèques municipales et communautaires des villes partenaires font tourner des expositions en amont de l'événement et reçoivent les auteurs pour des rencontres avec le public.

##### Développement du public et du lectorat

- En 2017, l'événement sera le point central d'une action sur l'année mobilisant le réseau de lecture publique et les établissements scolaires du territoire

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

#### **Public(s) cible(s) :**

La programmation de l'événement s'adresse à chaque catégories de public : scolaires (primaires, collèges et lycées), centre de loisirs, professionnels, enseignants, grand public.

#### **Localisation géographique :**

- CA COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016



<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures)	600,00	0,61%
Services externes (hébergement, transport, restauration, rémunération auteurs, animations, sécurité...)	47 800,00	48,21%
Autres services externes (imprimerie, graphisme, internet...)	9 750,00	9,83%
Frais de personnel	41 000,00	41,35%
Total	99 150,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Région IdF	8 000,00	8,07%
CD91 (s)	12 000,00	12,10%
DRAC (s)	4 000,00	4,03%
CA Coeur Essonne Agglomération (s)	64 700,00	65,25%
Rémunération des services (scolaires, stands)	7 700,00	7,77%
Fonds propres	2 750,00	2,77%
Total	99 150,00	100,00%

#### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	8 000,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Manifestations littéraires	6 000,00 €
2014	Manifestations littéraires	6 000,00 €
2014	Manifestations littéraires (CR46-14)	8 000,00 €
2015	Manifestations littéraires (CR46-14)	8 000,00 €
	Montant total	28 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16012942</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : ASSOCIATION COUP DE SOLEIL - MAGHREB DES LIVRES - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Manifestations littéraires	64 500,00 €	12,40 %	8 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>8 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COUP DE SOLEIL  
 Adresse administrative : 132 RUE DE RIVOLI  
75001 PARIS 1  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur GEORGES MORIN, Président

Date de publication au JO : 2 décembre 1985

N° SIRET : 38407472000036

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Manifestations littéraires  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien à l'organisation du Maghreb des livres 2017.

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Créée en 1985, l'association Coup de soleil aspire à faire découvrir la culture du Maghreb. Organisé depuis 1994, le Maghreb des livres permet au public de découvrir et acheter des livres parlant du Maghreb et des Maghrébins, de rencontrer les auteurs, de participer aux débats, rencontres et cafés littéraire.

**Description :**

Le 23ème Maghreb des livres se déroulera les 18 et 19 février 2017 à l'Hôtel de ville de Paris. Les lettres algériennes seront à l'honneur. Environ 120 auteurs français et algériens sont présents une programmation proposant des dédicaces, 4 cafés littéraires, 8 séquences d'entretiens, 4 tables-ronde, 4 rencontres auteurs-public, 4 lectures de textes, des expositions...

Parmi les auteurs invités : Tahar Ben Jelloun, Loubna Abidar, Joseph Andras, Béatrice Fontanel, Edwy Plenel, Michel Quint, Hubert Védrine, Fawzia Zouari...

Bilan 2016 : 5100 visiteurs, 153 auteurs, 30 intervenants

#### **Moyens mis en œuvre :**

L'événement est organisé par les membres du CA et du bureau de l'association soit une trentaine de personnes travaillant de septembre à février. Une soixantaine d'adhérents de l'association est mobilisée pendant les deux jours de la manifestation.

#### **Intérêt régional :**

L'événement présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

##### Dynamique secteur livre

- Trois librairies sont partenaires de l'événement : librairie Gallimard - le Divan (Paris 15ème), Librairie l'Attrape-cœur (Paris 15ème), ainsi que le diffuseur l'Oiseau Indigo pour les éditions du Maghreb, de Belgique et du Québec.
- Paris-bibliothèque est présent avec deux stands pour mieux faire connaître l'action du réseau de lecture publique parisien.

##### Attractivité et territoire

- Une action avec le Lycée Louis-Armand (Eaubonne, Val-d'Oise) est organisée d'octobre à décembre, les lycéens et leurs enseignants travaillent sur quelques ouvrages, et une restitution publique est organisée lors de l'événement.

##### Développement du public et du lectorat

- Un nouveau volet de l'événement sera développé en 2017, le "Maghreb des livres hors les murs" : il s'agit de créer la rencontre entre auteurs et lycéens franciliens dans leur établissement en lien avec la médiathèque et la librairie de proximité. Pour l'édition 2017, un lycée va être contacté : lycée Etienne Dolet Paris XXème.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

#### **Public(s) cible(s) :**

L'événement s'adresse à tous les publics, avec une programmation spécifique pour le public jeune et un accès à la littérature jeunesse assuré par la librairie l'Attrape-cœur.

#### **Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures, matériel)	2 925,00	4,53%
Services externes (locations, entretien, assurance, documentation)	12 060,00	18,70%
Autres services externes (rémunérations, publicité, déplacements...)	19 730,00	30,59%
Frais de personnel	29 785,00	46,18%
Total	64 500,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Rémunération des services	1 500,00	2,33%
Etat (s) (Min. Ville, Min. Culture, Min. intérieur)	55 000,00	85,27%
Région IdF	8 000,00	12,40%
Total	64 500,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2017	8 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Manifestations littéraires	30 000,00 €
2014	Manifestations littéraires (CR46-14)	15 000,00 €
2015	Manifestations littéraires (CR46-14)	15 000,00 €
	Montant total	60 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014841</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : VERBES - LIVRE 2016</b>
------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	61 000,00 €	16,39 %	10 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		10 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : VERBES  
 Adresse administrative : 30 RUE YVONNE LE TAC  
75018 PARIS 18  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame MARIE-ROSE GUARNIERI, Présidente

Date de publication au JO : 8 mai 1999

N° SIRET : 42386430500010

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : manifestation "Un livre, une rose"

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association Verbes réunit des librairies indépendantes dans l'objectif d'affirmer le rôle de ces librairies dans la promotion de la littérature et l'écriture contemporaine.

**Description :**

L'association Verbes a été fondée en 1999 par Marie-Rose Guarniéri, gérante de la librairie des Abbesses, Paris 18ème. Depuis 14 ans, l'association fédère près de 500 librairies de création dans le cadre des initiatives d'envergure nationale qu'elle organise : la fête de la librairie « Un livre, une rose » et le prix Wepler Fondation La Poste qui est attribué à des auteurs contemporains publiés dans l'année.

La Fête de la librairie, version française de la San Jordi catalane, dans le cadre de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur, rassemble chaque année 450 librairies indépendantes en France, en Belgique et en Suisse francophone. Ce rendez-vous est l'occasion pour la librairie de réaffirmer son combat en faveur de la diversité éditoriale, le droit des auteurs et les livres de papier.

### **Intérêt régional :**

#### **1-Dynamique secteur livre**

En avril 2017, lors de la 18ème édition de « Un livre, une rose », le public est invité à se rendre dans les librairies participantes où lui seront offerts une rose selon la tradition catalane et un livre « Le CORPS du livre », hommage aux métiers de graphiste et d'éditeur qui font naître les livres.

#### **2-Attractivité et territoire**

Une campagne de communication accompagne la manifestation afin de permettre de sensibiliser le grand public aux enjeux de la librairie indépendante de création.

80 librairies franciliennes ont participé à cette action en 2016.

#### **3-Dimension créative**

Pour ce livre qui sera abondamment illustré et nourri de prises de paroles de maquettistes, éditeurs, libraires, collectionneurs, l'association s'associera à un certain nombre d'éditeurs, tels que Actes Sud, Christian Bourgois, POL, Gallimard, Sabine Wespieser, Allia, Le Tripode, Le Nouvel Attila, Minuit, etc.

#### **4-Développement du public et du lectorat**

En 2016, l'association a publié un livre intitulé « Amour et Psyché » (extrait de L'âne d'or ou les métamorphoses d'Apulée) tiré à 23 000 exemplaires distribués aux lecteurs par les librairies participantes.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

### **Localisation géographique :**

- FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel (attaché de presse, création du livre, coordination et logistique avec les libraires)	20 000,00	32,79%
Publication, réalisation, impression d'un texte relié	27 000,00	44,26%
Recherche et documentation	4 000,00	6,56%
Frais de fonctionnement (envois, fournitures, photocopies, déplacements, réceptions, etc)	6 000,00	9,84%
Correctrice et coordinatrice pour le livre	1 000,00	1,64%
Droits d'auteurs	1 000,00	1,64%
Recherche et prospection pour de nouveaux partenariats publics et privés	2 000,00	3,28%
<b>Total</b>	<b>61 000,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Centre National du livre (S)	25 000,00	40,98%
Inscriptions libraires	26 000,00	42,62%
Région Ile-de-France	10 000,00	16,39%
<b>Total</b>	<b>61 000,00</b>	<b>100,00%</b>

#### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	10 000,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	15 000,00 €
2014	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre) (CR46-14)	15 000,00 €
2015	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre) (CR46-14)	15 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>45 000,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014844</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : PARIS LIBRAIRIES - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	44 200,00 €	33,94 %	15 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		15 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : PARIS LIBRAIRIE ASSOCIATION DES LIBRAIRIES DE PARIS  
 Adresse administrative : 238 RUE DE LA CONVENTION  
75015 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Laura DE HEREDIA, Directrice

Date de publication au JO : 18 août 2012

N° SIRET : 75375835800018

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : actions améliorant la visibilité du site.

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association Paris Librairies a pour objectif de valoriser l'image des librairies de Paris en promouvant leurs fonds, leur service, leur accueil et le métier de libraire et d'augmenter la fréquentation des librairies, afin notamment de faire face à la montée de la vente en ligne.

**Description :**

Partant du constat que « c'est à Paris que l'achat en ligne sur des sites prédateurs pour la librairie est le plus fréquent », l'association a créé un site Internet, permettant la localisation et la réservation d'un ouvrage dans l'ensemble des librairies adhérentes. Afin d'améliorer la visibilité et la promotion de Paris



Librairies, l'association envisage une refonte complète du site internet et le développement d'une application mobile.

### Intérêt régional :

#### 1-Dynamique secteur livre

L'association Paris Librairies doit consolider son action pour développer sa notoriété, renforcer les liens entre les librairies adhérentes en développant et perfectionnant des outils de communication à l'occasion du Pari des libraires, du Salon du livre de Paris.

Les développements de son site et de l'application visent à mieux répondre aux attentes des usagers, conformément à l'évolution des pratiques.

#### 2-Attractivité et territoire

L'association rassemble à ses débuts des librairies parisiennes et s'est depuis ouverte aux librairies de la première couronne.

111 librairies franciliennes adhèrent à l'association.

#### 3-Développement du public et du lectorat

Paris Librairie est une offre reconnue et appréciée par le public et les professionnels comme alternative aux autres offres de vente en ligne. Le site connaît une fréquentation régulière de 10 000 utilisateurs par mois, soit 60 000 pages vues. En 2016, Paris Librairies a lancé une campagne de communication avec le groupe Radio France en fin d'année.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

### Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Honoraires	25 000,00	56,56%	Participation des usagers	14 200,00	32,13%
Frais de personnel	19 200,00	43,44%	DRAC (S)	15 000,00	33,94%
Total	44 200,00	100,00%	Région Ile-de-France	15 000,00	33,94%
			Total	44 200,00	100,00%

## ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	15 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2013	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	30 000,00 €
2013	E-mutualisation	12 348,00 €
2013	E-mutualisation	34 076,00 €
2014	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre) (CR46-14)	25 000,00 €
2015	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre) (CR46-14)	20 000,00 €
	Montant total	121 424,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015503</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : SOCIETE DES GENS DE LETTRES - PROGRAMME JEUNE CREATION - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	153 050,00 €	19,60 %	30 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>30 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : STE DES GENS DE LETTRES DE FRANCE  
 Adresse administrative : 38 RUE DU FG SAINT-JACQUES  
75014 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur PATRICE DUCROU, Président

Date de publication au JO : 28 avril 1838

N° SIRET : 39284324900013

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien au programme d'action à la professionnalisation et à la valorisation des jeunes auteurs.

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

La SGDL a été fondée en 1836 par les jeunes auteurs qu'étaient à l'époque Victor Hugo, Alexandre Dumas, etc. Veillant à la préservation du droit moral et des droits patrimoniaux de tous les auteurs de l'écrit, elle porte depuis ses origines une attention particulière à la création contemporaine et au devenir des écrivains.

**Description :**

La SGDL propose de construire une programmation annuelle placée sous le signe de la jeune création contemporaine déclinée à travers des temps forts et des actions :

- Un accompagnement à la professionnalisation des jeunes auteurs : 2 sessions pour les auteurs émergents / Un master class animé par un auteur de renom
- Une programmation d'événements publics : rencontres littéraires à l'Hôtel de Massa (premiers romans, relève des traducteurs, poésie urbaine...) / Un temps fort au Salon du livre 2017 / Un forum en octobre "Ecrivains génération Y"
- Prix révélation 2017 : sélection avec des libraires de la Région Ile-de-France
- Littérature et musique : une soirée concert et lecture
- Les actions en lycées : ateliers d'écriture animés par de jeunes auteurs dans 4 lycées franciliens.

Les lycées sont en cours de sélection, en partenariat avec les médiateurs culturels régionaux.

### **Intérêt régional :**

L'événement présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

#### Dynamique secteur livre

- L'ensemble de la programmation sera établie et mise en oeuvre avec la chaîne du livre, notamment le prix Révélation qui primera un jeune auteur à partir des sélections et d'un jury de libraires ou encore le partenariat étroit avec les masters de création littéraire de Paris 8 et Cergy-Pontoise.
- Le programme proposé concourt à la professionnalisation des écrivains émergents en abordant les questions du liens aux éditeurs, des aides à la création contemporaine...
- Le forum "Ecrivains génération Y / Les auteurs qui émergent avec le XXIème siècle" proposera des tables-rondes et conférences accompagnées d'un commentaire des récentes études sur les jeunes auteurs et les primo-romanciers. Quelques exemples des questions soulevées : qui forme cette nouvelle génération d'auteurs grandis avec internet ? Qui sont les nouveaux éditeurs indépendants ? Quel modèle économique pour ces auteurs émergents ?...

#### Dimension créative

- Entièrement tournée vers la valorisation de la jeune création, l'ensemble des champs créatifs liés à l'écriture et à la transmission de la littérature sera investi : romanciers, poètes, paroliers, traducteurs.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants.

### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures, fluides...)	2 000,00	1,31%
Services externes (droits auteurs, assurance, organisation rencontres, imprimeur, graphiste...)	39 250,00	25,65%
Autres services externes (déplacements, réceptions, honoraires, publicité...)	30 800,00	20,12%
Frais de personnel	81 000,00	52,92%
Total	153 050,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Région IdF	30 000,00	19,60%
Fonds propres	121 050,00	79,09%
Rémunération des services	2 000,00	1,31%
Total	153 050,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2017	30 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes) (CR46-14)	5 000,00 €
	Montant total	5 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015708</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : CIBLE 95 - LIVRE 2016</b>
--------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	19 210,00 €	15,62 %	3 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		3 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CIBLE 95  
 Adresse administrative : RUE SAINT FLAIVE  
95120 ERMONT  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Mélanie DUCHET, Présidente

Date de publication au JO : 20 mars 1987

N° SIRET : 41313691200016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : organisation du "Festival du conte en Val d'Oise" et des "Printemps sonores"

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association Cible 95 a pour objet de promouvoir la lecture publique sous toutes ces formes, par le biais de rencontres et de manifestations en direction des professionnels et des publics.

**Description :**

L'association a pour ambition, d'une part, de faire la promotion du récit sous toutes ses formes (livres, écrits, images, sons, multimedia) et, d'autre part, d'animer et de dynamiser un réseau en développant les échanges, les connaissances et les compétences des professionnels, notamment par le biais de groupes de travail consacrés aux thématiques suivantes : littérature jeunesse et adolescents, accueil des adolescents, bandes dessinées, petite enfance, conte, image et son, pratiques numériques en

bibliothèques.

### Intérêt régional :

#### 1-Dynamique secteur livre

En 2017, Cible 95 prévoit de poursuivre la mise en œuvre de deux actions culturelles :

- "le Festival du conte en Val d'Oise" de mi-octobre à fin novembre qui propose une scène ouverte de conteurs franciliens et des spectacles de contes
- "Les Printemps Sonores : musiques Funk and Soul " de mars à juin pendant lequel sont organisés des concerts, des conférences, des expositions, des ateliers d'initiation aux instruments et aux danses, des projections de films suivies de débats.

#### 2-Attractivité et territoire

Cible 95 compte aujourd'hui 32 collectivités (communes et des communautés d'agglomérations)

#### 3-Développement du public et du lectorat

En 2015, Les Printemps Sonores ont rassemblé 2 400 spectateurs et le Festival du conte 1 200 spectateurs, sans compter la scène ouverte.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

### Localisation géographique :

- VAL D'OISE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures de bureau ou d'entretien)	3 000,00	15,62%
Services externes (location, hébergement, musiciens, conteurs, assurance, droits d'auteurs, graphiste)	8 640,00	44,98%
Autres services externes (déplacements, missions, réception, frais postaux et de télécommunication, supports de communication)	5 470,00	28,47%
Frais de personnel	2 100,00	10,93%
<b>Total</b>	<b>19 210,00</b>	<b>100,00%</b>

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
CD Val d'Oise	9 960,00	51,85%
DRAC Ile-de-France (S)	1 850,00	9,63%
Adhérents	4 400,00	22,90%
Région Ile-de-France	3 000,00	15,62%
<b>Total</b>	<b>19 210,00</b>	<b>100,00%</b>

## ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	3 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2013	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	5 000,00 €
2014	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	5 000,00 €
2015	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre) (CR46-14)	3 000,00 €
	Montant total	13 000,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015714</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : EDITEURS ASSOCIES - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	44 700,00 €	33,56 %	15 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		15 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LES EDITEURS ASSOCIES  
 Adresse administrative : 10 RUE TOURNEFORT  
75005 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame ANNE LELOUP, Présidente

Date de publication au JO : 31 janvier 2004

N° SIRET : 45186577800034

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : organisation du Festival Raccord(s).

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association Les éditeurs associés a pour objet de favoriser la collaboration entre petites structures éditoriales en vue d'améliorer leur représentation, par le biais d'actions de diffusion, de promotion et d'animations.

**Description :**

Les Editeurs associés sont composés de quatre maisons d'édition, Esperluète, Chandaigne, Points de suspension, A Propos. Ils disposent d'un local qui consiste à la fois en un lieu de travail, de stockage pour

les éditeurs, de rencontres et d'animations.

Afin d'améliorer la visibilité de la petite édition, les Editeurs associés prévoient d'organiser, pour la quatrième année, de février à fin avril 2017, le Festival Raccord(s) en partenariat avec d'autres éditeurs, des lieux du livre et d'autres acteurs culturels.

### **Intérêt régional :**

#### 1-Dynamique secteur livre

Le Festival Raccord(s) est né de l'envie de décloisonner le livre, de lui offrir de nouveaux espaces de visibilité et d'établir un dialogue entre le livre et les autres formes d'expression et de savoirs.

Parallèlement, les Editeurs associés poursuivent une série d'actions, telles que :

- la participation à des salons du livre, dont Montreuil;
- l'organisation de journées de rencontres en direction des professionnels ;
- la réalisation d'une exposition sur l'art de la correspondance;

#### 2-Dimension créative

En 2016, le festival Raccords a été organisé avec 15 autres éditeurs indépendants (parmi lesquels, L'Atelier du poisson soluble, Le Castor Astral, Le Chemin de fer, Corti, Créaphis, les éditions de l'Epure, Interférences, MeMo, Théâtrales, Les Trois ourses, Verdier, etc). Il a proposé 44 événements (rencontres en librairies, ateliers de création, lectures-concerts, projections, spectacles pour la jeunesse, etc) et 4 expositions en créant des ponts entre le livre et d'autres domaines artistiques pour valoriser l'édition indépendante.

#### 3-Attractivité et territoire

Le festival s'est déroulé dans 40 lieux (librairies, bibliothèques, centres culturels, théâtres, musées, etc) à Paris et prévoit de s'étendre dans d'autres lieux franciliens en 2017, à la fois des librairies et des médiathèques à Boulogne, Vincennes, Chevreuse, Limours, Saint-Mandé, Saint-Cloud, Nogent-sur-Marne, Bezons, Pantin, Saint-Ouen, La Courneuve, Enghein-Les-bains, etc.

#### 4-Développement du public et du lectorat

En 2016, la troisième édition du Festival Raccord(s) a réuni plus de 3 000 personnes.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (matériel de bureau, livres)	5 280,00	11,81%
Autres services externes (communication, prestations intervenants extérieurs, honoraires, site internet, frais opstaux et télécommunication, réceptions, location salle, déplacements hébergements)	35 420,00	79,24%
Frais de personnel	4 000,00	8,95%
Total	44 700,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Participation des usagers	4 100,00	9,17%
Vente de livres	5 600,00	12,53%
SOFIA (S)	12 000,00	26,85%
DRAC (S)	5 000,00	11,19%
Pass Raccord(s)	3 000,00	6,71%
Région Ile-de-France	15 000,00	33,56%
Total	44 700,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2017	15 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	15 000,00 €
2014	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre) (CR46-14)	15 000,00 €
2015	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre) (CR46-14)	15 000,00 €
	Montant total	45 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015754</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : BIBLIOTHEQUES EN SEINE SAINT DENIS - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	121 000,00 €	12,40 %	15 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		15 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES EN SEINE-SAINT-DENIS  
 Adresse administrative : 4 RUE DE L'UNION  
93000 BOBIGNY  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Pascale LE CORRE, Présidente

Date de publication au JO : 12 juillet 1997

N° SIRET : 45043301600018

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : organisation de la manifestation Hors Limites

Date prévisionnelle de début de projet : 10 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 10 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La date de dépôt est le 30 juin 2016. Compte tenu de la date du premier plateau qui se déroule le 10 novembre et de la nécessité d'engager les dépenses pour la rémunération des auteurs le 10 novembre et en vertu de l'article 29 du règlement budgétaire et financier, une autorisation à titre exceptionnel et dérogeatoire doit ainsi être prise afin de verser la subvention.

**Objectifs :**

L'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis a pour objet de favoriser la mutualisation et la coopération entre les bibliothèques et médiathèques de Seine-Saint-Denis.

**Description :**

Afin d'animer le réseau des bibliothèques en Seine-Saint-Denis, l'association coordonne des groupes de travail (numérique, littérature contemporaine, lectures adolescentes, images et cinéma, etc), mutualise des connaissances et des outils et participe à la promotion de la création littéraire contemporaine. Elle organise des rencontres et des débats sur des enjeux professionnels et développe des partenariats avec les acteurs du livre et de la lecture publique pour une inscription territoriale élargie, avec les associations départementales des bibliothèques du 77, du 92 et du 94, Paris Bibliothèques, La Fonderie, la BPI, la Maison des écrivains et de la littérature, le Salon du livre et de la presse jeunesse, les Universités Paris 8 et Paris 13.

Créée en 2000, la manifestation Hors limites participe au dynamisme culturel qui anime le réseau des bibliothèques du département. Le festival se déroule dans les médiathèques et les bibliothèques du département de la Seine-Saint-Denis et « hors les murs » dans diverses structures culturelles partenaires et commencera à s'étendre en 2017 à des lieux parisiens et du Val-de-Marne.

### **Intérêt régional :**

#### **1-Dynamique secteur livre**

Aboutissement d'un travail mené sur l'année, Hors Limite consiste en un programme de rencontres avec des auteurs, des animations et des expositions dans les bibliothèques afin de présenter la littérature contemporaine dans sa diversité d'écritures et de favoriser la lecture du plus grand nombre. La prochaine édition se déroulera du 27 mars au 1er avril 2017.

#### **2-Dimension créative**

Le Festival est aussi l'occasion de travailler tout au long de l'année autour des écritures contemporaines, avec la mise en place d'un comité de lecture de romans contemporains, des matinées de réflexion sur la programmation et la rencontre d'auteurs. Il vise aussi à favoriser les partenariats avec la chaîne du livre (libraires, éditeurs, etc) et les acteurs culturels du territoire.

#### **3-Attractivité et territoire**

En 2016, le festival Hors Limites s'est déroulé dans 31 villes et 60 lieux pour une centaine de rencontres en Seine-Saint-Denis mais rayonne beaucoup plus largement, eu égard aux nombreux partenariats de l'association.

L'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis rassemble, parmi ses adhérents, la majorité des 80 bibliothèques et médiathèques de la Seine-Saint-Denis.

#### **4-Développement du public et du lectorat**

En 2016, le festival hors Limite a connu un élargissement de la fréquentation et a réuni plus de 3 400 personnes.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

### **Localisation géographique :**

- DEPARTEMENT DE PARIS
- SEINE SAINT DENIS
- VAL DE MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures d'ateliers ou d'activités, eau, gaz, électricité, téléphone, fournitures)	2 550,00	2,11%
Auteurs, spectacles	41 000,00	33,88%
Formateurs (conseil et presse)	10 000,00	8,26%
Services externes (hébergement, location)	2 700,00	2,23%
Autres services externes (communication, graphiste, imprimeurs, déplacements, réceptions, soirées d'ouverture et de clôture)	30 100,00	24,88%
Frais de personnel	34 650,00	28,64%
<b>Total</b>	<b>121 000,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Départements Petite couronne	1 000,00	0,83%
Participations villes	6 500,00	5,37%
Centre National du livre (S)	15 000,00	12,40%
Ambassade	1 500,00	1,24%
CD Seine-Saint-Denis	66 000,00	54,55%
Fondation La Poste	2 000,00	1,65%
Fondation BNP	2 000,00	1,65%
Sofia	12 000,00	9,92%
Région Ile-de-France	15 000,00	12,40%
<b>Total</b>	<b>121 000,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2017	15 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	15 000,00 €
2014	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre) (CR46-14)	15 000,00 €
2015	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre) (CR46-14)	15 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>45 000,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015755</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : FONTAINE O LIVRES - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	55 000,00 €	36,36 %	20 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		20 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : FONTAINE O LIVRES  
 Adresse administrative : 5 PAS PIVER  
75011 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Théodore GRIMMEISEN, Président

Date de publication au JO : 20 décembre 1997

N° SIRET : 42890588900013

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : développement d'outils numériques pour la visibilité de l'édition indépendante francilienne

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 2 octobre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La date de dépôt est le 30 juin 2016. Compte tenu de la nécessité d'engager des dépenses dès le 1er octobre et en vertu de l'article 29 du règlement budgétaire et financier, une autorisation à titre exceptionnel et dérogatoire doit ainsi être prise afin de verser la subvention.

**Objectifs :**

L'association Fontaine o livres a pour objet l'appui économique aux structures de la filière du livre en Ile-de-France dans l'objectif de consolider, pérenniser et implanter durablement les entreprises de la filière sur le territoire. Pour cela, l'association développe ses activités autour de 3 pôles : pépinière d'entreprise, animation d'un réseau d'acteurs, organisme de formation professionnelle.

**Description :**

Depuis plusieurs années, l'association mène des missions de valorisation des catalogues des éditeurs indépendants franciliens auprès des bibliothèques, auxquelles elles ont peu accès. Elle a ainsi utilisé son site web pour valoriser leurs publications mais celles-ci sont peu visibles en raison de l'obsolescence du site.

### Intérêt régional :

#### 1-Dynamique secteur livre

Aujourd'hui, Fontaine o livres souhaite mettre plus en valeur les 35 éditeurs adhérents en créant une véritable plateforme de valorisation en ligne des publications. En parallèle, elle souhaite mettre en place des services innovants pour répondre au besoin de visibilité des maisons d'édition indépendantes: incitation à disposer de métadonnées de qualité, lien vers les librairies indépendantes, newsletters thématiques, interviews-vidéos d'auteurs et d'éditeurs, vente de livres numériques, développement des canaux de communication (vidéos, relais événementiel, réseaux sociaux).

#### 2-Dimension créative

Fontaine o livres compte aujourd'hui 35 maisons d'édition partenaires :

Anacaona, L'échappée belle, Asphalte, La Souris Qui Raconte, Atelier Eva Vincze, Au-delà du raisonnable, Les Editions des Éléphants, À dos d'âne, Bruno Doucey, Les petites bulles, Éditions du Mauconduit, Piranha, Intervalles, Les Fourmis Rouges, Questions Théoriques, Thierry Marchaisse, Théâtrales, Rue des Promenades, Christophe Lucquin, Scitep, h'Artpon, Serge Safran, L'Agrume, Sous la lime, L'Apprimerie, The Hoochie Coochie, L'Asiathèque, etc.

#### 3-Attractivité et territoire

En 2015, Fontaine o livres a également initié un programme de 8 rencontres intitulé « les Fol rencontres » composé de cartes blanches à 4 éditeurs et de conférences interprofessionnelles afin de se faire l'écho des coopérations innovantes entre les acteurs de la chaîne du livre.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

### Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Graphiste	7 294,00	13,26%
Autres services externes (honoraires développeur, abonnement Onixsuite, honoraires formation)	34 901,00	63,46%
Frais de personnel	12 805,00	23,28%
Total	55 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
DRAC (S)	10 000,00	18,18%
Ville de Paris (S)	25 000,00	45,45%
Région Ile-de-France	20 000,00	36,36%
Total	55 000,00	100,00%



<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	8 000,00 €
2018	12 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2013	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	15 000,00 €
2013	Soutien aux télécentres et aux espaces de travail collaboratif	40 994,00 €
2014	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre) (CR46-14)	15 000,00 €
2015	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre) (CR46-14)	10 000,00 €
	Montant total	80 994,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015758</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LIBREST - LIVRE 2016</b>
-------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	30 000,00 €	33,33 %	10 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		10 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LIBR'EST  
 Adresse administrative : 3 RUE CONSTANT BERTHAUT  
75020 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur PASCAL THUOT, Président

Date de publication au JO : 17 avril 2012

N° SIRET : 50820519200018

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : l'organisation des "Petits Librest".

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Fondé en 2008, Librest rassemble aujourd'hui neuf librairies indépendantes, principalement situées dans l'est parisien, qui partagent une même conception du métier de libraire, en étant à la fois attentifs au développement d'un fonds diversifié et raisonné, de conseils aux lecteurs, d'une politique d'animation culturelle dynamique, avec une volonté d'implication au sein d'un territoire.

Librest a pour objectif de promouvoir le livre et la culture ainsi que le savoir-faire de la librairie en matière d'animation et d'organisation d'événements.

**Description :**

Partant du constat que le goût de la lecture se développe très tôt, l'association souhaite contribuer à mettre des livres dans les mains des enfants pour en faire des lecteurs de demain.

### **Intérêt régional :**

#### 1-Dynamique secteur livre

Librest organise un projet sur les lectures des enfants intitulé « Les Petits Librest ». Afin d'encourager la lecture, celle-ci souhaite mettre à disposition des écoles maternelles et primaires et autres structures éducatives (centres de loisirs, bibliothèques) les compétences et ressources des librairies pour les accompagner dans leurs projets éducatifs.

Les enseignants pourront solliciter, dans le cadre de leurs projets pédagogiques « les petits librest » pour des lectures, des ateliers des débats.

#### 2-Dimension créative

Par leur connaissance du secteur du livre jeunesse, leurs relations avec les éditeurs et auteurs, Librest pourra répondre aux sollicitations des enseignants, suggérer et concrétiser des actions littéraires en milieu scolaire.

#### 3-Attractivité et territoire

Librest est une association de neuf librairies indépendantes :

- L'Atelier, Paris 20ème
- Atout livre, Paris 12ème
- Le Comptoir des mots, Paris 20ème
- Le Genre urbain, Paris 20ème
- La Manoeuvre, Paris 11ème
- Millepages, Vincennes 94
- Millepages jeunesse BD Vincennes 94
- L'Art de la Joie, Paris 15ème
- Le Comptoir des Lettres, Paris 5ème

L'ensemble des librairies bénéficient du label LIR et sont membres de Paris Librairie.

#### 4-Développement du public et du lectorat

Ce projet vise à favoriser la lecture, le contact avec le livre, la rencontre entre jeunes lecteurs, auteurs, établissements à vocation éducative, librairies.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

### **Localisation géographique :**

- VILLE DE PARIS (EPT1)

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Frais de personnel	20 000,00	66,67%	SOFIA (S)	5 000,00	16,67%
Support de communication	5 000,00	16,67%	Ville de Paris (S)	15 000,00	50,00%
Rémunération des auteurs	5 000,00	16,67%	Région Ile-de-France	10 000,00	33,33%
Total	30 000,00	100,00%	Total	30 000,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2017	10 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	18 000,00 €
2015	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre) (CR46-14)	20 000,00 €
	Montant total	38 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015810</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : CPLJ 93 - EDUCATION A L'ILLUSTRATION ET AU DESIGN POUR LES LYCEENS ET APPRENTIS - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	70 000,00 €	50,00 %	35 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>35 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CPLJ 93 CTRE PROMO LIVRE JEUNESSE  
SEINE SAINT-DENIS

Adresse administrative : 3 RUE FRANCOIS DEBERGUE  
93100 MONTREUIL

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame SYLVIE VASSALO, Directrice

Date de publication au JO : 3 mai 1993

N° SIRET : 34260700900012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)  
Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien au programme d'éducation à l'illustration et au design pour les lycéens et les apprentis.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 octobre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La préparation du projet nécessite de prendre en compte de manière anticipée les dépenses éligibles (pour l'achat de chèques lire en amont de la manifestation notamment). En vertu de l'article 29 du règlement budgétaire et financier, une autorisation à titre exceptionnel et dérogoire doit ainsi être prise afin de verser la subvention.

**Objectifs :**

Organisateur depuis 32 ans du Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, le Centre de Promotion du Livre Jeunesse (CPLJ) conçoit et développe une activité permanente en lien avec le monde

de l'édition, de la création et de la médiation : sélections d'ouvrages, édition de bibliographies et de sites internet, rencontres avec les auteurs, parcours littéraires, ateliers d'écriture ou d'illustration, ateliers multimédia, expositions, formations.

### **Description :**

Le Centre de promotion du livre de jeunesse (CPLJ-93) propose un nouveau projet avec pour objectif d'approfondir la culture de l'image de différents publics, notamment lycéens, de l'ensemble du territoire francilien.

Commençant dès novembre 2016 et poursuivie en 2017, l'action ouvrirait des débouchés aux élèves et renforcerait l'expertise et les compétences des enseignants et autres professionnels de la chaîne du livre. Elle viserait conjointement à soutenir les éditeurs indépendants de littérature graphiques (BD et albums), singulièrement ceux d'Ile-de-France.

En 2016, 15 classes retenues seront accueillies au 32ème Salon du livre et de la presse jeunesse (30 novembre – 5 décembre 2016), pour une journée continue organisée autour de trois temps forts : une Master-class avec un illustrateur de renom, un parcours éducatif guidé de la grande exposition du Salon par un de ses illustrateurs et médiateur du Salon, une visite accompagnée de l'espace et de la librairie BD du Salon (avec dotation des élèves en Chèques-lire).

En 2017, le parcours serait prolongé par la visite guidée, par un Directeur artistique de maison d'édition ou d'agence de communication d'une grande exposition en Ile-de-France, d'ateliers pratique dans les lycées et d'un cycle de formation / sensibilisation des professionnels (trois journées de formations dédiées et organisées à l'Ecole du livre de jeunesse, en direction des professeurs et documentalistes franciliens concernés, une journée Sensibilisation à l'édition indépendante de littérature graphique).

### **Intérêt régional :**

L'événement présente des objectifs conformes à l'intérêt régional sur les points suivants :

#### **Dynamique secteur livre**

- Outre les lycéens et apprentis (environ 375 élèves touchés), le projet s'adresse aux professeurs, documentalistes, libraires et bibliothécaires, en cherchant à valoriser le dynamisme et l'innovation de l'édition indépendante (de 100 à 130 professionnels touchés).
- Les auteurs et éditeurs interviendront dans les classes.

#### **Attractivité et territoire**

- Les établissements concernés en Ile-de-France seront : les lycées professionnels des filières artistiques, graphiques, numériques, les lycées classiques – option exploration création activité artistique et culture design, les CFA des filières graphiques, design, créations, arts plastiques, numériques.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter de 2 stagiaires ou alternants.

### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures)	1 500,00	2,14%
Services externes (hébergement, location, rencontres, droits auteurs, chèques lire, impression...)	36 400,00	52,00%
Frais de personnel	20 400,00	29,14%
Autres services externes (honoraires, poste, diffusion, déplacements...)	8 200,00	11,71%
Autres charges de gestion courante	3 500,00	5,00%
Total	70 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Région IdF	35 000,00	50,00%
Etat (s)	16 000,00	22,86%
CD77 (s)	12 000,00	17,14%
Fonds propres	7 000,00	10,00%
Total	70 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2017	35 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire	19 000,00 €
2013	E-inclusion - Fonctionnement	10 000,00 €
2013	E-inclusion - Investissement	10 000,00 €
2013	Manifestations littéraires	85 000,00 €
2014	Manifestations littéraires	85 000,00 €
2015	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre) (CR46-14)	15 000,00 €
2015	Manifestations littéraires (CR46-14)	85 000,00 €
2015	Soutien à la création et à la diffusion numérique	37 800,00 €
2016	Manifestations littéraires	85 000,00 €
	Montant total	431 800,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016090</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : L'ACADEMIE HORS CONCOURS - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	10 000,00 €	30,00 %	3 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>3 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : L'ACADEMIE HORS CONCOURS  
 Adresse administrative : 210 RUE SAINT MAUR  
75010 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : MADAME GAËLLE BOHE, PRESIDENT

Date de publication au JO : 24 mars 2016

N° SIRET : 82257499200019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : organisation du Prix Hors Concours

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 septembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des compléments de pièces administratives nécessaires à l'examen du dossier (création structure), cette opération n'a pas pu être inscrite lors des précédentes commissions permanentes. En vertu de l'article 29 du règlement budgétaire et financier, une autorisation à titre exceptionnel et dérogeatoire doit ainsi être prise afin de verser la subvention.

**Objectifs :**

L'Académie Hors Concours crée un prix de de l'édition indépendante.

**Description :**

Créée en 2016, l'association « Académie Hors Concours » a pour objet le développement de projets culturels, littéraires et interprofessionnels. Elle œuvre à la promotion de l'édition indépendante et de leurs



auteurs auprès des professionnels du livre, des leaders d'opinion et du grand public.

### **Intérêt régional :**

- Dynamique secteur livre

L'Académie Hors Concours crée un Prix littéraire à destination des éditeurs indépendants et de leurs auteurs. Le prix Hors Concours, construit sur le modèle des grands prix littéraires, est une opération de valorisation de la « petite » édition et a vocation à permettre au grand public et aux professionnels du livre d'organiser leur compréhension de l'édition indépendante par une sélection des textes publiés.

Un jury de professionnels (libraires, bibliothécaires, auteurs, éditeurs, diffuseurs, distributeurs, institutions du livre) opèrent une sélection de 8 titres sur les 100 extraits de textes publiés par des éditeurs indépendants et présentés dans un catalogue collectif. En plus d'une conférence de presse, les 8 titres seront valorisés par des lectures par leurs auteurs en librairies et bibliothèques partenaires d'Ile-de-France. Le lauréat sera désigné par un jury de journalistes littéraires afin de donner une visibilité médiatique au titre primé, à l'auteur et son éditeur.

- Attractivité et territoire

Pour cette première année, 50 éditeurs indépendants et auteurs participent, dont une grande majorité sont franciliens. Les professionnels, en particulier les libraires et bibliothécaires, sont également franciliens pour la plupart.

- Dimension créative

Les 50 éditeurs qui participent sont parmi les plus créatifs, l'édition indépendante jouant un rôle essentiel auprès des primo-romanciers.

- Développement du public et du lectorat

L'objectif de l'action est de permettre aux auteurs publiés par les éditeurs indépendants de rencontrer leur public.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Autres services externes (déplacements, missions, réceptions, conférences de presse, frais postaux et de télécommunication, honoraires, identité visuelle, site web, affiches, flyers, relations presse)	12 000,00	100,00%
Total	12 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	1 000,00	8,33%
SOFIA (A)	8 000,00	66,67%
région Ile-de-France	3 000,00	25,00%
Total	12 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2017	3 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16008036</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : ADEL C - LIVRE 2016</b>
------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la librairie indépendante	2 566 800,00 €	11,69 %	300 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>300 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ADEL C  
 Adresse administrative : 27 RUE LINNE  
75005 PARIS 5  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : MADAME IRENE LINDON, PRESIDENTE

Date de publication au JO : 1 janvier 1988

N° SIRET : 39817799800026

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide à la librairie indépendante  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : soutien à la librairie francilienne

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016  
 Démarrage anticipé de projet : Oui  
 Motivation démarrage anticipé : Aide au fonctionnement

**Objectifs :**

Plaçant l'aide à la librairie indépendante parmi les priorités de l'action régionale en faveur du livre, un partenariat a été engagé entre la Région et l'ADEL C, conformément aux orientations de la délibération cadre CR 102-06 du 15 novembre 2006.

L'ADEL C : acteur historique de l'aide à la librairie de création

Créée en 1988 sur l'initiative de Jérôme LINDON, directeur des éditions de Minuit, avec les éditions Gallimard, La Découverte et Le Seuil et France Loisirs, l'ADEL C reçoit le soutien du ministère de la culture et de la communication. Par une participation à hauteur de 0,15 % de leur chiffre d'affaire, les éditeurs adhérents apportent leur soutien à la librairie indépendante dans une logique de solidarité

interprofessionnelle et avec l'objectif de conforter le rôle de la librairie en faveur de la création. 35 éditeurs sont aujourd'hui adhérents.

Les aides de l'ADELC sont centrées sur :

- la création
- le déménagement
- le rachat
- les travaux d'agrandissement
- la restructuration des fonds propres
- la restructuration des fonds de roulement

Son mode d'intervention se fait par :

- un apport en compte courant après une entrée au capital de la librairie à hauteur de 5 %, remboursable sur 6 à 9 ans avec 1 à 3 années de franchise, sans intérêt
- un apport en subvention
- un apport en conseil et en qualification

L'Adelc, avec sa capacité d'expertise, intervient par un accompagnement et des conseils personnalisés à tous les moments de la vie d'une librairie, particulièrement en cas de création et de reprise.

Elle propose également aux libraires un outil Datalib afin de collecter et rendre accessibles quotidiennement les ventes, les achats et les retours réalisés par les librairies.

Le soutien régional prend en compte la globalité de l'action et la structure.

#### **Description :**

En 2016, l'Adelc entend poursuivre son travail de soutien à la librairie indépendante francilienne, à la fois par un soutien financier, par des apports en compte courant ou subventions, mais aussi par un accompagnement. Elle sera particulièrement attentive aux projets de création, de transmissions et de développement des librairies franciliennes.

L'intervention renforcée de l'Adelc à l'échelle régionale permet de bénéficier de son expertise sur les projets et d'apporter des conseils à tous les moments de la vie d'une librairie.

En 2015, l'Adelc est intervenue auprès de 13 librairies franciliennes par un soutien financier ou un accompagnement.

Dans ce cadre, elle a soutenu financièrement 5 librairies parisiennes, dont 2 transmissions de librairie, 3 travaux, agrandissements, déménagements:

- Michèle Ignazi, Paris 4ème
- Le Merle Moqueur, Paris 20ème
- La Friche, Paris 11ème
- L'Arbre à Lettres, Paris 14ème
- L'Arbre du Voyageur, Paris 5ème

L'Adelc a aussi développé un travail de suivi personnalisé auprès de 7 librairies :

- L'Etabli, Alfortville
- Le Merle Moqueur, Paris 20ème
- Les Oiseaux rares, Paris 13ème
- L'Arbre du Voyageur, Paris 5ème
- Les Traversées, Paris 5ème
- Les Guetteurs de vent, Paris 11ème
- Vendredi, Paris 9ème

#### **Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 3 stagiaires ou alternants.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Charges, achats et autres fournitures (locations, prestation SCL, autres services extérieurs, honoraires, déplacements, missions)	283 800,00	11,06%	Remboursements des librairies	1 200 000,00	46,75%
Charges de personnel	163 000,00	6,35%	Cotisations éditeurs	780 000,00	30,39%
Prises de participation dans des librairies	40 000,00	1,56%	Direction du livre et de la lecture / CNL	228 000,00	8,88%
Interventions en compte courant	2 050 000,00	79,87%	Librairies francophones de Belgique	16 000,00	0,62%
Interventions en subvention	30 000,00	1,17%	Report des ressources non utilisées	42 800,00	1,67%
Total	2 566 800,00	100,00%	Région Ile-de-France	300 000,00	11,69%
			Total	2 566 800,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2016	100 000,00 €
2017	200 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aide à la librairie indépendante	350 000,00 €
2014	Aide à la librairie indépendante	350 000,00 €
2015	Aide à la librairie indépendante (CR46-14)	350 000,00 €
	Montant total	1 050 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014823</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : L'AMANDIER - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la librairie indépendante	22 771,00 €	43,92 %	10 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>10 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : L AMANDIER  
 Adresse administrative : 45 BOULEVARD RICHARD WALLACE  
92800 PUTEAUX  
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée  
 Représentant : Madame JULIE BACQUES, GERANTE

Objet : LIBRAIRIE

N° SIRET : 49150955000027

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide à la librairie indépendante  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

La Région informe le bénéficiaire que cette aide est allouée sur la base du régime d'aides : RGEC 651/2014 (publié au JOUE du 26 juin 2014)

Relatif à : Aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2020

Objet du projet : renforcement du fonds et du développement de sa politique d'animation culturelle.

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 mars 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Créée en 2006, L'Amandier est une librairie généraliste qui propose un fonds de 20 000 livres, composé principalement de littérature et d'ouvrages jeunesse.

**Description :**

La librairie L'Amandier poursuit sa politique d'animation culturelle en organisant le festival de bande dessinée de la ville de Puteaux et développe son fonds.

**Intérêt régional :****1- Dynamique secteur livre**

La librairie prévoit de développer ses actions notamment en direction des publics jeunes en développant sa politique d'animation culturelle, essentiellement dans le cadre du Festival de bande dessinée de Puteaux, et en développant pour la deuxième année son rayon jeunesse. La librairie est partenaire depuis 7 ans du festival de bande dessinée de Puteaux.

**2- Attractivité et territoire**

La librairie est labellisée LIR et est membre de l'association Libraires en Seine. Elle est aussi partenaire des écoles de la ville, du palais de la Culture, de la médiathèque, etc, qui sollicitent la librairie lors d'événements.

Le déménagement de la librairie pour un local plus grand en 2011 a fait l'objet d'un soutien de la Région et de l'Adelc.

**3- Dimension créative**

Depuis sa création, la librairie L'Amandier a développé une politique active d'animations. Elle organise une trentaine de rencontres avec des auteurs par an. En 2016, elle a noué un nouveau partenariat avec une action du département intitulée « La Science se livre ». En 2017, elle envisage de mettre en place un programme de rencontres en sciences humaines.

**4- Développement du public et du lectorat**

Les animations sont la marque de fabrique de la librairie et participent à la promotion du livre et de la lecture. Le festival de bande dessinée a l'an dernier accueilli 60 auteurs en dédicaces et plus de 10 000 visiteurs sur deux jours et demi.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

**Localisation géographique :**

- PUTEAUX

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achat de livres jeunesse	9 600,00	42,16%
Services externes (hébergement, restauration festival BD, frais postaux)	513,00	2,25%
Autres services externes (communication, réceptions, coursier festival BD, location et installation postes de caisse, location TPE)	6 435,00	28,26%
Frais de personnel	6 223,00	27,33%
<b>Total</b>	<b>22 771,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ventes de livres	4 000,00	17,57%
Centre National du livre (S)	3 000,00	13,17%
DRAC (S)	5 000,00	21,96%
Fonds propres	771,00	3,39%
Région Ile-de-France	10 000,00	43,92%
<b>Total</b>	<b>22 771,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	10 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2014	Aide à la librairie indépendante (CR46-14)	13 000,00 €
2015	Aide à la librairie indépendante (CR46-14)	10 000,00 €
	Montant total	23 000,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014824</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : POINTS COMMUNS - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la librairie indépendante	8 850,00 €	45,20 %	4 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>4 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : POINTS COMMUNS  
 Adresse administrative : 66 RUE JEAN JAURES  
94800 VILLEJUIF  
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée  
 Représentant : Madame VERONIQUE BAGARRY

Objet : LIBRAIRIE

N° SIRET : 47875438500019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide à la librairie indépendante  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

La Région informe le bénéficiaire que cette aide est allouée sur la base du régime d'aides : RGEC 651/2014 (publié au JOUE du 26 juin 2014)

Relatif à : Aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2020

Objet du projet : organisation d'un prix littéraire et d'un salon du livre jeunesse.

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Points communs a ouvert ses portes à Villejuif il y a 10 ans et a toujours proposé des animations et des rencontres avec de nombreux auteurs, qui ont largement contribué à fidéliser une clientèle. L'assortiment de la librairie se compose majoritairement de littérature française et étrangère et de livres jeunesse.

**Description :**

Afin de renforcer ses liens avec le tissu local (enseignants, élèves et parents, partenaires culturels...) et

d'accroître sa notoriété, Points Communs organise des actions culturelles, notamment en direction des publics jeunes.

### **Intérêt régional :**

#### **1-Dynamique secteur livre**

Points Communs prévoit d'organiser deux nouvelles actions en direction des publics jeunes :

- Un prix littéraire des élèves des écoles et collèges de Villejuif, dont l'objectif est de susciter le désir de lire des enfants et des jeunes en réunissant des libraires, des enseignants, des animateurs, des bibliothécaires autour d'une sélection de livres de qualité.
- Un salon d'auteurs jeunesse en mai ou juin 2017, dans le cadre duquel la librairie développe son fonds jeunesse, invite des auteurs et illustrateurs et organise des ateliers, des lectures, une présentation des travaux des élèves, etc.

#### **2-Attractivité et territoire**

La librairie poursuit son programme de rencontres, à la librairie et hors les murs, en partenariat notamment avec une association de lecteurs, la médiathèque, le Théâtre Romain Rolland.

#### **3-Dimension créative**

Une première édition du Salon du livre a eu lieu en 2016 dans le cadre de la fête de la ville en présence de 9 auteurs et illustrateurs.

La librairie prévoit cette année d'inviter une vingtaine d'auteurs ou illustrateurs jeunesse, notamment les 8 auteurs des livres sélectionnés dans le cadre du prix littéraire.

#### **4-Développement du public et du lectorat**

Avec ces deux actions en direction des publics jeunes, la librairie a pour ambition de développer la pratique et le goût de la lecture.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

### **Localisation géographique :**

- VILLEJUIF

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achat de livres	2 000,00	22,60%
Services externes (assurance, droits d'auteurs, location de barnums et sonorisation, piges auteurs, imprimeur, maquettiste, graphiste)	4 100,00	46,33%
Autrse services externes (déplacements, missions, réceptin, frais postaux et de télécommunication, publicité, publipostage,	2 750,00	31,07%
Total	8 850,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ventes de livres	4 150,00	46,89%
Ville (S)	700,00	7,91%
Région Ile-de-France	4 000,00	45,20%
Total	8 850,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2017	4 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aide à la librairie indépendante (CR46-14)	3 500,00 €
2014	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes) (CR46-14)	7 000,00 €
	Montant total	10 500,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014825</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : ATOUT LIVRE - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la librairie indépendante	60 000,00 €	16,67 %	10 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>10 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ATOUT LIVRE  
 Adresse administrative : 203 BIS AV DAUMESNIL  
75012 PARIS 12  
 Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées  
 Représentant : Monsieur QUENTIN SCHOEVAERT-BROSSAULT, CO-DIRECTEUR

Objet : LIBRAIRIE

N° SIRET : 30098484600026

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide à la librairie indépendante  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

La Région informe le bénéficiaire que cette aide est allouée sur la base du régime d'aides : RGEC 651/2014 (publié au JOUE du 26 juin 2014)

Relatif à : Aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2020

Objet du projet : développement du fonds

Date prévisionnelle de début de projet : 22 août 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 août 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La date de dépôt du dossier est le 30 juin. Compte tenu des ordres du jour et des délais administratifs, cette opération n'a pas pu être inscrite lors des précédentes commissions permanentes. En vertu de l'article 29 du règlement budgétaire et financier, une autorisation à titre exceptionnel et dérogatoire doit ainsi être prise afin de verser la subvention.

**Objectifs :**

Créée en 1974 et solidement implantée dans le 12ème, sur l'avenue Daumesnil, Atout Livre est une librairie générale indépendante. La librairie propose 28 000 références et 41 000 volumes.

**Description :**

Dans le cadre de son extension, la librairie Atout Livre développe son fonds bande dessinée.

**Intérêt régional :**

- Dynamique secteur livre

Aujourd'hui, dans le cadre de l'extension de la librairie, celle-ci souhaite proposer une offre en bande dessinée généraliste et tout public à la fois en adéquation avec la clientèle habituelle de la librairie, mais aussi en s'adressant à une nouvelle clientèle de bédéphiles.

Le déménagement du rayon bande dessinée permet par ailleurs de réaménager l'espace jeunesse, de développer un rayon science-fiction, etc.

- Attractivité et territoire

La librairie est implantée dans un quartier densément peuplé et qui continue à gagner des habitants. Elle est labellisée LIR et est membre du réseau des libraires de l'est parisien Librest.

- Dimension créative

Dans l'espace bande dessinée, un travail sur l'architecture du magasin permettra de recréer des univers culturels distincts, entre la bande dessinée classique, tout public et la bande dessinée contemporaine de création, graphique.

- Développement du public et du lectorat

Atout-Livre propose une soixantaine d'animations par an, des présentations littéraires en présence d'auteurs, des concerts, des présentations théâtrales, des lectures pour enfants et participe à des manifestations extérieures, par exemple, America, Pulp, etc. Elle travaille également avec les médiathèques du 12ème arrondissement.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats de livres	60 000,00	100,00%
Total	60 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Vente de livres	30 000,00	50,00%
Centre national du livre	20 000,00	33,33%
Région Ile-de-France	10 000,00	16,67%
Total	60 000,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	10 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2015	Aide à la librairie indépendante (CR46-14)	10 000,00 €
2015	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes) (CR46-14)	2 000,00 €
	Montant total	12 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014826</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : BAL BOOKS - LIVRE 2016</b>
---------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la librairie indépendante	14 900,00 €	30,20 %	4 500,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>4 500,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LE BAL BOOKS AND FOOD  
 Adresse administrative : 6 IMP DE LA DEFENSE  
75018 PARIS  
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée  
 Représentant : Madame DIANE DUFOUR, GERANTE

Objet : CULTURE

N° SIRET : 51493340700017

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide à la librairie indépendante  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

La Région informe le bénéficiaire que cette aide est allouée sur la base du régime d'aides : RGEC 651/2014 (publié au JOUE du 26 juin 2014)

Relatif à : Aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2020

Objet du projet : organisation d'un festival de soutien à la jeune édition photographique contemporaine.

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association Magnum photos a pour ambition d'assurer la conservation, la gestion et la diffusion du patrimoine photographique et du travail des photographes, de défendre et de valoriser une éthique de la photographie documentaire, d'encourager la création photographique et la réflexion sur ces enjeux et de mener des actions pédagogiques et culturelles.

**Description :**

Le Bal Books envisage de développer la politique d'animation culturelle de la librairie.

Dans ce cadre, l'association a créé le Bal dans le 18ème, lieu d'exposition qui comprend une librairie spécialisée dans l'image documentaire (photographie, vidéo et cinéma), le Bal Books.

**Intérêt régional :**

**1-Dynamique secteur livre**

Le Bal Books organise du 16 au 18 décembre un festival du livre intitulé « Le Bal Books week-end », festival de soutien à la jeune édition photographique contemporaine, avec une foire de livres de photographie et des signatures. A cette occasion, la librairie proposera un cycle de trois conférences sur l'expérimentation et les pratiques éditoriales, une performance de création d'un livre en direct et un concert de clôture mêlant musique, photographie et peinture.

**2-Dimension créative**

La librairie possède un fonds de plus de 2 500 références constitué de livres de photographie, d'éditions rares, de premiers livres, d'éditions auto-publiés et mène une politique de soutien aux éditeurs indépendants, jeunes et reconnus.

Les éditeurs invités lors du festival ont été choisis pour leur démarche éditoriale innovante et pluridisciplinaire qui tente de réinventer le format de la photographie contemporaine, liant la création du livre au commissariat d'exposition, à la performance, à la musique, etc.

**3-Développement du public et du lectorat**

La librairie joue un rôle important dans la promotion de l'édition photographique auprès des publics. A ce titre, elle poursuit une politique d'animation culturelle afin d'élargir son public.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter de 1 stagiaire ou alternant.

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016



<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achat de livres et de fournitures de bureau	4 100,00	27,52%
Services externes (séminaire, colloque, salon, expositions, lectures et imprimeur, maquettiste, graphiste)	5 100,00	34,23%
Autres services externes (déplacements, missions, réception, frais postaux et de télécommunication, routage, honoraires)	5 700,00	38,26%
Total	14 900,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ventes de livres	6 000,00	40,27%
Billetterie	2 400,00	16,11%
Fonds propres	2 000,00	13,42%
Région Ile-de-France	4 500,00	30,20%
Total	14 900,00	100,00%

#### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	4 500,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aide à la librairie indépendante	5 000,00 €
	Montant total	5 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014827</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LE MONTE EN L'AIR - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la librairie indépendante	17 500,00 €	20,00 %	3 500,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>3 500,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CYRAMOQUE LE MONTE EN L'AIR  
 Adresse administrative : 2 RUE DE LA MARE  
75020 PARIS  
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée  
 Représentant : Madame AURELIE GARREAU, Co-gérante

Objet : LIBRAIRIE

N° SIRET : 52073387400017

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide à la librairie indépendante  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

La Région informe le bénéficiaire que cette aide est allouée sur la base du régime d'aides : RGEC 651/2014 (publié au JOUE du 26 juin 2014)

Relatif à : Aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2020

Objet du projet : organisation de la deuxième édition du festival de photographie Impressions.

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Le Monte en l'air développe son fonds et poursuit sa politique d'animation autour du livre de photographie à travers la seconde édition du Festival "Impressions".

**Description :**

Créée en 2005, la librairie Le Monte-en-l'air a, dans un premier temps, constitué un fonds de référence en bandes dessinées et ouvrages graphiques d'avant-garde, progressivement élargi aux secteurs du livre jeunesse, des arts graphiques et des beaux-arts.

En 2010, Le Monte-en-l'air a déménagé, en contrebas de la rue de Ménilmontant, et a renforcé son fonds en mettant en avant la petite édition et l'accent sur certaines thématiques, par exemple, la poésie contemporaine française et étrangère, la photographie, etc. La librairie, en plus de l'espace de ventes de livres, propose un espace dédié aux expositions et animations.

### **Intérêt régional :**

#### 1-Dynamique secteur livre

Le Monte-en-l'air organise la deuxième édition du festival Impressions, un programme de rencontres autour du livre et de la photographie. Dans ce cadre, la librairie procède au renforcement de son fonds de livres de photographie.

Afin de faire découvrir l'édition photographique, Le Monte-en-l'air organise une exposition de photographies, des rencontres-signatures avec des photographes, des projections portfolio, une table ronde sur le livre photographique, des ateliers, une vente à la criée de photographies.

#### 2-Dimension créative

Dans ce cadre, la librairie prévoit d'accueillir des éditeurs tels que Xavier Barral, Chose Commune, Avarie, RVB Books, Textuel, Loco, Le Bec en l'air, Filigranes, Innocences, Point du Jour, Fisheye, Cinq26, Camera, etc.

En 2015, des rencontres et des débats ont rassemblé des photographes, des penseurs de l'image, des éditeurs français et étrangers (60 photographes, 20 éditeurs, 16 rencontres) et ont accueilli de 50 à 100 personnes.

#### 3-Développement du public et du lectorat

En 2015, le festival a accueilli près de 1 500 personnes.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

### **Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats de livres	7 000,00	40,00%
Achats de fournitures d'ateliers, de bureau et d'entretien	1 500,00	8,57%
Autres services externes (déplacements, missions, réceptions, frais postaux et de télécommunication, honoraires)	4 500,00	25,71%
Frais de personnel	4 500,00	25,71%
Total	17 500,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ventes de livres	14 000,00	80,00%
Région Ile-de-France	3 500,00	20,00%
Total	17 500,00	100,00%

#### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	3 500,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aide à la librairie indépendante	15 000,00 €
2013	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	10 000,00 €
2014	Aide à la librairie indépendante	12 000,00 €
2015	Aide à la librairie indépendante (CR46-14)	12 000,00 €
2016	Aide à la librairie indépendante	5 000,00 €
	Montant total	54 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014829</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LIBRALIRE - LIVRE 2016</b>
---------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la librairie indépendante	11 450,00 €	26,20 %	3 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>3 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LIBRALIRE  
 Adresse administrative : 116 RUE SAINT-MAUR  
75011 PARIS  
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée  
 Représentant : Madame BEATRICE DE LA VAISSIERE, GERANTE

Objet : LIBRAIRIE

N° SIRET : 34236840400022

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide à la librairie indépendante  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

La Région informe le bénéficiaire que cette aide est allouée sur la base du régime d'aides : RGEC 651/2014 (publié au JOUE du 26 juin 2014)

Relatif à : Aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2020

Objet du projet : développement du fonds lié à sa politique d'animation culturelle.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 janvier 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La date de dépôt est le 30 juin 2016. Compte tenu de la date de la première rencontre qui se déroule en octobre et en vertu de l'article 29 du règlement budgétaire et financier, une autorisation à titre exceptionnel et dérogoire doit ainsi être prise afin de verser la subvention.

**Objectifs :**

La librairie Libralire développe son fonds en poursuivant sa politique d'animation culturelle.

**Description :**

Créée en 1987 et située dans le 11ème arrondissement, Libralire propose un fonds de littérature française et étrangère très développé, mais aussi des sciences humaines, pratique, beaux-arts et bandes dessinées. La librairie propose 21 600 livres.

### Intérêt régional :

#### 1-Dynamique secteur livre

Libralire procède au développement de son fonds dans le cadre de son programme de rencontres en organisant des soirées lectures-mises en espace consacrées à l'Oulipo, Dario Fo, Roland Dubillard, Brecht, des rencontres avec des auteurs en littérature, jeunesse, bande dessinée et avec des éditeurs.

#### 2-Attractivité et territoire

La politique d'animation culturelle a toujours constitué un élément structurant pour la librairie.

Libralire est labellisée LIR et est adhérente à Paris Librairies.

La librairie poursuivra également le partenariat qu'elle a initié avec le Théâtre de la Colline depuis 2013.

#### 3-Développement du public et du lectorat

Libralire organise régulièrement des soirées consacrées à des auteurs, des éditeurs et des lectures de textes et accueille chaque semaine un atelier d'écriture et un atelier théâtre. La librairie consacre le sous-sol de la librairie à ces animations. La librairie est par ailleurs partenaire de la Maison des Métallos lors des événements qu'elle organise.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

### Localisation géographique :

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de livres	6 142,00	53,64%
Imprimeur, maquettiste, graphiste	400,00	3,49%
Déplacements, missions et réceptions	400,00	3,49%
Frais de personnel	4 508,00	39,37%
Total	11 450,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Ventes de livres	8 450,00	73,80%
Région Ile-de-France	3 000,00	26,20%
Total	11 450,00	100,00%

## ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	3 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2013	Aide à la librairie indépendante	5 000,00 €
2014	Aide à la librairie indépendante	10 000,00 €
2015	Aide à la librairie indépendante (CR46-14)	5 000,00 €
	Montant total	20 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014833</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LA GRIFFE NOIRE - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la librairie indépendante	190 000,00 €	5,26 %	10 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>10 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : C TAIHI  
 Adresse administrative : 2 RUE DE LA VARENNE  
94100 SAINT MAUR DES FOSSES  
 Statut Juridique : Société Anonyme  
 Représentant : Monsieur GERARD COLLARD, Président

Objet : LIBRAIRIE

N° SIRET : 34282449700016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide à la librairie indépendante  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

La Région informe le bénéficiaire que cette aide est allouée sur la base du régime d'aides : RGEC 651/2014 (publié au JOUE du 26 juin 2014)

Relatif à : Aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2020

Objet du projet : organisation du festival Saint-Maur en poche.

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

La librairie La Griffe Noire organise, avec la ville, un salon du livre de poche annuel destiné à mettre le livre à portée de tous.

**Description :**

Créée il y a 25 ans et située à Saint-Maur-des-Fossés, la librairie La Griffe Noire mêle dans ses rayons littérature, bande dessinée, jeunesse et livres pratiques. Partant du postulat que le livre poche est abordable par son format et par son prix, elle organise, depuis 2009, un Salon « Saint-Maur en poche »,



qui se déroulera, les 24 et 25 juin 2017.

### **Intérêt régional :**

#### 1-Dynamique secteur livre

En 2017, la librairie prévoit, pour la neuvième édition, de décliner le thème « les femmes et la littérature » et de mettre en place plusieurs actions dans le cadre de la manifestation :

- l'intervention d'auteurs dans les centres de loisirs et la médiathèque de Saint-Maur pendant le mois précédant la manifestation
- des rencontres et dédicaces avec 150 auteurs français et internationaux.
- le développement d'animations jeunesse avec plus de lectures, de spectacles et d'ateliers
- la remise du prix Saint-Maur en poche
- le renforcement de la participation des collégiens et des lycéens

#### 2-Attractivité et territoire

Même si la majorité du public vient de la ville de Saint-Maur et de ses environs, la manifestation touche un public régional, en raison de la réputation du salon et de la communication avec ses vidéos sur Internet.

#### 3-Dimension créative

La griffe Noire est une librairie originale dans le monde littéraire, les gérants s'engageant pour défendre leurs choix littéraires d'une manière singulière, à travers un système inédit d'étiquetage.

#### 4-Développement du public et du lectorat

Les objectifs du festival sont de réaliser un festival entièrement gratuit, d'amener le public vers le plaisir de la lecture, de recréer l'envie de lire chez ceux qui ne lisent plus, de permettre la rencontre avec l'auteur. En 2016, « Saint Maur en poche » a accueilli 210 auteurs, a créé une seconde scène littéraire et a rassemblé plus de 30 000 visiteurs.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

### **Localisation géographique :**

- SAINT-MAUR-DES-FOSSES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achat de livres	90 000,00	47,37%
Services externes (hébergement, transport des auteurs, repas et réception des auteurs et des équipes, assurance, attachés de presse, droits d'auteurs, imprimeur, maquettiste, graphiste)	46 500,00	24,47%
Autres services externes (location de matériel, publicité, croix rouge, prestataires externes, prestation audiovisuelle, gardiennage)	37 500,00	19,74%
Frais de personnel	16 000,00	8,42%
Total	190 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ventes de livres	150 000,00	78,95%
SOFIA (S)	5 000,00	2,63%
Ville de Saint-Maur	19 000,00	10,00%
Entreprises	6 000,00	3,16%
Région Ile-de-France	10 000,00	5,26%
Total	190 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2017	10 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Manifestations littéraires	10 000,00 €
2014	Aide à la librairie indépendante	10 000,00 €
2015	Aide à la librairie indépendante (CR46-14)	10 000,00 €
2016	Aide à la librairie indépendante	8 000,00 €
	Montant total	38 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014840</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LES EXTRAITS - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la librairie indépendante	25 000,00 €	20,00 %	5 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>5 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SARL EXTRAITS SECS  
 Adresse administrative : 43 RUE DU CHATEAU  
 92500 RUEIL MALMAISON  
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée  
 Représentant :

Objet : LIBRAIRIE

N° SIRET : 41794723100029

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide à la librairie indépendante  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : renforcement du fonds jeunesse dans le cadre de son réaménagement.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 septembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La date de dépôt du dossier est le 30 juin 2016. Compte tenu du projet de réorganisation de la librairie, des dépenses liées aux commandes d'implantation du fonds doivent être engagées le 1er juillet et, en vertu de l'article 29 du règlement budgétaire et financier, une autorisation à titre exceptionnel et dérogoire doit ainsi être prise afin de permettre le versement de la subvention.

**Objectifs :**

Dans le cadre de son extension, la librairie Les Extraits développe son fonds jeunesse.

**Description :**

Créée en 2004 à Rueil-Malmaison, la librairie Les Extraits est une librairie générale indépendante qui a deux axes forts : la littérature et la bande dessinée. La librairie propose 17 257 références.

**Intérêt régional :**

- Dynamique secteur livre

Aujourd'hui, la librairie envisage de créer un espace jeunesse. Avec la création de ce nouvel espace jeunesse, elle procèdera à un réaménagement des autres rayons et renforcera son offre en littérature, sciences humaines, tourisme, bande dessinée. Après l'agrandissement, le stock sera ainsi réparti : 50 % jeunesse, 20% bande dessinée, 15% littérature, 15% tourisme, pratique.

- Dimension créative

A l'origine, Les Extraits est une librairie-galerie, la galerie étant située au sous-sol de la librairie. La librairie souhaite à présent agrandir sa surface de vente en développant au sous-sol l'offre en livre jeunesse, ainsi que sa capacité d'accueil pour les événements organisés par la librairie (exposition, animations, café littéraire, lectures et signatures). Un rayon jeux éducatifs et loisirs créatifs sera également développé.

- Développement du public et du lectorat

Avec le renforcement du fonds jeunesse, la librairie poursuit l'objectif de développer une nouvelle clientèle et de mieux répondre à la demande du public, le secteur jeunesse étant en constante augmentation ces dernières années.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Localisation géographique :**

- RUEIL-MALMAISON

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achat d'ouvrages	25 000,00	100,00%	Ventes d'ouvrages	20 000,00	80,00%
Total	25 000,00	100,00%	Région Ile-de-France	5 000,00	20,00%
			Total	25 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2017	5 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007991</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : YPSILON - LIVRE 2016</b>
-------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux projets éditoriaux exceptionnels	89 323,00 €	16,79 %	15 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		15 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : YPSILON EDITEUR  
 Adresse administrative : 29 BOULEVARD DE CLICHY  
75009 PARIS 9  
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée  
 Représentant :

Objet : EDITIONS

N° SIRET : 49992227600013

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide aux projets éditoriaux exceptionnels  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : un programme de publication sur la littérature noire américaine

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mars 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 juillet 2019

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu de la spécificité de l'activité d'éditeur, des achats de droits et des frais de traduction doivent être engagés le 1er mars 2016 de façon à permettre la réalisation ultérieure de projets. Afin d'apporter une aide à la réalisation de l'ouvrage et en vertu de l'article 29 du règlement budgétaire et financier, une autorisation à titre exceptionnelle et dérogatoire doit ainsi être prise afin de permettre le versement de la subvention.

**Objectifs :**

Ypsilon envisage de développer un nouvel axe dans son catalogue sur la littérature noire américaine.

**Description :**

Ypsilon Editeur publie des livres de littérature, des ouvrages sur la typographie ainsi que des beaux-livres.

Créées en 2007, avec un rythme de publication de 7 à 8 titres par an, la maison d'édition compte aujourd'hui 56 titres à son catalogue, qui se déclinent principalement en 3 collections, Littérature, Bibliothèque Typographique, Ymagier.

#### **Intérêt régional :**

##### 1-Dynamique secteur livre

Ypsilon Editeur prévoit aujourd'hui de publier plusieurs ouvrages sur la littérature noire américaine afin de développer encore son catalogue.

L'exceptionnalité économique du projet tient au travail très important du point de vue éditorial, de recherche et de documentation, au coût élevé de traduction et de fabrication, et à l'invitation des auteurs contemporains en France.

##### 2-Dimension créative

Ypsilon éditeur a aujourd'hui pour projet d'explorer la littérature noire américaine en en faisant redécouvrir 3 moments majeurs: la renaissance de Harlem (années 1920 et 30), le Mouvement des droits civiques (années 1950 à 60) et aujourd'hui. Il s'agit de faire traduire pour la première fois en français des œuvres et revues marquantes en en présentant le contexte.

A travers la publication de 6 ouvrages dans le cadre de ce projet, la maison d'édition souhaite pallier des lacunes en traduction française dans ce champ littéraire et proposer de (re)découvrir la littérature noire américaine dans une perspective historique, critique et d'ensemble.

##### 3-Développement du public et du lectorat

Ce programme de publication s'adresse à un large public, mais aussi aux lecteurs qui s'intéressent à la littérature américaine, et plus globalement aux sciences humaines et sociales.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

#### **Localisation géographique :**

- VILLE DE PARIS (EPT1)

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures de bureau ou d'entretien)	500,00	0,56%
Services externes (documentation, recherche)	1 000,00	1,12%
Droits d'auteurs (cession de droits et frais de traduction)	39 725,00	44,47%
Imprimeur, maquettiste, graphiste, illustrateur	33 906,00	37,96%
Autres services externes (diffusion, distribution, déplacements, missions, réception, frais postaux et de télécommunication, publicité)	10 600,00	11,87%
Frais de personnel	3 592,00	4,02%
Total	89 323,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ventes de livres	41 725,00	46,71%
Centre National du livre (S)	12 000,00	13,43%
Services de l'ambassade américaine à Paris	9 000,00	10,08%
Fonds propres éditeur	11 598,00	12,98%
Région Ile-de-France	15 000,00	16,79%
Total	89 323,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2016	15 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014724</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : GALLMEISTER - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux projets éditoriaux exceptionnels	722 744,00 €	6,23 %	45 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		45 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : EDITIONS GALLMEISTER  
 Adresse administrative : 14 RUE DU REGARD  
75006 PARIS  
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée  
 Représentant : Monsieur OLIVIER GALLMEISTER

Objet : EDITIONS

N° SIRET : 48158126200021

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide aux projets éditoriaux exceptionnels  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : refonte de la collection "Totem"

Date prévisionnelle de début de projet : 7 avril 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 novembre 2019

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu de la spécificité de l'activité d'éditeur, des achats de droits et des frais de traduction doivent être engagés le 7 avril 2016 de façon à permettre la réalisation ultérieure de projets. Afin d'apporter une aide à la réalisation de l'ouvrage et en vertu de l'article 29 du règlement budgétaire et financier, une autorisation à titre exceptionnelle et dérogatoire doit ainsi être prise afin de permettre le versement de la subvention.

**Objectifs :**

Afin de redynamiser leur activité, les éditions Gallmeister se sont lancées dans une refonte intégrale de leur collection de poche intitulée "Totem".

**Description :**



Créée en 2005, la maison d'édition est exclusivement dédiée à la littérature américaine. Avec un rythme de publication de 32 titres par an, la maison d'édition compte aujourd'hui 170 titres à son catalogue.

### Intérêt régional :

#### 1-Dynamique secteur livre

Gallmeister prévoit une refonte de la collection de poche Totem qui s'articule autour de deux axes, un ambitieux programme éditorial se traduisant par un développement du nombre de titres publiés, un nouvel axe éditorial (Totem classique) et un changement intégral de la maquette. Dans ce cadre, la maison d'édition prévoit de publier 10 nouveautés et 10 réimpressions.

De par le nombre de titres concernés et l'ampleur des moyens humains, techniques et financiers nécessaires à sa réalisation, ce projet revêt un caractère exceptionnel.

#### 2-Dimension créative

Gallmeister est une maison d'édition de référence dans le domaine de la littérature américaine. Au sein de la collection Totem, de nouveaux axes éditoriaux seront développés : des classiques, des titres provenant du fonds d'autres maisons d'édition.

Pour la nouvelle maquette, la maison d'édition a fait appel aux services d'un jeune illustrateur britannique pour dessiner les couvertures des livres. Un directeur de collection dédié à Totem sera recruté.

#### 3-Développement du public et du lectorat

La collection Totem est constituée d'ouvrages littéraires à destination d'un large public. La collection totem classique ambitionne de toucher un lectorat plus jeune (lycéens et étudiants).

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants.

### Localisation géographique :

- VILLE DE PARIS (EPT1)

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Droits d'auteurs, frais de traduction	16 480,00	2,28%
Imprimeur, maquettiste, graphiste, illustrateur	156 234,00	21,62%
Distribution, diffusion	504 030,00	69,74%
Frais de personnel	46 000,00	6,36%
Total	722 744,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Ventes de livres	677 744,00	93,77%
Région Ile-de-France	45 000,00	6,23%
Total	722 744,00	100,00%

## ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2016	45 000,00 €
2017	27 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014739</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : FARIO - LIVRE 2016</b>
-----------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux projets éditoriaux exceptionnels	28 500,00 €	35,09 %	10 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		10 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : EDITIONS FARIO  
 Adresse administrative : 26 RUE DAUBIGNY  
75017 PARIS 17  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant :

Date de publication au JO : 16 avril 2005

N° SIRET : 49920384200012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide aux projets éditoriaux exceptionnels  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : création d'une collection intitulée "La Bibliothèque des Impardonnables".

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2019

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Les Editions Fario ont pour objectif de donner accès à un patrimoine poétique francophone inédit ou introuvable, de permettre la lecture de grands textes et ainsi de constituer une bibliothèque anthologique de ce patrimoine poétique au fil des années.

**Description :**

Créé en 2009 dans le sillage de la revue Fario, elle-même créée en 2005, Fario publie des ouvrages en littérature, poésie, art et sciences sociales. Avec un rythme de publication de 10 titres par an, la maison d'édition compte aujourd'hui 50 titres à son catalogue (revues comprises).

**Intérêt régional :**

## 1-Dynamique secteur livre

Les éditions Fario constituent une collection intitulée « Les Impardonnables » de textes poétiques méconnus ou actuellement inédits, choisis dans le domaine public de langue française, sous la forme de 17 petits volumes sous étuis, publiés en 4 saisons chaque année, l'ensemble trouvant place en fin d'année dans un coffret.

Le caractère exceptionnel du projet tient à l'accélération du rythme de publication pour cette maison d'édition (32 titres en 2 ans).

## 2-Dimension créative

Cette anthologie invite à découvrir ou à retrouver des œuvres précieuses du patrimoine poétique francophone. La collection est dirigée par Max de Carvalho, écrivain, revuiste et traducteur.

## 3-Développement du public et du lectorat

Avec cette collection, la maison d'édition souhaite rendre accessibles ces textes à tout public qui en serait seulement curieux.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

**Localisation géographique :**

- VILLE DE PARIS (EPT1)

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Droits d'auteurs	500,00	1,75%	Ventes en librairies	9 500,00	33,33%
Imprimeur, maquettiste, graphiste, illustrateur	27 000,00	94,74%	Souscription et ventes directes	9 000,00	31,58%
Frais postaux et de télécommunication	300,00	1,05%	Région Ile-de-France	10 000,00	35,09%
Publicité, publipostage	700,00	2,46%	Total	28 500,00	100,00%
Total	28 500,00	100,00%			

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2017	10 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014754</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : EDITIONS MF - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux projets éditoriaux exceptionnels	65 946,00 €	15,16 %	10 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		10 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : EDITIONS M F  
 Adresse administrative : 16 REMY DE GOURMONT  
75019 PARIS 19  
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée  
 Représentant : MONSIEUR BASTIEN GALLET

Objet : EDITIONS

N° SIRET : 41351681600035

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide aux projets éditoriaux exceptionnels  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : un programme de réédition de 6 titres

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2019  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Afin de rendre à nouveau disponibles des ouvrages épuisés dans leur catalogue, les Editions MF développe un programme de réédition.

**Description :**

Les Editions MF ont été fondées en 2005, prenant la suite de la revue Musica Falsa créée en 1998. Elles publient essentiellement des ouvrages sur la musique, la littérature, la philosophie et l'écologie. A travers leurs publications, elles souhaitent contribuer à l'invention romanesque et philosophique, demeurer une maison d'édition de référence dans le champ de la musique contemporaine, repenser l'objet livre dans sa forme et sa destination et porter dans l'espace public les débats, problématiques et questionnements

contemporains. Avec un rythme de publication de 5 titres par an, les éditions MF comptent aujourd'hui 60 titres au catalogue.

### **Intérêt régional :**

#### 1-Dynamique secteur livre

Avec ce programme de réimpression et réédition, les éditions MF souhaitent rendre à nouveau disponibles des ouvrages qui se sont révélés depuis leur parution des références et des livres marquants d'auteurs qui ont depuis constitué une œuvre importante.

En raison des volumes et des illustrations, le coût des rééditions est important pour l'éditeur.

Le dispositif d'aide aux projets éditoriaux exceptionnels a été élargi en 2015 afin de permettre aux éditeurs de solliciter l'aide régionale pour des programmes de réimpression d'ouvrages épuisés à forte valeur culturelle qui trouveraient encore leur place en librairie et dont les ventes pourront permettre aux éditeurs de poursuivre leur travail de création. (délibération CR 04-15 du 12 février 2015).

#### 2-Dimension créative

La plupart des livres seront réédités et pas seulement réimprimés, avec une modification des formats et de la maquette et une commande de nouvelles postfaces.

La maison d'édition envisage de rééditer 6 ouvrages de différents auteurs, Céline Minard, Pacôme Thiellement, Philippe Langlois, Jacques Amblard, Tang Xianzu...

#### 3-Développement du public et du lectorat

Ce programme de réédition s'adresse à des lecteurs dans leur plus grande diversité.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

### **Localisation géographique :**

- VILLE DE PARIS (EPT1)

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Composition, maquette, suivi de production	9 350,00	14,18%
Fabrication et correction	33 056,00	50,13%
Préparation des ouvrages, recherche de documents et de textes inédits	2 000,00	3,03%
Droits d'auteurs	10 440,00	15,83%
Communiacion et relations presse	6 000,00	9,10%
Stages rémunérés	3 600,00	5,46%
Fournitures de bureau, frais d'envoi, achats de matériels	1 500,00	2,27%
Total	65 946,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ventes de livres	55 946,00	84,84%
Région Ile-de-France	10 000,00	15,16%
Total	65 946,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2017	10 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014757</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : EDITIONS B42 - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux projets éditoriaux exceptionnels	131 569,00 €	15,20 %	20 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>20 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : EDITIONS B42 SARL  
 Adresse administrative : 80 RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS  
75010 PARIS  
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée  
 Représentant : Monsieur ALEXANDRE DIMOS, GERANT

Objet : EDITIONS

N° SIRET : 50421259800024

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide aux projets éditoriaux exceptionnels  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : un programme de traduction de textes inédits dans le domaine des sciences humaines.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2019

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu de la spécificité de l'activité d'éditeur, des achats de droits et des frais de traduction doivent être engagés le 1er janvier 2016 de façon à permettre la réalisation ultérieure de projets. Afin d'apporter une aide à la réalisation de l'ouvrage et en vertu de l'article 29 du règlement budgétaire et financier, une autorisation à titre exceptionnelle et dérogatoire doit ainsi être prise afin de permettre le versement de la subvention.

**Objectifs :**

Les Editions B42 envisagent de développer leur offre éditoriale en créant une collection de textes inédits en langue française dans le domaine des sciences humaines, intitulée "Anthropologie et histoire de l'art".

**Description :**



Créée en 2008, les Editions B42 publient des ouvrages consacrés au design graphique, à la typographie, au design, à l'art contemporain et aux cultures populaires, ainsi que la revue Back Cover. La maison d'édition a été fondée avec la volonté de constituer une bibliothèque de fonds composée d'ouvrages théoriques et de références dans le but de réunir des outils de réflexion sur le design.

Le catalogue de la maison d'édition s'est ensuite enrichi de textes d'analyse sur les cultures numériques et sur l'implication des nouveaux medias dans nos sociétés. Avec un rythme de publication de 10 titres par an, les Editions B42 comptent aujourd'hui 60 titres à leur catalogue.

### **Intérêt régional :**

#### 1-Dynamique secteur livre

Avec la création de la collection "Anthropologie et histoire de l'art", les éditions B42 prévoient aujourd'hui de diversifier leurs thématiques en se tournant vers les « sciences humaines ». Elles entendent ainsi prolonger leur engagement envers la traduction et la publication de textes forts, qui marquent un tournant important dans la constitution d'une pensée critique.

L'exceptionnalité économique du projet tient aux coûts de traduction des ouvrages.

#### 2-Dimension créative

Le programme de traductions comprend la publication de 3 ouvrages qui participent, pour la maison d'édition, à la constitution d'un champ critique transdisciplinaire en sciences humaines, à la croisée des approches historiques, anthropologiques et politiques. Deux des ouvrages ont pour auteur Michael Taussig, dont l'oeuvre est aujourd'hui considérée comme un pan majeur de l'anthropologie anglosaxonne.

#### 3-Développement du public et du lectorat

Par ces différentes publications, la maison d'édition souhaite ouvrir son lectorat et atteindre un public plus large. La transversalité proposée grâce à ces titres permettra de toucher à la fois le public du domaine de l'art et des sciences humaines.

A l'occasion de la publication des deux ouvrages de Michael Taussig, B42 souhaite inviter l'auteur en France, en partenariat avec le Musée du Quai Branly et la Fondation Maison des sciences de l'homme.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

### **Localisation géographique :**

- VILLE DE PARIS (EPT1)

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats de fournitures d'ateliers ou d'activités, de bureau ou d'entretien	1 550,00	1,18%
Services externes (documentaion, recherche, salon)	1 950,00	1,48%
Droits d'auteurs	5 600,00	4,26%
Droits de reproduction	2 050,00	1,56%
Frais de traduction	45 400,00	34,51%
Photographeur	3 844,00	2,92%
Imprimeur	21 865,00	16,62%
Graphiste	10 250,00	7,79%
Autres services externes (diffusion, distribution, déplacements, missions, réception, frais postaux et de télécommunication, etc)	13 500,00	10,26%
Frais de personnel	25 560,00	19,43%
<b>Total</b>	<b>131 569,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ventes de livres	49 351,00	37,51%
Préachats	14 218,00	10,81%
CNAP (S)	5 000,00	3,80%
CNL (S)	28 000,00	21,28%
Fonds propres	15 000,00	11,40%
Région Ile-de-France	20 000,00	15,20%
<b>Total</b>	<b>131 569,00</b>	<b>100,00%</b>

#### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	8 000,00 €
2018	12 000,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aide aux projets éditoriaux exceptionnels	25 000,00 €
	Montant total	25 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015841</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LE BUREAU DES ACTIVITES LITTERAIRES - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la diffusion des éditeurs indépendants	22 400,00 €	44,64 %	10 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		10 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : BAL BUREAU DES ACTIVITES LITTERAIRES  
 Adresse administrative : 31 RUE DES VINAIGRIERS  
75010 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame NATHALIE LACROIX, Présidente

Date de publication au JO : 25 juin 2013

N° SIRET : 79425343500018

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aide à la diffusion des éditeurs indépendants  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : un projet de diffusion autour d'un livre de Daniel Spoerri.

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Le Bureau des activités littéraires mène un travail de diffusion sur la réédition augmentée de « Topographie anecdotée du hasard » de l'artiste Daniel Spoerri.

**Description :**

Le Bureau des activités littéraires est une association qui souhaite être un laboratoire de création, attentif aux relations entre les arts et l'écriture sous toutes ses formes. Il édite des livres, ainsi qu'une revue expérimentale et singulière, la revue N/Z. L'objectif de l'association est de soutenir la création littéraire et artistique, avec une attention particulière à la jeune création.

En partenariat avec la maison d'édition Le Nouvel Attila, Le Bureau des activités Littéraires souhaite réaliser un travail de diffusion, des lectures et une exposition autour du livre de Daniel Spoerri « Topographie anecdotée du hasard ». Edité en France en 1962, ce livre singulier est à la fois un manifeste du nouveau réalisme, une expérience littéraire à la Pérec, une autobiographie d'une génération artistique et un texte plein d'humour.

### **Intérêt régional :**

#### **1-Dynamique secteur livre**

Afin de multiplier l'audience du livre de Daniel Spoerri, qui est un document sur l'histoire de la poésie concrète et des avant-gardes en Europe depuis les années 60, Le Bureau des Activités Littéraires organise un cycle de lectures et de rencontres en librairies. Y seront aussi réalisées des expositions impliquant des commandes à des jeunes auteurs, de jeunes graphistes et à des étudiants en arts plastiques.

#### **2-Dimension créative**

Ce projet collectif, porté par deux structures, le Bureau des activités littéraires et l'éditeur Le Nouvel Attila, implique Jacques Rebotier, compositeur, poète, metteur en scène, les écrivains Bernard Comment, Frédéric Forte, Alban Lefranc, Laure Limongi, Gaëlle Obiégly, Sylvain Prudhomme, Charles Robinson, Ryoko Sékiguchi, Yoann Thomerel, Fabienne Yvert.

#### **3-Attractivité et territoire**

Des lectures auront lieu dans 10 librairies franciliennes. Le projet impliquera des centres d'art, dont le CNEAI.

#### **4-Développement du public et du lectorat**

Par ce travail de diffusion, Le Bureau des Activités Littéraires souhaite rendre accessible ce document historique au plus large public, amateurs de non fiction, amateurs d'art, étudiants en lettres, en arts, en graphisme.

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Rémunération des auteurs, des modérateurs, frais de déplacements	5 550,00	24,78%
Cachets comédiens, musiciens	2 600,00	11,61%
Voyages Daniel Spoerri	1 200,00	5,36%
Attachée de presse	300,00	1,34%
Frais de personnel	2 000,00	8,93%
Réactivation d'oeuvre ou création de nouveaux protocoles	3 500,00	15,63%
Partenariat ENSAPC	3 500,00	15,63%
Droits d'auteurs	3 750,00	16,74%
Total	22 400,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	5 650,00	25,22%
Ventes de livrets	750,00	3,35%
Fondation Jan Michalski (S)	6 000,00	26,79%
Région Ile-de-France	10 000,00	44,64%
Total	22 400,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2017	10 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre)	12 000,00 €
2015	Aide aux actions collectives et interprofessionnelles (Livre) (CR46-14)	5 000,00 €
	Montant total	17 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007057</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : THEATRE DE VANVES - MARIO BATISTA - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	5 000,00 €	50,00 %	2 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		2 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-65734-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE DE VANVES MAIRIE  
 Adresse administrative : 23 RUE MARY BESSEYRE  
 92173 VANVES CEDEX  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Monsieur Bernard GAUDUCHEAU, Maire

N° SIRET : 21920075500011

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence de Mario Batista

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Mario Batista est né en 1968. Auteur de théâtre, il a publié plusieurs textes aux Editions Les Cygnes. Il souhaite poursuivre son travail autour des préoccupations de la jeunesse, avec une nouvelle pièce sur le passage de l'adolescence à la vie adulte intitulée "Vivre ses rêves, rêver sa vie".

Le théâtre de Vanves souhaite accueillir Mario Batista dans le cadre des actions réalisées pour élargir les partenariats et les publics du théâtre.

**Description :**

Mario Batista animera des ateliers avec des lycéens, des jeunes en décrochage scolaire et des résidents

en foyers de jeunes travailleurs. Il animera par ailleurs des parcours de découverte du théâtre, ainsi que des ateliers d'écriture participatifs en direction de l'ensemble de la population, dans la perspective d'un événement final au théâtre. Le centre socio-culturel de Vanves, le foyer de jeunes travailleurs, le lycée professionnel Dardenne ainsi que la maison de retraite et les classes de théâtre du conservatoire de Vanves seront associés au projet.

Genre littéraire : théâtre

Durée de la résidence : 10 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

"Elèves du lycéens professionnel Dardenne  
Résidents du foyer de jeunes travailleurs  
Usagers du centre socio-culturel et du conservatoire  
Personnes âgées du ""Square"""

**Localisation géographique :**

- VANVES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (fournitures d'ateliers et d'activités)	300,00	6,00%	Subvention Région (sollicitée)	2 500,00	50,00%
Autres services externes (réceptions, publicité, publipostage)	150,00	3,00%	Commune de Vanves	2 500,00	50,00%
Frais de personnel	4 550,00	91,00%	Total	5 000,00	100,00%
Total	5 000,00	100,00%			

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2017	2 500,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (informations en cours de consolidation) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2013	Agendas 21 locaux - Deuxième phase	25 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2013	Politique énergie climat	6 228,00 €
2013	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	2 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	98 000,00 €
2014	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	1 800,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2016	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
	Montant total	235 028,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007099</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : MEDIATHEQUE DES MUREAUX - LUCIE FELIX - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	10 000,00 €	50,00 %	5 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		5 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-65734-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SEINE ET VEXIN COMM AGGLO  
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION  
SEINE

Adresse administrative : 30 BD THIERS  
78250 MEULAN EN YVELINES

Statut Juridique : Communauté d'Agglomération

Représentant : Monsieur François GARAY, Président

N° SIRET : 20004473300018

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence avec Lucie Félix

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016  
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018  
Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Auteur jeunesse, Lucie Félix est née en 1983. Dans le fil d'artistes tels que Bruno Munari, Lucie Félix travaille sur les livres tactiles et manipulables. Elle est publiée aux Editions des Grandes Personnes. Spécialiste de l'interaction entre le lecteur enfant et le livre, elle souhaite réaliser un livre puzzle. Il s'agit d'un livre-objet dont l'enfant construit la narration en distribuant les pièces du puzzle dans chaque page, afin de s'approprier l'histoire racontée.

Les bibliothèques de l'agglomération du Grand Paris Seine et Oise ont fait de la lecture des tout petits l'enjeu d'un travail en réseau des établissements sur l'ensemble du territoire. Lucie Félix réunira les professionnels, les enfants et leurs familles, autour des problématiques de fabrication d'un récit et d'un

objet livre.

### Description :

Lucie Félix interviendra auprès de jeunes enfants pour créer avec eux des histoires en même temps que leurs supports plastiques. Elle interrogera avec les professionnels de la petite enfance et les parents, les processus à l'œuvre dans les ateliers pour mieux comprendre les mécanismes de lecture des tout petits. Elle réalisera une exposition itinérante qui sera le support de rencontres organisées dans les bibliothèques, mais aussi dans les PMI et auprès des spécialistes de la petite enfance du territoire.

Genre littéraire : littérature jeunesse

Durée de la résidence : 6 mois

### Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

### Public(s) cible(s) :

Professionnels de la petite enfance et de l'éducation  
Enfants et leurs parents  
Usagers des bibliothèques de l'agglomération  
Corps médical spécialisés sur la petite enfance

### Localisation géographique :

- LES MUREAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures de bureaux, livres)	2 000,00	20,00%
Services externes (hébergement, location, colloques, séminaires, salons, expo, lectures, fabrication)	6 500,00	65,00%
Autres services externes (déplacements, missions, réceptions, divers)	1 500,00	15,00%
Total	10 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Communauté urbaine	5 000,00	50,00%
Subvention Région (sollicitée)	5 000,00	50,00%
Total	10 000,00	100,00%

## ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	5 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2015	Innovation et actions pilotes - Inv	251 250,00 €
2015	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	38 500,00 €
	Montant total	289 750,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014103</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : MAIRIE DE VERT-LE-GRAND - BENOIT RICHTER - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	10 000,00 €	50,00 %	5 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		5 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-65734-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE DE VERT LE GRAND  
 Adresse administrative : PL DE LA MAIRIE  
 91810 VERT-LE-GRAND  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Monsieur JEAN-CLAUDE QUINTARD, Maire

N° SIRET : 21910648100019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence de Benoît Richter

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Benoît Richter est né en 1971. Il écrit du théâtre, des livrets d'opéra, des récits et de la poésie. Publié notamment aux éditions Naïve, MeMo et Pédibus, il souhaite achever un travail poétique et s'engager dans l'écriture d'un roman provisoirement intitulé "Le Duplicateur" sur la question du clonage humain.

Située en zone périurbaine à la frontière avec le monde rural, la bibliothèque de Vert-le-Grand souhaite s'appuyer sur la présence de Benoit Richter en résidence pour toucher un public diversifié.

**Description :**

Benoît Richter sensibilisera les publics à des formes d'écriture telles que la poésie, le théâtre, le livret d'opéra ou le poème musical. Il proposera des ateliers d'écriture, un café littéraire, des lectures et des

expositions, à partir du thème des "Voix Chorales". En lien avec le comité de lecture constitué à la bibliothèque, il interviendra au Foyer Rural et à la Maison rurale des personnes âgées, ainsi qu'à l'école élémentaire. Il invitera d'autres écrivains ou musiciens pour des cartes blanches à la médiathèque.

Genre littéraire : poésie

Durée de la résidence : 10 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Habitants de Vert-le-Grand et des communes avoisinantes

Elèves en école élémentaire

Résidents du foyer rural

Publics des bibliothèques de Vert-le-Grand et des communes proches

**Localisation géographique :**

- VERT-LE-GRAND

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures d'activités et d'ateliers)	500,00	5,00%
Services externes (hébergement, salons, expositions, lectures, droits d'auteurs, fabrication)	4 000,00	40,00%
Autres services externes (déplacements, missions, réceptions, honoraires, publicité)	5 500,00	55,00%
Total	10 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Commune de Vert-le-Grand	5 000,00	50,00%
RSubvention Région Ile-de-France livre	5 000,00	50,00%
Total	10 000,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2016	5 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2014	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes) (CR46-14)	5 000,00 €
2015	Politique de l'eau-Investissement	10 140,00 €
	Montant total	15 140,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014118</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LYCEE JEAN MONNET - VIOLAINE SCHWARTZ - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	2 400,00 €	50,00 %	1 200,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		1 200,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-65735-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LP LYC METIER JEAN MONNET JUVISY SUR ORGE  
 Adresse administrative : 51 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE  
91260 JUVISY SUR ORGE  
 Statut Juridique : Etablissement Public Local d'Enseignement (Lycées Publics)  
 Représentant : Monsieur MICHEL DE VALVERDE, Proviseur

N° SIRET : 19910631100012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence de Violaine Schwartz

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Violaine Schwartz est née en 1967. Ecrivain et comédienne, elle a publié des romans chez POL, du théâtre chez les Solitaires Intempestifs, et réalisé des pièces radiophoniques pour France Culture. Elle souhaite écrire une pièce de théâtre sur les peurs en travaillant sur les codes du conte noir et du film d'horreur.

Après avoir participé au prix littéraire en 2015-2016, le lycée professionnel Jean Monnet souhaite poursuivre un travail sur la littérature en accueillant Violaine Schwartz en résidence auprès des élèves de 1ère filière mode et cuir et filière commerce.

**Description :**

Violaine Schwartz proposera aux élèves des ateliers d'écriture théâtrale et de jeu d'acteur à partir des thèmes liés à leur formation sur l'habillement. Elle travaillera particulièrement à partir de sa dernière oeuvre "Comment on freine" pour sensibiliser les élèves à la question du vêtement. Elle organisera une découverte de la Comédie Française, de son atelier de costumes et des métiers qui s'y attachent. La médiathèque Raymond Queneau de Juvisy-sur-Orge diffusera les travaux des élèves sous forme d'expositions. La librairie Les Vraies Richesses sensibilisera les élèves au rôle de la librairie dans la chaîne du livre et constituera un point d'appui pour leur travail littéraire.

Genre littéraire : théâtre

Durée de la résidence : 8 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Elèves de 1ère - métiers de la mode et du cuir et de 1ère commerce du lycée Jean Monnet

**Localisation géographique :**

- JUVISY-SUR-ORGE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures d'ateliers, d'activités et de bureau)	600,00	25,00%
Services externes (documentation, recherches, autres)	1 500,00	62,50%
Autres services externes (transports, frais de poste, autres)	300,00	12,50%
Total	2 400,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	1 200,00	50,00%
Subvention Région Ile-de-France livre	1 200,00	50,00%
Total	2 400,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2016	0,00 €
2017	1 200,00 €



<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2013	Aide à la gratuité des manuels scolaires	30 301,00 €
2013	Aide régionale à la demi-pension des élèves pré et post Bac	7 106,00 €
2013	Aide régionale à l'équipement pour les élèves pré et post bac	21 595,00 €
2013	Dotation globale de fonctionnement	191 510,00 €
2013	Equipements pédagogiques dans les EPLE	3 442,00 €
2013	Maintenance, contrôles et entretien des EPLE	32 881,00 €
2013	Projet-Réussite pour tous	8 972,57 €
2013	Travaux de maintenance	79 700,00 €
2014	Aide à la gratuité des manuels scolaires	16 569,00 €
2014	Aide régionale à la demi-pension des élèves pré et post Bac	20 962,00 €
2014	Aide régionale à l'équipement pour les élèves pré et post bac	21 968,00 €
2014	Dotation globale de fonctionnement	169 343,00 €
2014	Maintenance, contrôles et entretien des EPLE	32 801,00 €
2014	Travaux de maintenance	74 800,00 €
2015	Aide régionale à la demi-pension des élèves pré et post Bac	40 570,00 €
2015	Aide régionale à l'équipement pour les élèves pré et post bac	8 857,00 €
2015	Dotation globale de fonctionnement	179 390,00 €
2015	Ecolycées franciliens	5 000,00 €
2015	Equipements pédagogiques dans les EPLE	8 500,00 €
2015	Maintenance, contrôles et entretien des EPLE	23 040,00 €
2015	Travaux de maintenance	55 000,00 €
2016	Aide à la gratuité des manuels scolaires	15 786,00 €
2016	Aide régionale à la demi-pension des élèves pré et post Bac	17 787,00 €
2016	Aide régionale à l'équipement pour les élèves pré et post bac	11 313,00 €
2016	Dotation globale de fonctionnement	157 855,00 €
2016	Ecolycées franciliens	2 000,00 €
2016	Equipements pédagogiques dans les EPLE	12 312,54 €
2016	Maintenance, contrôles et entretien des EPLE	24 290,00 €
2016	Travaux de maintenance	35 895,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>1 053 036,11 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007111</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE - PATRICE PLUYETTE - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	5 000,00 €	50,00 %	2 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		2 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-65738-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MNHN MUSEUM NATIONAL D HISTOIRE NATURELLE  
 Adresse administrative : 57 RUE CUVIER  
75231 PARIS 5  
 Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel  
 Représentant : Monsieur Pierre DUBREUIL, DIRECTEUR GENERAL

N° SIRET : 18004417400019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence avec Patrice Pluyette

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Patrice Pluyette est né en 1977. Il est auteur de poésie, récits et romans, notamment chez Maurice Nadeau et aux Editions du Seuil. Il a pour projet l'écriture d'un roman de découverte provisoirement intitulé "La grande campagne", basé sur une expédition dans les terres australes au début du 19ème siècle.

Le Muséum d'Histoire Naturelle conduit un travail d'échantillonnage scientifiques avec les chercheurs de l'établissement. Il souhaite renouer avec une perception plus sensible de la science et de la découverte en associant Patrice Pluyette en résidence.

**Description :**

Avec la résidence, le Museum d'histoire naturelle souhaite permettre à Patrice Pluyette de s'immerger dans la vie des chercheurs. Il s'agira de confronter leur travail d'échantillonnage scientifique à l'imaginaire de l'écrivain dans le cadre de plusieurs ateliers de tri auxquels Patrice Pluyette participera. Il partagera son ressenti sur cette expérience dans des cycles de conférences au Muséum d'Histoire Naturelle ainsi que d'ateliers d'écriture sur les liens entre science et littérature. Les médiathèques de Bures-sur-Yvette et d'Orsay ainsi que la BDP de l'Essonne seront associées au projet.

Genre littéraire : roman

Durée de la résidence : 10 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Services externes (hébergement location)	3 000,00	60,00%	Fonds propres	2 500,00	50,00%
Autres services externes (déplacements, missions, réceptions)	2 000,00	40,00%	Subvention Région (sollicitée)	2 500,00	50,00%
<b>Total</b>	<b>5 000,00</b>	<b>100,00%</b>	<b>Total</b>	<b>5 000,00</b>	<b>100,00%</b>

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2016	2 500,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2013	Aide à la mobilité internationale des étudiants (Universités et écoles)	20 250,00 €
2013	Fonds de développement touristique régional (FDTR)	440 000,00 €
2013	Manifestations scientifiques hors DIM	8 000,00 €
2013	Partenariats institutions citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI) - fonctionnement	142 000,00 €
2013	SESAME	374 000,00 €
2013	Stratégie régionale pour la biodiversité fonctionnement	344 064,00 €
2014	Actions de coopération à réaliser sur les zones prioritaires de coopération (FONCT)	12 578,00 €
2014	Aide à la mobilité internationale des étudiants (Universités et écoles)	13 500,00 €
2014	Bibliorif	45 000,00 €
2014	Fonds de développement touristique régional (FDTR)	429 167,00 €
2014	Manifestations scientifiques hors DIM	5 000,00 €
2014	Partenariats institutions citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI) - fonctionnement	150 000,00 €
2014	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	9 400,00 €
2014	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	4 000,00 €
2014	Stratégie régionale pour la biodiversité fonctionnement	190 740,00 €
2015	Aide à la mobilité internationale des étudiants (Universités et écoles)	10 350,00 €
2015	SESAME	400 000,00 €
2015	Stratégie régionale pour la biodiversité fonctionnement	218 024,75 €
2016	Aide à la mobilité internationale des étudiants (Universités et écoles)	8 550,00 €
2016	Allocations doctorales hors DIM (ARDoC)	102 200,00 €
2016	Stratégie régionale pour la biodiversité fonctionnement	109 952,96 €
	Montant total	3 036 776,71 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014096</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : THEATRE JEAN VILAR - HUGO PAVIOT - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	10 000,00 €	50,00 %	5 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>5 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-65738-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : THEATRE JEAN VILAR  
 Adresse administrative : 1 PL JEAN VILAR  
 94400 VITRY SUR SEINE  
 Statut Juridique : Régie de Collectivité Locale à Caractère Industriel  
 Représentant : Madame FATMATA KONATE, Présidente

N° SIRET : 43262723000019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence d'Hugo Paviot

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Auteur de théâtre né en 1972, Hugo Paviot est publiés notamment aux Editions de l'Amandier et du Laquet. Il souhaite écrire un premier roman sur la question des origines et du métissage.

En accueillant Hugo Paviot, le Théâtre Jean Vilar de Vitry-sur-Seine souhaite prolonger un compagnonnage initié en 2015 avec l'auteur dans le cadre du projet d'action culturelle "Et crie-moi... demain!".

**Description :**

Hugo Paviot animera deux ateliers en direction des élèves du micro-lycée de Vitry-sur-Seine et des personnes âgées des foyers de la ville. Il organisera des rencontres entre les jeunes et les retraités dans

la perspective d'un travail d'écriture commun. Des ateliers seront organisés l'été permettant d'approfondir les contacts entre jeunes et retraités. Une restitution des textes écrits par les élèves et les personnes âgées aura lieu sur le web, au Microlycée et au Théâtre Jean Vilar.

Genre littéraire : théâtre

Durée de la résidence : 8 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Localisation géographique :**

- VITRY-SUR-SEINE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (fournitures d'ateliers et d'activités)	1 500,00	15,00%	Fonds propres	5 000,00	50,00%
Services externes (hébergement, location, expositions, , fabrication)	5 000,00	50,00%	Subvention Région ile-de-France livre	5 000,00	50,00%
Autres services externes (déplacements, missions, réceptions, frais de poste, publicité)	3 500,00	35,00%	Total	10 000,00	100,00%
Total	10 000,00	100,00%			

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2016	5 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €

2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2015	Méditerranée (CR46-14)	25 000,00 €
2016	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
	Montant total	325 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014143</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : MEDIATHEQUE DE L'HOPITAL RAYMOND POINCARE - CECILE VARGAFTIG - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	7 000,00 €	50,00 %	3 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		3 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-65738-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : AP HP ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS HOPITAL RAYMOND POINCARE  
 Adresse administrative : 104 BD RAYMOND POINCARE  
92380 GARCHES  
 Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier  
 Représentant : Madame MYRIAM REVIAL

N° SIRET : 26750045200573

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence de Cécile Vargaftig

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Née en 1965, Cécile Vargaftig a publié quatre romans aux éditions J'ai Lu, Julliard et Au Diable Vauvert, ainsi qu'un essai publié aux éditions Cécile Defaut. Formée à l'écriture de scénarios à la Femis, elle prépare actuellement un roman policier provisoirement intitulé "Sommeil à vendre".

L'Hôpital Raymond Poincaré de Garches souhaite accueillir Cécile Vargaftig en résidence afin de contribuer au rétablissement de la santé des patients comme à l'ouverture de l'hôpital sur le monde extérieur.



**Description :**

Dans la continuité d'une expérience menée en 2012 au sein du service de neurologie avec Cécile Vargaftig, l'auteure mènera auprès des patients de l'hôpital des ateliers d'écriture pour stimuler leur créativité. Ces ateliers prendront place dans un contexte de médicalisation délicate avec pour objectif de permettre aux patients de canaliser leurs émotions et de communiquer avec l'extérieur. Pour ce faire, des captations auront lieu durant les sessions d'écriture et des rencontres avec des auteurs seront organisées à la médiathèque de Garches. Une restitution sous la forme d'une publication et d'une lecture théâtralisée des textes écrits aura lieu à l'hôpital en fin de résidence.

Genre littéraire : roman

Durée de la résidence : 8 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Patients du service de neurologie de l'hôpital Poincaré de Garches.

**Localisation géographique :**

- GARCHES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (fourniture atelier)	850,00	12,14%	APHP	3 500,00	50,00%
Frais de personnel	6 150,00	87,86%	Subvention Région Ile-de-France livre	3 500,00	50,00%
Total	7 000,00	100,00%	Total	7 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2017	3 500,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007134</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : RESEAU ACTES IF - ANNE TERRIER QUENTIN CATHERINE BLISSON - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	10 000,00 €	50,00 %	5 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		5 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : RESEAU ACTES IF  
 Adresse administrative : 221 RUE DE BELLEVILLE  
 75019 PARIS 19  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Philippe NIORTHE, Président

Date de publication au JO : 19 juillet 2008

N° SIRET : 41213196300040

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence avec Anne Terrier-Quentin et Catherine Blisson

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Anne Quentin est née en 1960 et Catherine Blisson en 1976. Ensemble elles constituent le Collectif & qui travaille à sortir de leur ordinaire invisible des paroles au statut de poésie brute et à les ramener sous forme de performance au cœur des lieux culturels. Elles ont publié séparément des textes principalement dans le champ de la critique d'art et du journalisme.

Dans le cadre des 20 ans du réseau Actes if, les lieux partenaires se proposent d'accueillir le collectif & pour leur permettre de réaliser une "photographie artistique" du réseau.

**Description :**

Les deux auteures, réunies au sein du Collectif &, parcoureront l'ensemble des lieux d'Actes If, réseau de 30 espaces culturels, pour y mener un travail comparable. Elles assureront des permanences d'écrivains publics et feront écrire aux usagers des "lettres au lieu", basées sur leur expérience sensible au sein de chaque lieu. Par ailleurs, elles fabriqueront des dazibaos à partir des témoignages recueillis auprès des habitants. Elles réaliseront une revue murale fragmentée à partir de la transcription de ces témoignages. Les lettres ainsi que la revue murale feront l'objet d'une publication accompagnée de photographies en fin de résidence.

Genre littéraire : poésie performance

Durée de la résidence : 5 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Usagers des lieux adhérents du réseau Actes If ainsi que des structures partenaires

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achat (fourniture d'atelier et de bureau)	380,00	3,80%
Services externes (colloques, séminaires, salons, expos, fabrication, autres)	7 620,00	76,20%
Autres services externes (déplacements, missions, réceptions)	2 000,00	20,00%
Total	10 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat Drac	5 000,00	50,00%
Subvention Région (sollicitée)	5 000,00	50,00%
Total	10 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2016	5 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	45 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	45 000,00 €
2015	Aides aux réseaux culturels franciliens	45 000,00 €
2016	Aides aux réseaux culturels franciliens	45 000,00 €
	Montant total	135 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007145</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LES PARVIS POETIQUES - OMAR YOUSSEF SOULEIMANE - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	10 000,00 €	50,00 %	5 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		5 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LES PARVIS POETIQUES  
 Adresse administrative : 7 RUE ERNESTINE  
75018 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur CLAUDE CHOMAT, Président

Date de publication au JO : 27 juin 2013

N° SIRET : 32819563100036

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence d'Omar Youssef Souleimane

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Syrien né en 1987, Omar Youssef Souleimane est journaliste et poète. Il a publié depuis 2006 des livres de poésie et a été lauréat du prix Koweitien Saad Al Sabbah en 2010. Il est réfugié politique en France depuis 2012 et a publié deux ouvrages depuis son exil, dont le dernier aux éditions L'oreille du loup. Il souhaite achever un troisième recueil de poésies intitulé provisoirement "L'exil des arbres".

"Les Parvis poétiques organisent dans le XVIIIème arrondissement de Paris des événements poétiques. L'association souhaite recevoir Omar Youssef Souleimane afin de mieux faire connaître la littérature syrienne et de développer des liens entre poètes syriens et français contemporains.

"

**Description :**

A la faveur de la résidence baptisée "Poésies migratoires: poètes réfugiés?", Omar Youssef Souleimane interrogera la situation du poète réfugié auprès d'un public diversifié et cherchera par le partage d'idées à reconstruire des ponts "poétiques" entre la France et la Syrie. L'oeuvre d'Omar Youssef Souleimane sera intégrée à la programmation des Parvis poétiques et accessible au public qui participe au festival. Des rencontres spécifiques seront par ailleurs organisées sous la forme d'ateliers de paroles et d'écriture avec des réfugiés syriens. Une correspondance poétique entre poètes français et syriens sera enfin engagée.

Genre littéraire : poésie

Durée de la résidence : 10 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Public du festival des Parvis poétiques  
Poètes français et syriens

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures d'ateliers, de bureau, internet)	1 300,00	13,00%
Services externes (hébergement, location, études, documentation, droits d'auteurs, fabrication, vidéo, site)	4 000,00	40,00%
Autres services externes (distribution, diffusion, déplacements, missions, réceptions, frais de poste et de télécommunication, honoraires, publicité, publipostage, régies techniques)	4 700,00	47,00%
<b>Total</b>	<b>10 000,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat	2 000,00	20,00%
Subvention ville de Paris	1 700,00	17,00%
Subvention Mairie 18ème	800,00	8,00%
Subvention Mairie 19ème	500,00	5,00%
Subvention Région (sollicitée)	5 000,00	50,00%
<b>Total</b>	<b>10 000,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2016	5 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2013	Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire	5 000,00 €
2014	Manifestations littéraires	3 500,00 €
2015	Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire (CR46-14)	3 500,00 €
	Montant total	12 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007668</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : ASSOCIATION MU - PHILIPPE VASSET - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	4 000,00 €	50,00 %	2 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		2 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MU  
 Adresse administrative : 12 RUE D'ORAN  
75018 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur OLIVIER LE GAL, Autre

Date de publication au JO : 25 janvier 2003

N° SIRET : 44849529100057

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence avec Philippe Vasset

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Philippe Vasset est né en 1972. Il a publié 6 romans aux éditions Fayard et un livre d'investigation. Il souhaite écrire un texte permettant de donner à entendre ce qui ne se voit pas d'un quartier dans le cadre du projet conduit par le collectif Mu à la Gare des Mines dans le 18ème arrondissement de Paris.

"MU est un collectif d'artistes qui intervient dans le cadre de la requalification du site Sncf de la Gare des mines au carrefour de Paris, Saint-Denis et Aubervilliers. Le collectif souhaite inviter Philippe Vasset à contribuer à faire surgir par son travail d'écriture les zones invisibles du territoire et susciter un rapport personnel et mental à la ville.



"

**Description :**

Avec les habitants vivant à proximité de la station Gare des Mines, en lien avec les bibliothèques et les équipements culturels et sociaux du quartier, Philippe Vasset élaborera des audioguides destinés à permettre une promenade sensible et artistique du quartier. Les textes produits par l'auteur et en atelier seront mis en relation avec des créations sonores et vidéo réalisées par d'autres artistes en résidence avec le collectif MU. Le résultat final sera un parcours multi-sensoriel qui pourra accompagner les baladeurs dans le quartier de la Gare des Mines. Le projet cherche, dans sa conception comme dans son résultat, à proposer aux habitants de la zone une façon de s'approprier l'histoire et la géographie de leur quartier.

Genre littéraire : roman

Durée de la résidence : 4 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Habitants vivant à proximité de la Station Gare des Mines  
Usagers de la bibliothèque Vaclav Havel et du CSC Rosa Parks  
Jeunes participant au programme Paris Sonique

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures de bureau, d'activité, autres)	500,00	12,50%
Services externes (colloques, expos, salons, lectures, développement d'une application dédiée)	1 500,00	37,50%
Autres services externes (distribution, diffusion, déplacements, missions, réception, publicité, autres)	2 000,00	50,00%
<b>Total</b>	<b>4 000,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention Drac	2 000,00	50,00%
Subvention Région (sollicitée)	2 000,00	50,00%
<b>Total</b>	<b>4 000,00</b>	<b>100,00%</b>

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	2 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013272</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LIBRAIRIE LA PETITE EGYPTE - FREDERIQUE AIT-TOUATI - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	13 600,00 €	50,00 %	6 800,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>6 800,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LIBRAIRIE PETITE EGYPTE  
 Adresse administrative : 35 RUE DES PETITS CARREAUX  
75002 PARIS  
 Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées  
 Représentant : Monsieur le Président

Objet : LIBRAIRIE

N° SIRET : 81764652400014

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence de Frédérique Aït-Touati à la librairie La Petite Egypte

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Frédérique Aït-Touati est née en 1977. Auteur, metteur en scène et chercheuse, elle a publié des essais chez Gallimard, Garnier et Les Presses du Réel ainsi que des articles dans des revues littéraires, artistiques et universitaires. Elle souhaite écrire un essai provisoirement intitulé "Théâtres de Papier et Théâtres de Bois : archéologie d'un lieu".

Dès son inauguration en mars 2016, la librairie Petite Egypte s'est affirmée comme un commerce ouvert sur le quartier et un lieu d'accueil pour les auteurs et les artistes. Avec la résidence de Frédérique Ait-Touati la librairie veut renforcer sa vocation de lieu du livre, en lien avec la réalité historique et sociale du quartier du Sentier dans lequel elle est implantée.

**Description :**

Quatre soirées thématiques seront ouvertes au public suivies de quatre "visites d'atelier" permettant une rencontre plus intime avec l'oeuvre en cours de Frédérique Ait-Touati. Ces rencontres feront l'objet de quatre cahiers chronologiques édités en fin de résidence sous forme d'un livret documentaire. Des partenariats sont envisagés avec le lycée Edgar Poe, les éditions de l'Institut National d'Histoire de l'Art, le centre de ressources de la Gaîté Lyrique et France Culture.

Genre littéraire : essai

Durée de la résidence : 10 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Publics habituels de la librairie  
Habitants du quartier du Sentier  
Elèves du lycée Edgar Poe  
Usagers du Centre Cerise  
Public de l'INHA et du centre de ressources de la Gaîté Lyrique

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (eau, gaz, électricité, fourniture de bureau)	550,00	4,04%	Fonds propres	4 100,00	30,15%
Services externes (documentation, droits d'auteurs, fabrication, location matériel)	4 900,00	36,03%	Association Les Ami(e)s de Petite Egypte	1 500,00	11,03%
Autres services externes (Déplacements, missions, réceptions, honoraires, publicité)	6 400,00	47,06%	Commune de Paris (75002) - sub sollicitée	1 200,00	8,82%
Frais de personnel	1 750,00	12,87%	Région Ile-de-France livre	6 800,00	50,00%
<b>Total</b>	<b>13 600,00</b>	<b>100,00%</b>	<b>Total</b>	<b>13 600,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2016	6 800,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Aide à la librairie indépendante	12 000,00 €
	Montant total	12 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013323</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : COMPAGNIE DE LA GARE - FABIEN ARCA - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	8 000,00 €	50,00 %	4 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		4 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMPAGNIE DE LA GARE  
 Adresse administrative : 13 RUE PIERRE SEMARD  
 94400 VITRY S/SEINE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Bruno THOUE, Président

Date de publication au JO : 24 mars 2001

N° SIRET : 31291039100035

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence de Fabien Arca avec la Compagnie de la Gare à Gare au Théâtre

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Né en 1974, Fabien Arca écrit pour le théâtre, notamment pour les jeunes, et a été publié par Lansman, Espaces 34, Les Cahiers de l'Egaré et les Editions de la Gare. Il développe actuellement deux projets d'écriture: un premier roman jeunesse intitulé "Mohair" sous la forme du journal intime d'un jeune adolescent et une pièce de théâtre intitulée "Plume et Icare".

La Compagnie de la Gare, qui gère le lieu de diffusion Gare au théâtre, accueille des compagnies et s'attache à développer les liens avec les habitants et la ville de Vitry. Destinée à réaliser une "Cartographie de l'intime", la résidence de Fabien Arca sera l'occasion d'interroger les Vitriots sur leur perception de la ville, de leurs quartiers et de l'histoire de ce territoire.

**Description :**

Fabien Arca animera des ateliers d'écriture intergénérationnels notamment en lien avec les établissements scolaires, la maison de retraite et les différents ateliers du théâtre. Les textes écrits dans ce cadre alimenteront un site web destiné à élaborer une cartographie sensible de la ville. Parallèlement, Fabien Arca prendra des photos et écrira un texte fictionnel à partir de ces photos dans la perspective d'une exposition de "portraits sensibles". Une soirée de restitution est prévue au théâtre.

Genre littéraire : théâtre

Durée de la résidence : 10 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Elèves du lycée Jean Macé et Segpa du collège Jean Campin

Résidents de la maison de retraite de Vitry

Participants du club de théâtre amateur de Gare au théâtre

Publics de l'association Kipik

**Localisation géographique :**

- VITRY-SUR-SEINE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures d'ateliers et d'activités, edf gdf, fournitures de bureau)	700,00	8,75%
Services externes (Location, documentation, droits d'auteurs, fabrication, site internet)	4 000,00	50,00%
Autres services externes (déplacements, missions, réceptions, frais de poste, honoraires, publicité)	3 300,00	41,25%
Total	8 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	4 000,00	50,00%
Région Ile-de-France livre	4 000,00	50,00%
Total	8 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2017	4 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	10 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	10 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2015	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes) (CR46-14)	4 000,00 €
2015	Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	7 500,00 €
2016	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
	Montant total	331 500,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013787</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LIBRAIRIE LA MANOEUVRE - FRANCK MEDIONI - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	7 000,00 €	50,00 %	3 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>3 500,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LA MANOEUVRE  
 Adresse administrative : 58 RUE DE LA ROQUETTE  
75011 PARIS  
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée  
 Représentant : Monsieur Jérôme CUVELIER, Gérant

Objet : LIBRAIRIE

N° SIRET : 48118012300012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence avec Franck Médioni

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Journaliste et écrivain né en 1970, Franck Médioni a écrit des biographies et anthologies, publiées notamment chez Gallimard, Actes Sud et Mercure de France. Attaché au rapport entre poésie et musique, entre écriture et pulsation, il souhaite écrire cent chroniques de disque sur les enregistrements majeurs de l'histoire du jazz provisoirement intitulé "Le jazz en 100 disques".

Ayant notamment pour vocation de promouvoir le livre sur la musique, La Manoeuvre souhaite être mieux identifiée dans le secteur musical. La librairie a pour ambition d'accueillir Franck Médioni pour travailler à renforcer et rendre vivant son fonds musical.

**Description :**

Franck Médioni organisera avec des musiciens une fois par mois des lectures-performances liant littérature et musique. Le Lycée Marcel Deprez, avec lequel la librairie a déjà travaillé pour le Prix littéraire et la Quinzaine de la librairie, sera associé à la résidence.

Genre littéraire : essai

Durée de la résidence : 10 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Clients de la librairie

Elèves du lycée Marcel Deprez dans le 11e arrondissement

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (eau, gaz, fourniture de bureau ou d'entretien)	1 500,00	21,43%	Fonds propres	3 500,00	50,00%
Services externes (fabrication, honoraires)	3 500,00	50,00%	Subvention Région Ile-de-France livre	3 500,00	50,00%
Frais de personnel	2 000,00	28,57%	Total	7 000,00	100,00%
Total	7 000,00	100,00%			

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2017	3 500,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2013	Aide à la librairie indépendante	15 000,00 €
2013	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	2 500,00 €
2015	Aide à la librairie indépendante (CR46-14)	12 000,00 €
	Montant total	29 500,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013791</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LES TROIS OURSES - FANNY MILLARD - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	10 000,00 €	50,00 %	5 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		5 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LES TROIS OURSES  
 Adresse administrative : 2 PASSAGE RAUCH  
75011 PARIS 11  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame GENEVIEVE CHATOUILLOT, Présidente

Date de publication au JO : 8 février 1988

N° SIRET : 41280796800026

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence avec Fanny Millard

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Née en 1980, Fanny Millard est auteure et architecte. Elle a réalisé plusieurs livres d'artiste pour les enfants, notamment aux Editions de la Cabane, Mila et Extra. Elle souhaite écrire un livre sur le lien entre langue et espace.

Les Trois Ourses est une association qui sensibilise les enfants à l'art par le livre d'art. Elle souhaite accueillir Fanny Millard en résidence afin de nourrir le festival "Des Livres en Construction" d'une publication et d'un support scénographique par l'auteure-architecte.

**Description :**

Fanny Millard se propose de développer des ateliers sur le rapport entre l'espace et l'objet livre. Elle s'adressera aux enfants de la Petite école mais aussi à ceux qui fréquentent l'espace Little Villette (Paris 19) et aux primo-arrivants suivis par l'Union pédagogique pour les élèves allophones arrivants au Pré-Saint-Gervais et à Issy-les-Moulineaux. Un partenariat est par ailleurs envisagé avec l'association "Ce que mes yeux ont vu" dans des centres d'hébergement d'urgence. Une création collective et d'une exposition-restitution sont prévus en fin de résidence dans la perspective d'une participation au festival "Des livres en construction" prévu en 2017.

Genre littéraire : littérature jeunesse

Durée de la résidence : 6 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Enfants inscrits à la petite école et dans les lieux d'accueil partenaires

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (fournitures d'ateliers, d'activités et de bureau)	1 000,00	10,00%	Fonds propres	5 000,00	50,00%
Services externes (hébergement, location, études, expositions, fabrication)	5 000,00	50,00%	Subvention Région Ile-de-France livre	5 000,00	50,00%
Autres services externes (déplacements, missions, réception, frais de poste, honoraires, publicité)	4 000,00	40,00%	Total	10 000,00	100,00%
Total	10 000,00	100,00%			

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2016	5 000,00 €

2017	5 000,00 €
------	------------

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2013	Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire	5 000,00 €
2014	Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire	5 000,00 €
2015	Aides aux projets des organismes agissant dans la vie littéraire (CR46-14)	4 000,00 €
2015	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes) (CR46-14)	5 000,00 €
	Montant total	19 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013792</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LIBRAIRIE VIOLETTE AND CO - CHLOE DELAUME - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	17 000,00 €	50,00 %	8 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>8 500,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : VIOLETTE AND CO  
 Adresse administrative : 102 RUE DE CHARONNE  
75011 PARIS 11  
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée  
 Représentant : Madame CATHERINE FLORIAN, GERANTE

Objet : LIBRAIRIE

N° SIRET : 45125490800010

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence de Chloé Delaume à la librairie Violette and Co

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Chloé Delaume, née en 1973, est publiée aux éditions du Seuil, Verticales, Gallimard, entre autres. Après avoir écrit plusieurs romans, des pièces radiophoniques, de la poésie et des essais, elle projette de se consacrer à l'écriture théâtrale. Son projet d'écriture s'inscrit dans la continuité de son dernier roman "Les sorcières de la République". Il s'agira d'une pièce de théâtre intitulée "Liberté, Parité, Sororité" qui retracera les principaux moments d'une révolution féministe au XXI<sup>e</sup> siècle.

La librairie féministe Violette & Co souhaite s'appuyer sur la présence de Chloé Delaume en résidence pour faire découvrir le fonds féministe qu'elle a développé depuis son ouverture en 2004.

**Description :**

Chloé Delaume animera des rencontres, lectures et ateliers d'écriture, à la librairie Violette & Co et au foyer du Palais de la Femme. L'auteur fera découvrir son oeuvre et son univers ainsi que la littérature féminine. Elle proposera un travail sur l'écriture autobiographique, en lien avec l'association locale de promotion de l'écriture "Bout de la Langue". Elle associera par ailleurs les participantes à la mise en scène, à la salle de spectacle La Loge, de sa pièce en cours d'écriture. La résidence fera l'objet d'une restitution finale et d'un livret dont la publication est prévue aux Editions Joca Seria.

Genre : théâtre

Durée de la résidence : 10 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Clientèle de la librairie

Résidentes du Palais de la Femme

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures d'ateliers et d'activité, eau, gaz, électricité, fourniture de bureau)	1 000,00	5,88%
Services externes (hébergement, location, étudesdocumentation, salons, expositions, droits d'auteurs, fabrication)	6 000,00	35,29%
Autres services externes (distribution, diffusion, déplacements, frais de poste, honoraires, publicité)	4 500,00	26,47%
Frais de personnel	5 500,00	32,35%
<b>Total</b>	<b>17 000,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	8 500,00	50,00%
Subvention Région Ile-de-France livre	8 500,00	50,00%
<b>Total</b>	<b>17 000,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---



Exercice	Montant
2017	8 500,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes) (CR46-14)	9 000,00 €
	Montant total	9 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013794</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LA FERME GODIER ISSUE DE SECOURS - MAGALI MOUGEL - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	10 000,00 €	50,00 %	5 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		5 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ISSUE DE SECOURS  
 Adresse administrative : 1T BD L ET D CASANOVA  
 93420 VILLEPINTE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Marie-Hélène MALARD, Présidente

Date de publication au JO : 29 décembre 2001

N° SIRET : 37787561200048

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence de Magali Mougel

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Magali Mougel est née en 1982. Dramaturge, elle a été publiée notamment chez Actes Sud Papiers et Espaces 34. Elle souhaite dans une nouvelle pièce interroger la question du rapport à la règle.

La compagnie Issue de Secours implantée à la Ferme Godier à Villepinte travaille sur des textes et avec des auteurs dramatiques contemporains. L'accueil de Magalie Mougel renforcera les liens avec les équipements et les publics de la ville.

**Description :**

Magalie Mougel animera des ateliers de lecture et d'écriture théâtrale au lycée Jean Rostand de Villepinte, auprès des assistantes maternelles de l'association locale Aux Petit Pas, ainsi que de jeunes enfants inscrits au Centre Social André Malraux. Elle réalisera par ailleurs un cycle de lectures de ses textes à la Médiathèque de Villepinte et dans la salle de théâtre de la Ferme Godier. Elle proposera enfin deux soirées carte blanche inscrites dans la programmation artistique de la Ferme Godier. Une restitution finale à la Ferme Godier donnera une visibilité et une cohérence à l'ensemble des interventions sur le territoire.

Genre littéraire : théâtre

Durée de la résidence : 6 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Elèves du lycée Jean Rostand de Villepinte  
 Assistantes maternelles de l'association Aux Petits Pas  
 Enfants inscrits au Centre Social André Malraux  
 Public de la médiathèque de Villepinte et de la Ferme Godier

**Localisation géographique :**

- VILLEPINTE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures d'ateliers et d'activités, livres)	500,00	5,00%
Services externes (achats de spectacles, droits d'auteurs)	2 000,00	20,00%
Autres services externes (déplacements missions, réceptions)	2 500,00	25,00%
Frais de personnel	5 000,00	50,00%
<b>Total</b>	<b>10 000,00</b>	<b>100,00%</b>

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	5 000,00	50,00%
Subvention Région ile-de-France livre	5 000,00	50,00%
<b>Total</b>	<b>10 000,00</b>	<b>100,00%</b>

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
----------	---------

2017	5 000,00 €
------	------------

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2013	Soutien aux fabriques de culture	55 000,00 €
2014	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	3 500,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	55 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	55 000,00 €
2016	Soutien aux fabriques de culture	55 000,00 €
	Montant total	223 500,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013797</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LE MONTE EN L'AIR - YASSINE - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	13 000,00 €	50,00 %	6 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>6 500,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CYRAMOQUE LE MONTE EN L'AIR  
 Adresse administrative : 2 RUE DE LA MARE  
75020 PARIS  
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée  
 Représentant : Madame AURELIE GARREAU, Co-gérante

Objet : LIBRAIRIE

N° SIRET : 52073387400017

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence de Yassine

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Né en 1973, Yassine est bédéaste. Il a écrit un recueil de strips comiques (avec Toma Bletner) aux éditions Alter comics ainsi qu'un livre jeunesse aux éditions Les Fourmis rouges. Il souhaite écrire un livre sur l'histoire du graphisme sous forme de strips.

Dans le cadre de la résidence avec Yassine, la librairie Le Monte-en-l'air souhaite réaliser une série de rencontres pour mettre en valeur les livres graphiques qui font la particularité de la librairie.

**Description :**

En résidence au Monte-en-l'air, Yassine sera associé à un cycle de recherche et de rencontres autour de l'histoire du graphisme. Dix rencontres seront proposées avec un invité différent, dans l'optique de présenter puis de débattre sur des graphistes ou des périodes charnières dans l'histoire de cet art. Dans ce cadre, Yassine préparera les rencontres, les animera, et conseillera la librairie dans l'enrichissement de ses fonds à l'issue des recherches qu'il réalisera.

Genre littéraire : arts graphiques

Durée de la résidence : 10 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Clients de la librairie

Chercheurs qui travaillent sur le graphisme

Etudiants des écoles d'art graphique

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures d'atelier, d'activité et de bureau)	2 000,00	15,38%
Services externes (hébergement, location, fabrication)	2 000,00	15,38%
Autres services externes (déplacements, missions, réceptions, honoraires)	4 000,00	30,77%
Frais de personnel	5 000,00	38,46%
<b>Total</b>	<b>13 000,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Fond spropres	6 500,00	50,00%
Subvention Région ile-de-France livre	6 500,00	50,00%
<b>Total</b>	<b>13 000,00</b>	<b>100,00%</b>

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2017	6 500,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2013	Aide à la librairie indépendante	15 000,00 €
2013	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	10 000,00 €
2014	Aide à la librairie indépendante	12 000,00 €
2015	Aide à la librairie indépendante (CR46-14)	12 000,00 €
2016	Aide à la librairie indépendante	5 000,00 €
	Montant total	54 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014093</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LA MIE DE PAIN - ISMAEL JUDE - LIVRE 2016</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	9 000,00 €	50,00 %	4 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		4 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : OEUVRE DE LA MIE DE PAIN  
 Adresse administrative : 18 RUE CHARLES FOURIER  
75013 PARIS 13  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame FLORENCE GERARD, Présidente

Date de publication au JO : 19 août 1920

N° SIRET : 77568219800053

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence d'Ismaël Jude

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Né en 1976, Ismaël Jude est romancier, auteur dramatique et metteur en scène. Il a publié de nombreux textes de théâtre ainsi qu'un roman aux Editions Verticales. Son projet d'écriture explore la notion de la "bordure", de la limite d'un lieu ou de la marge d'une catégorie sociale. Son texte prendra la forme d'un récit poétique décrivant le trajet d'une femme sur la petite ceinture parisienne entre le parc Montsouris et la gare Masséna.

L'Arche d'avenirs accueille en journée les personnes sans ressources auxquelles La Mie de pain a pour vocation d'apporter une assistance morale et matérielle. Avec la présence d'Ismaël Jude en résidence, la Mie de Pain souhaite permettre la rencontre entre un public en grande exclusion et la littérature.



**Description :**

Ismaël Jude animera un "Atelier volant" à la permanence à l'Arche d'avenir, foyer de la Mie de Pain, où les personnes en grande rupture sociale pourront le rencontrer et constituer un groupe avec les personnels de la Mie de Pain volontaires. Il organisera des déambulations dans les jardins voisins et le quartier permettant d'entendre des lectures à voix hautes et de découvrir des librairies et bibliothèques du 13ème arrondissement de Paris. Les participants réaliseront une publication trimestrielle. Deux restitutions publiques seront organisées au sein de l'Arche d'Avenir, ainsi que dans un équipement culturel partenaire du quartier.

Genre littéraire : poésie

Durée de la résidence : 10 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Personnes accueillies à l'Arche d'Avenir

Personnels de l'Arche d'Avenir

Personnes conviées pour les rencontres publiques et les restitutions

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achat (fournitures d'atelier et d'activités)	2 800,00	31,11%	Fonds propres	4 500,00	50,00%
Autres services externes (déplacements, missions, réceptions, impressions publications)	6 200,00	68,89%	Subvention Région Ile-de-France livre	4 500,00	50,00%
Total	9 000,00	100,00%	Total	9 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2016	4 500,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014137</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : ASSOCIATION SERT-MARMOTTAN - PASCALE ROZE - LIVRE 2016</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable de l'organisme	4 000,00 €	50,00 %	2 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		2 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOCIATION SERT-MARMOTTAN  
 Adresse administrative : 17 RUE D'ARMAILLE  
75017 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur MICHEL HAUTEFEUILLE

Date de publication au JO : 16 décembre 2002

N° SIRET : 33506265900016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence de Pascale Roze

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Née en 1954, Pascale Roze écrit des nouvelles et des romans, publiés chez Albin Michel et Stock notamment. Elle travaille à un troisième recueil de nouvelles sur le thème de la guerre et du rapport entre l'expérience du combat et le retour à la vie civile.

L'hôpital Marmottan est spécialisé dans le soin des personnes dépendantes, notamment à l'alcool et au tabac. Avec la résidence de Pascal Roze, l'Association SERT-Marmottan souhaite proposer à ses patients des espaces de réflexion sur leur addiction.

**Description :**

"Pascale Roze organisera au centre Marmottan deux ateliers d'écriture :

- le week-end en direction des patients hospitalisés
- en semaine en direction des patients en ambulatoire

Ouverts aux personnels de l'hôpital, ces ateliers permettront de travailler à l'écriture de textes à partir de la question du désir. Ces textes prendront place dans un récit-cadre rédigé par Pascale Roze qui donnera lieu à une restitution sous la forme d'une plaquette. La bibliothèque de l'hôpital sera partenaire de l'ensemble du projet."

Genre littéraire : nouvelles

Durée de la résidence : 6 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Patients du Centre Marmottan

Membres de l'équipe médicale de Marmottan

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats (fournitures d'ateliers ou d'activité)	500,00	12,50%	Fonds propres	2 000,00	50,00%
Services externes (fabrication)	3 500,00	87,50%	Subvention Région Ile-de-France livre	2 000,00	50,00%
Total	4 000,00	100,00%	Total	4 000,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2016	2 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007098</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : LUCIE FELIX - MEDIATHEQUE DES MUREAUX - LIVRE 2016</b>
---

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b> 12 000,00 €
----------------------------------	--

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : FELIX LUCIE  
 Adresse administrative : 6 PLACE DU COLOMBIER  
 95810 EPIAIS RHUS  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : Madame LUCIE FELIX

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence à la Médiathèque des Mureaux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Auteur jeunesse, Lucie Félix est née en 1983. Dans le fil d'artistes tels que Bruno Munari, Lucie Félix travaille sur les livres tactiles et manipulables. Elle est publiée aux Editions des Grandes Personnes. Spécialiste de l'interaction entre le lecteur enfant et le livre, elle souhaite réaliser un livre puzzle. Il s'agit d'un livre-objet dont l'enfant construit la narration en distribuant les pièces du puzzle dans chaque page, afin de s'approprier l'histoire racontée.

Les bibliothèques de l'agglomération du Grand Paris Seine et Oise ont fait de la lecture des tout petits l'enjeu d'un travail en réseau des établissements sur l'ensemble du territoire. Lucie Félix réunira les professionnels, les enfants et leurs familles, autour des problématiques de fabrication d'un récit et d'un objet livre.

**Description :**

Lucie Félix interviendra auprès de jeunes enfants pour créer avec eux des histoires en même temps que leurs supports plastiques. Elle interrogera avec les professionnels de la petite enfance et les parents, les processus à l'oeuvre dans les ateliers pour mieux comprendre les mécanismes de lecture des tout petits. Elle réalisera une exposition itinérante qui sera le support de rencontres organisées dans les bibliothèques, mais aussi dans les PMI et auprès des spécialistes de la petite enfance du territoire.

Genre littéraire : littérature jeunesse

Durée de la résidence : 6 mois

**Public(s) cible(s) :**

Professionnels de la petite enfance et de l'éducation

Enfants et leurs parents

Usagers des bibliothèques de l'agglomération

Corps médical spécialisés sur la petite enfance

**Localisation géographique :**

- LES MUREAUX

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	12 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007110</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : PATRICE PLUYETTE - MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE - LIVRE 2016</b>
--

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>20 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : PLUYETTE PATRICE  
 Adresse administrative : 4 CHEMIN DU BOIS D AMOUR  
56270 PLOEMEUR  
 Statut Juridique : Monsieur  
 Représentant : Monsieur PATRICE PLUYETTE

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : de la résidence au Muséum d'histoire naturelle

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Patrice Pluyette est né en 1977. Il est auteur de poésie, récits et romans, notamment chez Maurice Nadeau et aux Editions du Seuil. Il a pour projet l'écriture d'un roman de découverte provisoirement intitulé "La grande campagne", basé sur une expédition dans les terres australes au début du 19ème siècle.

Le Muséum d'Histoire Naturelle conduit un travail d'échantillonnage scientifiques avec les chercheurs de l'établissement. Il souhaite renouer avec une perception plus sensible de la science et de la découverte en associant Patrice Pluyette en résidence.

**Description :**

Avec la résidence, le Museum d'histoire naturelle souhaite permettre à Patrice Pluyette de s'immerger dans la vie des chercheurs. Il s'agira de confronter leur travail d'échantillonnage scientifique à l'imaginaire

de l'écrivain dans le cadre de plusieurs ateliers de tri auxquels Patrice Pluyette participera. Il partagera son ressenti sur cette expérience dans des cycles de conférences au Muséum d'Histoire Naturelle ainsi que d'ateliers d'écriture sur les liens entre science et littérature. Les médiathèques de Bures-sur-Yvette et d'Orsay ainsi que la BDP de l'Essonne seront associées au projet.

Genre littéraire : roman

Durée de la résidence : 10 mois

**Public(s) cible(s) :**

Chercheurs du Muséum d'histoire naturelle,  
Publics du Muséum  
Usagers des bibliothèques partenaires

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT	
Exercice	Montant
2017	20 000,00 €

Exercice	Montant
2017	20 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007130</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : ANNE TERRIER QUENTIN - RESEAU ACTES IF - LIVRE 2016</b>
--

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b> <b>10 000,00 €</b>
----------------------------------	---

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : TERRIER QUENTIN ANNE  
 Adresse administrative : 44 AVENUE CLAUDE VELLEFAUX  
 75010 PARIS  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : Madame ANNE TERRIER QUENTIN

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence avec Actes If

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Anne Quentin est née en 1960 et Catherine Blisson en 1976. Ensemble elles constituent le Collectif & qui travaille à sortir de leur ordinaire invisible des paroles au statut de poésie brute et à les ramener sous forme de performance au cœur des lieux culturels. Elles ont publié séparément des textes principalement dans le champ de la critique d'art et du journalisme.

Dans le cadre des 20 ans du réseau Actes if, les lieux partenaires se proposent d'accueillir le collectif & pour leur permettre de réaliser une "photographie artistique" du réseau.

**Description :**

Les deux auteures, réunies au sein du Collectif &, parcoureront l'ensemble des lieux d'Actes If, réseau de 30 espaces culturels, pour y mener un travail comparable. Elles assureront des permanences d'écrivains publics et feront écrire aux usagers des "lettres au lieu", basées sur leur expérience sensible au sein de



chaque lieu. Par ailleurs, elles fabriqueront des dazibaos à partir des témoignages recueillis auprès des habitants. Elles réaliseront une revue murale fragmentée à partir de la transcription de ces témoignages. Les lettres ainsi que la revue murale feront l'objet d'une publication accompagnée de photographies en fin de résidence.

Genre littéraire : poésie performance

Durée de la résidence : 5 mois

**Public(s) cible(s) :**

Usagers des lieux adhérents du réseau Actes If ainsi que des structures partenaires

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT	
Exercice	Montant
2017	10 000,00 €

Exercice	Montant
2017	10 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007131</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : CATHERINE BLISSON - RESEAU ACTES IF - LIVRE 2016</b>
---

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>10 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : BLISSON CATHERINE  
 Adresse administrative : 9 RUE DE MENILMONTANT  
75020 PARIS  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : Madame CATHERINE BLISSON

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : de la résidence avec Actes If

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Anne Quentin est née en 1960 et Catherine Blisson en 1976. Ensemble elles constituent le Collectif & qui travaille à sortir de leur ordinaire invisible des paroles au statut de poésie brute et à les ramener sous forme de performance au cœur des lieux culturels. Elles ont publié séparément des textes principalement dans le champ de la critique d'art et du journalisme.

Dans le cadre des 20 ans du réseau Actes if, les lieux partenaires se proposent d'accueillir le collectif & pour leur permettre de réaliser une "photographie artistique" du réseau.

**Description :**

Les deux auteures, réunies au sein du Collectif &, parcoureront l'ensemble des lieux d'Actes If, réseau de 30 espaces culturels, pour y mener un travail comparable. Elles assureront des permanences d'écrivains publics et feront écrire aux usagers des "lettres au lieu", basées sur leur expérience sensible au sein de

chaque lieu. Par ailleurs, elles fabriqueront des dazibaos à partir des témoignages recueillis auprès des habitants. Elles réaliseront une revue murale fragmentée à partir de la transcription de ces témoignages. Les lettres ainsi que la revue murale feront l'objet d'une publication accompagnée de photographies en fin de résidence.

Genre littéraire : poésie performance

**Public(s) cible(s) :**

Usagers des lieux adhérents du réseau Actes If ainsi que des structures partenaires

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	10 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007144</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : OMAR YOUSSEF SOULEIMANE - LES PARVIS POETIQUES - LIVRE 2016</b>
--

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b> <b>20 000,00 €</b>
----------------------------------	---

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SOULEIMANE OMAR YOUSSEF  
 Adresse administrative : 21 RUE DU BEL AIR  
 94500 CHAMPIGNY  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : Monsieur OMAR YOUSSEF SOULEIMANE

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence avec les Parvis poétiques

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Syrien né en 1987, Omar Youssef Souleimane est journaliste et poète. Il a publié depuis 2006 des livres de poésie et a été lauréat du prix Koweïtien Saad Al Sabbah en 2010. Il est réfugié politique en France depuis 2012 et a publié deux ouvrages depuis son exil, dont le dernier aux éditions L'oreille du loup. Il souhaite achever un troisième recueil de poésies intitulé provisoirement "L'exil des arbres".

"Les Parvis poétiques organisent dans le XVIIIème arrondissement de Paris des événements poétiques. L'association souhaite recevoir Omar Youssef Souleimane afin de mieux faire connaître la littérature syrienne et de développer des liens entre poètes syriens et français contemporains.  
 "

**Description :**

A la faveur de la résidence baptisée "Poésies migratoires: poètes réfugiés?", Omar Youssef Souleimane

interrogera la situation du poète réfugié auprès d'un public diversifié et cherchera par le partage d'idées à reconstruire des ponts "poétiques" entre la France et la Syrie. L'oeuvre d'Omar Youssef Souleimane sera intégrée à la programmation des Parvis poétiques et accessible au public qui participe au festival. Des rencontres spécifiques seront par ailleurs organisées sous la forme d'ateliers de paroles et d'écriture avec des réfugiés syriens. Une correspondance poétique entre poètes français et syriens sera enfin engagée.

Genre littéraire : poésie

Durée de la résidence : 10 mois

**Public(s) cible(s) :**

Public du festival des Parvis poétiques  
Poètes français et syriens

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	20 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007520</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : ARNO BERTINA - UNIVERSITE DE CERGY - PONTOISE</b>
--

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>16 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : BERTINA ARNAUD  
 Adresse administrative : 8 RUE DU PAVILLON  
69004 LYON  
 Statut Juridique : Monsieur  
 Représentant :

Objet : ETAIT 44 R ANTOINE FRATACCI A VANVES 92170

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence à l'université de Cergy-Pontoise

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Arno Bertina est né en 1975. Publié aux Editions Actes Sud et Verticales, il a exploré les fictions biographiques, écrit des textes pour la jeunesse et des dramatiques radiophoniques. Il souhaite aujourd'hui interroger le lien entre photographie et littérature sur lequel il a travaillé en particulier avec les Editions Le Bec en l'air.

L'université de Cergy Pontoise souhaite associer Arno Bertina au master de création littéraire dans le cadre du projet "Les mystères du Grand Paris", afin d'élargir le panorama intellectuel et professionnel des étudiants.

**Description :**

Arno Bertina réalisera avec les étudiants un feuilleton créatif, situé dans le Val d'Oise qui explorera les réseaux de transports du Grand Paris et les mobilités de ses habitants. Les quinze épisodes de ce

feuilleton constitueront la quatrième "saison", intitulée "La mécanique infernale", des "Mystères du Grand Paris". Ils feront l'objet d'une adaptation au Théâtre 95 ainsi que d'une émission radiophonique sur la radio locale de Cergy. Enfin un recueil de toutes les saisons des "Mystères" comportera les textes écrits dans le cadre de la résidence.

Genre littéraire : récit

Durée de la résidence : 8 mois

**Public(s) cible(s) :**

Etudiants du master de création littéraire

Communauté universitaire

Etudiants de l'Ecole nationale supérieure d'art de Cergy

Habitants du Val d'Oise participant aux spectacle prévu en mai 2017

**Localisation géographique :**

- CA CERGY-PONTOISE (95-VAL D'OISE)

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	16 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007667</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : PHILIPPE VASSET - ASSOCIATION MU - LIVRE 2016</b>
--

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>8 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : VASSET PHILIPPE  
 Adresse administrative : 6 VILLA AMALIA  
 75019 PARIS  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : Monsieur PHILIPPE VASSET

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence avec le collectif MU

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Philippe Vasset est né en 1972. Il a publié 6 romans aux éditions Fayard et un livre d'investigation. Il souhaite écrire un texte permettant de donner à entendre ce qui ne se voit pas d'un quartier dans le cadre du projet conduit par le collectif Mu à la Gare des Mines dans le 18ème arrondissement de Paris.

"MU est un collectif d'artistes qui intervient dans le cadre de la requalification du site SnCF de la Gare des mines au carrefour de Paris, Saint-Denis et Aubervilliers. Le collectif souhaite inviter Philippe Vasset à contribuer à faire surgir par son travail d'écriture les zones invisibles du territoire et susciter un rapport personnel et mental à la ville.

"



**Description :**

Avec les habitants vivant à proximité de la station Gare des Mines, en lien avec les bibliothèques et les équipements culturels et sociaux du quartier, Philippe Vasset élaborera des audioguides destinés à permettre une promenade sensible et artistique du quartier. Les textes produits par l'auteur et en atelier seront mis en relation avec des créations sonores et vidéo réalisées par d'autres artistes en résidence avec le collectif MU. Le résultat final sera un parcours multi-sensoriel qui pourra accompagner les baladeurs dans le quartier de la Gare des Mines. Le projet cherche, dans sa conception comme dans son résultat, à proposer aux habitants de la zone une façon de s'approprier l'histoire et la géographie de leur quartier.

Genre littéraire : roman

Durée de la résidence : 4 mois

**Public(s) cible(s) :**

Habitants vivant à proximité de la Station Gare des Mines  
Usagers de la bibliothèque Vaclav Havel et du CSC Rosa Parks  
Jeunes participant au programme Paris Sonique

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	8 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013269</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : FREDERIQUE AIT-TOUATI - LIBRAIRIE LA PETITE EGYPTE - LIVRE 2016</b>
--

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>20 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : AIT-TOUATI FREDERIQUE  
 Adresse administrative : 133 RUE DU FAUBOURG DU TEMPLE  
75010 PARIS  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : MADAME FREDERIQUE AIT-TOUATI

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence de Frédérique Ait-Touati à la librairie La Petite Egypte

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Frédérique Aït-Touati est née en 1977. Auteur, metteur en scène et chercheuse, elle a publié des essais chez Gallimard, Garnier et Les Presses du Réel ainsi que des articles dans des revues littéraires, artistiques et universitaires. Elle souhaite écrire un essai provisoirement intitulé "Théâtres de Papier et Théâtres de Bois : archéologie d'un lieu".

Dès son inauguration en mars 2016, la librairie Petite Egypte s'est affirmée comme un commerce ouvert sur le quartier et un lieu d'accueil pour les auteurs et les artistes. Avec la résidence de Frédérique Ait-Touati la librairie veut renforcer sa vocation de lieu du livre, en lien avec la réalité historique et sociale du quartier du Sentier dans lequel elle est implantée.

**Description :**

Quatre soirées thématiques seront ouvertes au public suivies de quatre "visites d'atelier" permettant une

rencontre plus intime avec l'oeuvre en cours de Frédérique Ait-Touati. Ces rencontres feront l'objet de quatre cahiers chronologiques édités en fin de résidence sous forme d'un livret documentaire. Des partenariats sont envisagés avec le lycée Edgar Poe, les éditions de l'Institut National d'Histoire de l'Art, le centre de ressources de la Gaîté Lyrique et France Culture.

Genre littéraire : essai

Durée de la résidence : 10 mois

**Public(s) cible(s) :**

Publics habituels de la librairie

Habitants du quartier du Sentier

Elèves du lycée Edgar Poe

Usagers du Centre Cerise

Public de l'INHA et du centre de ressources de la Gaîté Lyrique

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT	
Exercice	Montant
2017	20 000,00 €

Exercice	Montant
2017	20 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013306</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : SOPHIE LEMP - ECOLE MATERNELLE DE SOUZY - LIVRE 2016</b>
---

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>14 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LEMP SOPHIE  
 Adresse administrative : 35 RUE DES BOULETS  
75011 PARIS  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : MADAME SOPHIE LEMP

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence à l'école maternelle de Souzy

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Née en 1979, Sophie Lemp a publié un premier livre aux Editions de Fallois et écrit plusieurs fictions radiophoniques. Elle souhaite dans son prochain texte interroger la place des souvenirs dans la vie des jeunes enfants dont elle fera entendre les voix.

L'Ecole maternelle Souzy dans le 5ème arrondissement de Paris souhaite accueillir Sophie Lemp afin de sensibiliser les tout petits à l'utilisation de souvenirs pour l'élaboration de discours sur eux-mêmes.

**Description :**

Sophie Lemp interviendra 1 H 30 par semaine dans une classe de 30 élèves de moyenne et grande section. La lecture aux enfants sera suivie de la réalisation collective de leur propre histoire à partir d'un souvenir commun. Des partenariats seront établis avec la bibliothèque Faidherbe et la librairie L'Arbre à Lettres. Les enregistrements produits par les enfants et l'auteur seront diffusés sur Aligre FM, puis mis sur

un support CD pour garder une trace de la résidence.

Genre littéraire : roman

Durée de la résidence : 7 mois

**Public(s) cible(s) :**

Elèves de la classe de moyenne et grande section de l'école maternelle de Souzy,

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	14 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013318</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : FABIEN ARCA - COMPAGNIE DE LA GARE - LIVRE 2016</b>
--

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
----------------------------------	---

	<b>20 000,00 €</b>
--	--------------------

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ARCA FABIEN  
 Adresse administrative : 5 CITE DE PHALSBURG  
 75011 PARIS  
 Statut Juridique : Monsieur  
 Représentant : Monsieur FABIEN ARCA

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence de Fabien Arca avec la Compagnie de la Gare à Gare au Théâtre.

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Né en 1974, Fabien Arca écrit pour le théâtre, notamment pour les jeunes, et a été publié par Lansman, Espaces 34, Les Cahiers de l'Egaré et les Editions de la Gare. Il développe actuellement deux projets d'écriture: un premier roman jeunesse intitulé "Mohair" sous la forme du journal intime d'un jeune adolescent et une pièce de théâtre intitulée "Plume et Icare".

La Compagnie de la Gare, qui gère le lieu de diffusion Gare au théâtre, accueille des compagnies et s'attache à développer les liens avec les habitants et la ville de Vitry. Destinée à réaliser une "Cartographie de l'intime", la résidence de Fabien Arca sera l'occasion d'interroger les Vitriots sur leur perception de la ville, de leurs quartiers et de l'histoire de ce territoire.

**Description :**

Fabien Arca animera des ateliers d'écriture intergénérationnels notamment en lien avec les

établissements scolaires, la maison de retraite et les différents ateliers du théâtre. Les textes écrits dans ce cadre alimenteront un site web destiné à élaborer une cartographie sensible de la ville. Parallèlement, Fabien Arcall prendra des photos et écrira un texte fictionnel à partir de ces photos dans la perspective d'une exposition de "portraits sensibles". Une soirée de restitution est prévue au théâtre.

Genre littéraire : théâtre

Durée de la résidence : 10 mois

**Public(s) cible(s) :**

"Elèves du lycée Jean Macé et Segpa du collège Jean Campin  
Résidents de la maison de retraite de Vitry  
Participants du club de théâtre amateur de Gare au théâtre  
Publics de l'association Kipik"

**Localisation géographique :**

- VITRY-SUR-SEINE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2016

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats (fournitures de bureau ou d'activité)	500,00	5,00%
Services externes (location, documentation, droits d'auteurs, fabrication)	5 000,00	50,00%
Autres services externes (déplacements, missions, réception, honoraires publicité)	4 500,00	45,00%
Total	10 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	5 000,00	50,00%
Subvention Région service livre	5 000,00	50,00%
Total	10 000,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2017	20 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013780</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : THOMAS MATHIEU - LYCEE MAURICE UTRILLO STAINS - LIVRE 2016</b>
---

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>16 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MATHIEU THOMAS  
 Adresse administrative : 1147E CHAUSSEE DE WATERLOO  
 99999 BRUXELLES  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant :

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence au lycée Maurice Utrillo de Stains

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Thomas Mathieu est né en 1984. Auteur de bandes dessinées, il a publié aux Editions Delcourt, Manolosanctis, Le moule à gauffre, L'employé du moi et Warum. Il souhaite poursuivre son oeuvre autour de "Crocodiles", projet collaboratif dessiné à partir de témoignages sur le harcèlement sexiste et sexuel.

Le lycée Maurice Utrillo souhaite poursuivre la rencontre avec Thomas Mathieu afin d'approfondir le débat engagé au lycée sur la question du sexisme.

**Description :**

Thomas Mathieu interviendra dans une classe de 2nde. Il proposera aux élèves de collaborer au projet Crocodiles avec leurs créations personnelles de BD. En parallèle, il animera la création d'un blog BD au CDI avec les élèves volontaires, recrutés en début d'année. Les fruits du travail de ces deux groupes de lycéens fera l'objet d'une restitution en fin de résidence sous la forme d'une exposition à la médiathèque.



Thomas Mathieu apportera par ailleurs son appui au CDI pour compléter et valoriser le fonds BD de la bibliothèque.

Genre littéraire : bande dessinée

Durée de la résidence : 8 mois

**Public(s) cible(s) :**

Elèves du lycée Maurice Utrillo de Stains

**Localisation géographique :**

- STAINS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	16 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013786</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : FRANCK MEDIONI - LIBRAIRIE LA MANOEUVRE - LIVRE 2016</b>
---

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>20 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MEDIONI FRANCK  
 Adresse administrative : 48 RUE POPINCOURT  
75011 PARIS  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : M FRANCK MEDIONI

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence à la librairie La Manoeuvre

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Journaliste et écrivain né en 1970, Franck Médioni a écrit des biographies et anthologies, publiées notamment chez Gallimard, Actes Sud et Mercure de France. Attaché au rapport entre poésie et musique, entre écriture et pulsation, il souhaite écrire cent chroniques de disque sur les enregistrements majeurs de l'histoire du jazz provisoirement intitulé "Le jazz en 100 disques".

Ayant notamment pour vocation de promouvoir le livre sur la musique, La Manoeuvre souhaite être mieux identifiée dans le secteur musical. La librairie a pour ambition d'accueillir Franck Médioni pour travailler à renforcer et rendre vivant son fonds musical.

**Description :**

Franck Médioni organisera avec des musiciens une fois par mois des lectures-performances liant littérature et musique. Le Lycée Marcel Deprez, avec lequel la librairie a déjà travaillé pour le Prix littéraire

et la Quinzaine de la librairie, sera associé à la résidence.

Genre littéraire : essai

Durée de la résidence : 10 mois

**Public(s) cible(s) :**

Clients de la librairie

Elèves du lycée Marcel Deprez dans le 11e arrondissement

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	20 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013789</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : FANNY MILLARD - LES TROIS OURSES - LIVRE 2016</b>
--

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>12 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MILLARD FANNY  
 Adresse administrative : 13 RUE DE CENON  
 33100 BORDEAUX  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : MADAME FANNY MILLARD

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence aux Trois Ourses

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Née en 1980, Fanny Millard est auteure et architecte. Elle a réalisé plusieurs livres d'artiste pour les enfants, notamment aux Editions de la Cabane, Mila et Extra. Elle souhaite écrire un livre sur le lien entre langue et espace.

Les Trois Ourses est une association qui sensibilise les enfants à l'art par le livre d'art. Elle souhaite accueillir Fanny Millard en résidence afin de nourrir le festival "Des Livres en Construction" d'une publication et d'un support scénographique par l'auteure-architecte.

**Description :**

Fanny Millard se propose de développer des ateliers sur le rapport entre l'espace et l'objet livre. Elle s'adressera aux enfants de la Petite école mais aussi à ceux qui fréquentent l'espace Little Villette (Paris 19) et aux primo-arrivants suivis par l'Union pédagogique pour les élèves allophones arrivants au Pré-

Saint-Gervais et à Issy-les-Moulineaux. Un partenariat est par ailleurs envisagé avec l'association "Ce que mes yeux ont vu" dans des centres d'hébergement d'urgence. Une création collective et d'une exposition-restitution sont prévus en fin de résidence dans la perspective d'une participation au festival "Des livres en construction" prévu en 2017.

Genre littéraire : littérature jeunesse

Durée de la résidence : 6 mois

**Public(s) cible(s) :**

Enfants inscrits à la petite école et dans les lieux d'accueil partenaires

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT	
Exercice	Montant
2017	12 000,00 €

Exercice	Montant
2017	12 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013790</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : CHLOE DELAUME - LIBRAIRIE VIOLETTE AND CO - LIVRE 2016</b>
---

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>20 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : DALAIN NATHALIE  
 Adresse administrative : 12 RUE FALGUIERE  
75015 PARIS  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : Madame NATHALIE DALAIN

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence de Chloé Delaume à la librairie Violette and Co

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Chloé Delaume, née en 1973, est publiée aux éditions du Seuil, Verticales, Gallimard, entre autres. Après avoir écrit plusieurs romans, des pièces radiophoniques, de la poésie et des essais, elle projette de se dédier à l'écriture théâtrale. Son projet d'écriture s'inscrit dans la continuité de son dernier roman "Les sorcières de la République". Il s'agira d'une pièce de théâtre intitulée "Liberté, Parité, Sororité" qui retracera les principaux moments d'une révolution féministe au XXI<sup>e</sup> siècle.

La librairie féministe Violette & Co souhaite s'appuyer sur la présence de Chloé Delaume en résidence pour faire découvrir le fonds féministe qu'elle a développé depuis son ouverture en 2004.

**Description :**

Chloé Delaume animera des rencontres, lectures et ateliers d'écriture, à la librairie Violette & Co et au foyer du Palais de la Femme. L'auteur fera découvrir son oeuvre et son univers ainsi que la littérature

féminine. Elle proposera un travail sur l'écriture autobiographique, en lien avec l'association locale de promotion de l'écriture "Bout de la Langue". Elle associera par ailleurs les participantes à la mise en scène, à la salle de spectacle La Loge, de sa pièce en cours d'écriture. La résidence fera l'objet d'une restitution finale et d'un livret dont la publication est prévue aux Editions Joca Seria.

Genre : théâtre

Durée de la résidence : 10 mois

**Public(s) cible(s) :**

Clientèle de la librairie

Résidentes du Palais de la Femme

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	20 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013793</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : MAGALI MOUGEL - LA FERME GODIER ISSUE DE SECOURS - LIVRE 2016</b>
--

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>12 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MOUGEL MAGALI  
 Adresse administrative : 2 CHEMIN DE FALCAUPRE  
88230 FRAIZE  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : MADAME MAGALI MOUGEL

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence à la Ferme Godier

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Magali Mougel est née en 1982. Dramaturge, elle a été publiée notamment chez Actes Sud Papiers et Espaces 34. Elle souhaite dans une nouvelle pièce interroger la question du rapport à la règle.

La compagnie Issue de Secours implantée à la Ferme Godier à Villepinte travaille sur des textes et avec des auteurs dramatiques contemporains. L'accueil de Magalie Mougel renforcera les liens avec les équipements et les publics de la ville.

**Description :**

Magalie Mougel animera des ateliers de lecture et d'écriture théâtrale au lycée Jean Rostand de Villepinte, auprès des assistantes maternelles de l'association locale Aux Petit Pas, ainsi que de jeunes enfants inscrits au Centre Social André Malraux. Elle réalisera par ailleurs un cycle de lectures de ses textes à la Médiathèque de Villepinte et dans la salle de théâtre de la Ferme Godier. Elle proposera enfin



deux soirées carte blanche inscrites dans la programmation artistique de la Ferme Godier. Une restitution finale à la Ferme Godier donnera une visibilité et une cohérence à l'ensemble des interventions sur le territoire.

Genre littéraire : théâtre

Durée de la résidence : 6 mois

**Public(s) cible(s) :**

Elèves du lycée Jean Rostand de Villepinte  
 Assistantes maternelles de l'association Aux Petits Pas  
 Enfants inscrits au Centre Social André Malraux  
 Public de la médiathèque de Villepinte et de la Ferme Godier

**Localisation géographique :**

- VILLEPINTE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	12 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013796</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : YASSINE - LE MONTE EN L'AIR - LIVRE 2016</b>
---

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>20 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : DE VOS YASSINE  
 Adresse administrative : 19 AVENUE SIMON BOLIVAR  
75019 PARIS  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : Monsieur YASSINE DE VOS, AUTEUR

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence à la librairie Le Monte en l'air

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Né en 1973, Yassine est bédéaste. Il a écrit un recueil de strips comiques (avec Toma Bletner) aux éditions Alter comics ainsi qu'un livre jeunesse aux éditions Les Fourmis rouges. Il souhaite écrire un livre sur l'histoire du graphisme sous forme de strips.

Dans le cadre de la résidence avec Yassine, la librairie Le Monte-en-l'air souhaite réaliser une série de rencontres pour mettre en valeur les livres graphiques qui font la particularité de la librairie.

**Description :**

En résidence au Monte-en-l'air, Yassine sera associé à un cycle de recherche et de rencontres autour de l'histoire du graphisme. Dix rencontres seront proposées avec un invité différent, dans l'optique de présenter puis de débattre sur des graphistes ou des périodes charnières dans l'histoire de cet art. Dans ce cadre, Yassine préparera les rencontres, les animera, et conseillera la librairie dans l'enrichissement

de ses fonds à l'issue des recherches qu'il réalisera.

Genre littéraire : arts graphiques

Durée de la résidence : 10 mois

**Public(s) cible(s) :**

Clients de la librairie

Chercheurs qui travaillent sur le graphisme

Etudiants des écoles d'art graphique

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT	
--	--

Exercice	Montant
2017	20 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014087</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : DAVID DUMORTIER - LYCEE JACQUES FEYDER - LIVRE 2016</b>
--

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b> <b>10 000,00 €</b>
----------------------------------	---

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : DUMORTIER DAVID  
 Adresse administrative : 5 RUE DE CHAUMONT  
 75019 PARIS 19  
 Statut Juridique : Monsieur  
 Représentant :

Objet : BOURSE AUTEUR

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence au Lycée Jacques Feyder

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Né en 1967, David Dumortier a notamment publié aux Editions du Cheyne ainsi qu'aux Editions Motus, le Temps des Cerises, Paris-Méditerranée, rue du Monde, la Dilettante. Il travaille actuellement à l'écriture d'un livre de poésie pour la jeunesse.

Le lycée Jacques Feyder d'Epina-sur-Seine souhaite élargir dans le cadre d'une résidence les interventions déjà réalisées dans l'établissement par David Dumortier. Il souhaite particulièrement toucher plusieurs niveaux et approfondir les capacités rédactionnelles et d'expression des élèves.

**Description :**

"David Dumortier conduira des ateliers d'écriture et de lecture sur le rapport du mot et de l'objet, auprès des classes de la seconde au BTS :  
 - ateliers d'écriture mensuels se déroulant sur une semaine,

- ateliers plastiques pour élaborer des supports aux écrits produits
  - cercle de lecture
- La médiathèque Colette d'Epina-sur-Seine sera partenaire du projet . "

Genre littéraire : livre jeunesse

Durée de la résidence : 5 mois

**Public(s) cible(s) :**

Elèves de la seconde au BTS du lycée Jacques Feyder d'Epina-sur-Seine

**Localisation géographique :**

- EPINAY-SUR-SEINE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT	
Exercice	Montant
2017	10 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014092</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : ISMAEL JUDE - LA MIE DE PAIN - LIVRE 2016</b>
--

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b> <b>20 000,00 €</b>
----------------------------------	---

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : JUDE ISMAEL  
 Adresse administrative : 34 RUE DES PEUPLIERS  
 75013 PARIS  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : MONSIEUR ISMAEL JUDE

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence avec Les Oeuvres de la Mie de Pain

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Né en 1976, Ismaël Jude est romancier, auteur dramatique et metteur en scène. Il a publié de nombreux textes de théâtre ainsi qu'un roman aux Editions Verticales. Son projet d'écriture explore la notion de la "bordure", de la limite d'un lieu ou de la marge d'une catégorie sociale. Son texte prendra la forme d'un récit poétique décrivant le trajet d'une femme sur la petite ceinture parisienne entre le parc Montsouris et la gare Masséna.

L'Arche d'avenirs accueille en journée les personnes sans ressources auxquelles La Mie de pain a pour vocation d'apporter une assistance morale et matérielle. Avec la présence d'Ismaël Jude en résidence, la Mie de Pain souhaite permettre la rencontre entre un public en grande exclusion et la littérature.

**Description :**

Ismaël Jude animera un "Atelier volant" à la permanence à l'Arche d'avenir, foyer de la Mie de Pain, où

les personnes en grande rupture sociale pourront le rencontrer et constituer un groupe avec les personnels de la Mie de Pain volontaires. Il organisera des déambulations dans les jardins voisins et le quartier permettant d'entendre des lectures à voix hautes et de découvrir des librairies et bibliothèques du 13ème arrondissement de Paris. Les participants réaliseront une publication trimestrielle. Deux restitutions publiques seront organisées au sein de l'Arche d'Avenir, ainsi que dans un équipement culturel partenaire du quartier.

Genre littéraire : poésie

Durée de la résidence : 10 mois

**Public(s) cible(s) :**

Personnes accueillies à l'Arche d'Avenir

Personnels de l'Arche d'Avenir

Personnes conviées pour les rencontres publiques et les restitutions

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	20 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014095</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : HUGO PAVIOT - THEATRE JEAN VILAR - LIVRE 2016</b>
--

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>16 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : PAVIOT HUGO  
 Adresse administrative : 11 RUE VERON  
 94140 ALFORTVILLE  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : Monsieur HUGO PAVIOT

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence au Théâtre Jean Vilar

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Auteur de théâtre né en 1972, Hugo Paviot est publiés notamment aux Editions de l'Amandier et du Laquet. Il souhaite écrire un premier roman sur la question des origines et du métissage.

En accueillant Hugo Paviot, le Théâtre Jean Vilar de Vitry-sur-Seine souhaite prolonger un compagnonnage initié en 2015 avec l'auteur dans le cadre du projet d'action culturelle "Et crie-moi... demain!".

**Description :**

Hugo Paviot animera deux ateliers en direction des élèves du micro-lycée de Vitry-sur-Seine et des personnes âgées des foyers de la ville. Il organisera des rencontres entre les jeunes et les retraités dans la perspective d'un travail d'écriture commun. Des ateliers seront organisés l'été permettant d'approfondir les contact entre jeunes et retraités. Une restitution des textes écrits par les élèves et les personnes



âgées aura lieu sur le web, au Microlycée et au Théâtre Jean Vilar.

Genre littéraire : théâtre

Durée de la résidence : 8 mois

**Public(s) cible(s) :**

Elèves du Microlycée 94

Seniors de trois foyers de retraités

Personnel éducatif du lycée

Personnel soignant des foyers

**Localisation géographique :**

- VITRY-SUR-SEINE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	16 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014102</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : BENOIT RICHTER - MAIRIE DE VERT-LE-GRAND - LIVRE 2016</b>
--

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>20 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : RICHTER BENOIT  
 Adresse administrative : 1 RUE RENE DE PRIE  
37000 TOURS  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : MONSIEUR BENOIT RICHTER

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence à la commune de Vert-le-Grand

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Benoît Richter est né en 1971. Il écrit du théâtre, des livrets d'opéra, des récits et de la poésie. Publié notamment aux éditions Naïve, MeMo et Pédibus, il souhaite achever un travail poétique et s'engager dans l'écriture d'un roman provisoirement intitulé "Le Duplicateur" sur la question du clonage humain.

Située en zone périurbaine à la frontière avec le monde rural, la bibliothèque de Vert-le-Grand souhaite s'appuyer sur la présence de Benoit Richter en résidence pour toucher un public diversifié.

**Description :**

Benoît Richter sensibilisera les publics à des formes d'écriture telles que la poésie, le théâtre, le livret d'opéra ou le poème musical. Il proposera des ateliers d'écriture, un café littéraire, des lectures et des expositions, à partir du thème des "Voix Chorales". En lien avec le comité de lecture constitué à la bibliothèque, il interviendra au Foyer Rural et à la Maison rurale des personnes âgées, ainsi qu'à l'école

élémentaire. Il invitera d'autres écrivains ou musiciens pour des cartes blanches à la médiathèque.

Genre littéraire : poésie

Durée de la résidence : 10 mois

**Intérêt régional :**

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

**Public(s) cible(s) :**

Habitants de Vert-le-Grand et des communes avoisinantes

Elèves en école élémentaire

Résidents du foyer rural

Publics des bibliothèques de Vert-le-Grand et des communes proches

**Localisation géographique :**

- VERT-LE-GRAND

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	20 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014117</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : VIOLAINE SCHWARTZ - LYCEE JEAN MONNET - LIVRE 2016</b>
---

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b> <b>16 000,00 €</b>
----------------------------------	---

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SCHWARTZ VIOLAINE  
 Adresse administrative : 1 RUE ALBERT CAMUS  
 75010 PARIS  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : MADAME VIOLAINE SCHWARTZ

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence au Lycée des Métiers Jean Monnet

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Violaine Schwartz est née en 1967. Ecrivain et comédienne, elle a publié des romans chez POL, du théâtre chez les Solitaires Intempestifs, et réalisé des pièces radiophoniques pour France Culture. Elle souhaite écrire une pièce de théâtre sur les peurs en travaillant sur les codes du conte noir et du film d'horreur.

Après avoir participé au prix littéraire en 2015-2016, le lycée professionnel Jean Monnet souhaite poursuivre un travail sur la littérature en accueillant Violaine Schwartz en résidence auprès des élèves de 1ère filière mode et cuir et filière commerce.

**Description :**

Violaine Schwartz proposera aux élèves des ateliers d'écriture théâtrale et de jeu d'acteur à partir des thèmes liés à leur formation sur l'habillement. Elle travaillera particulièrement à partir de sa dernière

oeuvre "Comment on freine" pour sensibiliser les élèves à la question du vêtement. Elle organisera une découverte de la Comédie Française, de son atelier de costumes et des métiers qui s'y attachent. La médiathèque Raymond Queneau de Juvisy-sur-Orge diffusera les travaux des élèves sous forme d'expositions. La librairie Les Vraies Richesses sensibilisera les élèves au rôle de la librairie dans la chaîne du livre et constituera un point d'appui pour leur travail littéraire.

Genre littéraire : théâtre

Durée de la résidence : 8 mois

**Public(s) cible(s) :**

Elèves de 1ère - métiers de la mode et du cuir et de 1ère commerce du lycée Jean Monnet

**Localisation géographique :**

- JUVISY-SUR-ORGE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	16 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014136</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : PASCALE ROZE - ASSOCIATION SERT-MARMOTTAN - LIVRE 2016</b>
---

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>12 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : DELARUE PASCALE  
 Adresse administrative : 16 RUE DESCOMBES  
75017 PARIS  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : MADAME PASCALE ROZE

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence à l'Association SERT-Marmottan

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Née en 1954, Pascale Roze écrit des nouvelles et des romans, publiés chez Albin Michel et Stock notamment. Elle travaille à un troisième recueil de nouvelles sur le thème de la guerre et du rapport entre l'expérience du combat et le retour à la vie civile.

L'hôpital Marmottan est spécialisé dans le soin des personnes dépendantes, notamment à l'alcool et au tabac. Avec la résidence de Pascal Roze, l'Association SERT-Marmottan souhaite proposer à ses patients des espaces de réflexion sur leur addiction.

**Description :**

"Pascale Roze organisera au centre Marmottan deux ateliers d'écriture :

- le week-end en direction des patients hospitalisés
- en semaine en direction des patients en ambulatoire

Ouverts aux personnels de l'hôpital, ces ateliers permettront de travailler à l'écriture de textes à partir de la question du désir. Ces textes prendront place dans un récit-cadre rédigé par Pascale Roze qui donnera lieu à une restitution sous la forme d'une plaquette. La bibliothèque de l'hôpital sera partenaire de l'ensemble du projet."

Genre littéraire : nouvelles

Durée de la résidence : 6 mois

**Public(s) cible(s) :**

Patients du Centre Marmottan

Membres de l'équipe médicale de Marmottan

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	12 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014140</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : BERNARDO TORO - MUSEE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION - LIVRE 2016</b>
---

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b> <b>20 000,00 €</b>
----------------------------------	---

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : TORO BERNARDO  
 Adresse administrative : 99 RUE DE RENNES  
 75006 PARIS 6  
 Statut Juridique : Monsieur  
 Représentant : Monsieur BERNARDO TORO

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence au Musée National de l'Histoire de l'Immigration

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Bernardo Toro est né en 1964. Romancier et traducteur, il a notamment publié aux éditions Les Petits Matins et Stock. Son projet d'écriture intitulé "Paris, ville-monde" prendra la forme d'un roman polyphonique sur la diversité et de la profondeur du phénomène migratoire à Paris.

Le Musée national de l'Immigration souhaite recevoir Bernardo Toro en résidence afin qu'il contribue à la programmation des activités littéraires du musée en 2017.

**Description :**

La présence de Bernardo Toro en résidence permettra au Musée de développer dans ses équipes une dynamique artistique, puis d'expérimenter la participation de jeunes publics à des activités de création littéraire au sein de l'institution. Le Musée appuiera Bernardo Toro pour mener à bien des ateliers d'écriture, des ateliers de reportage journalistique et des rencontres littéraires auprès des jeunes publics



notamment. Avec eux, il travaillera sur la mise en récit de témoignages recueillis auprès d'une série de migrants interviewés. Une restitution est prévue sous la forme de rencontres/débats et d'une publication intitulée "Guide de Paris pour les jeunes" en 2017 par les éditions Rue Saint-Ambroise.

Genre littéraire : roman

Durée de la résidence : 10 mois

**Public(s) cible(s) :**

Lycéens de 2de des lycées partenaires des activités pédagogiques du musée  
Jeunes publics des médiathèques parisiennes  
Jeunes publics du musée  
Jeunes primo-arrivants

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	20 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014141</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : CECILE VARGAFTIG - MEDIATHEQUE DE L'HOPITAL RAYMOND POINCARE - LIVRE 2016</b>
--

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
----------------------------------	---

	<b>16 000,00 €</b>
--	--------------------

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : VARGAFTIG CECILE  
 Adresse administrative : 13 RUE PAUL ELUARD  
 93200 SAINT-DENIS  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : MADAME CECILE VARGAFTIG

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence à la médiathèque de l'Hôpital Raymond Poincaré

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Née en 1965, Cécile Vargaftig a publié quatre romans aux éditions J'ai Lu, Julliard et Au Diable Vauvert, ainsi qu'un essai publié aux éditions Cécile Defaut. Formée à l'écriture de scénarios à la Femis, elle prépare actuellement un roman policier provisoirement intitulé "Sommeil à vendre".

L'Hôpital Raymond Poincaré de Garches souhaite accueillir Cécile Vargaftig en résidence afin de contribuer au rétablissement de la santé des patients comme à l'ouverture de l'hôpital sur le monde extérieur.

**Description :**

Dans la continuité d'une expérience menée en 2012 au sein du service de neurologie avec Cécile Vargaftig, l'auteure mènera auprès des patients de l'hôpital des ateliers d'écriture pour stimuler leur

créativité. Ces ateliers prendront place dans un contexte de médicalisation délicate avec pour objectif de permettre aux patients de canaliser leurs émotions et de communiquer avec l'extérieur. Pour ce faire, des captations auront lieu durant les sessions d'écriture et des rencontres avec des auteurs seront organisées à la médiathèque de Garches. Une restitution sous la forme d'une publication et d'une lecture théâtralisée des textes écrits aura lieu à l'hôpital en fin de résidence.

Genre littéraire : roman

Durée de la résidence : 8 mois

**Public(s) cible(s) :**

Patients du service de neurologie de l'hôpital Poincaré de Garches.

**Localisation géographique :**

- GARCHES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	16 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014144</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : EMMANUELLE GUATTARI - ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY 1 - LIVRE 2016</b>
---

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b>
	<b>20 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 933-312-6513-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : GUATTARI EMMANUELLE  
 Adresse administrative : 20 AVENUE DE LA RESISTANCE  
 93100 MONTREUIL  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : MADAME EMMANUELLE GUATTARI

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence à l'Ecole Publique Elementaire Jules Ferry 1

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Emmanuelle Guattari est née en 1964. Elle a écrit quatre romans publiés aux Editions Mercure de France. Elle souhaite placer la question animale, déjà présente dans ses précédents textes, au centre de son prochain roman "L'étang et les sirènes".

L'école élémentaire Jules Ferry à Montreuil souhaite accueillir Emmanuelle Guattari afin de travailler avec les enfants de CM1 sur la question de la condition animale dans la société actuelle.

**Description :**

Emmanuelle Guattari interviendra dans la classe pour débattre et réfléchir à l'éthique du respect, à partir de la question du respect des animaux. Elle invitera les enfants à prendre la parole et à écrire sur leur perception des différents statuts des animaux dans nos sociétés. Deux séances d'observation d'animaux avec un animateur spécialiste de la nature auront lieu au parc départemental Jean Moulin-Les Guilands, à

Montreuil. Une restitution est prévue sous forme d'une lecture du livret de textes rédigés par les enfants tout au long de la résidence.

Genre : roman

Durée de la résidence 10 mois

**Public(s) cible(s) :**

25 élèves de la classe de CM1 de l'Ecole Jules Ferry 1 de Montreuil

**Localisation géographique :**

- MONTREUIL

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2017	20 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007041</b>
--

Commission permanente du 16 novembre 2016

<b>Objet : MARIO BATISTA - THEATRE DE VANVES - LIVRE 2016</b>
---

<b>PAR APPLICATION DU BAREME</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM</b> <b>20 000,00 €</b>
----------------------------------	---

**Imputation budgétaire :** 933-312-6574-131008-300  
13100801- Aide à la lecture publique et à la création littéraire

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : BATISTA MARIO  
 Adresse administrative : 35 RUE DE CLIGNANCOURT  
 75018 PARIS  
 Statut Juridique : Monsieur  
 Représentant : Monsieur MARIO BATISTA

Objet : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Programme régional de résidences d'écrivains (Auteurs)  
 Rapport Cadre : CR102-06 du 15/11/2006

Objet du projet : résidence au théâtre de Vanves

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Mario Batista est né en 1968. Auteur de théâtre, il a publié plusieurs textes aux Editions Les Cygnes. Il souhaite poursuivre son travail autour des préoccupations de la jeunesse, avec une nouvelle pièce sur le passage de l'adolescence à la vie adulte intitulée "Vivre ses rêves, rêver sa vie".

Le théâtre de Vanves souhaite accueillir Mario Batista dans le cadre des actions réalisées pour élargir les partenariats et les publics du théâtre.

**Description :**

Mario Batista animera des ateliers avec des lycéens, des jeunes en décrochage scolaire et des résidents en foyers de jeunes travailleurs. Il animera par ailleurs des parcours de découverte du théâtre, ainsi que des ateliers d'écriture participatifs en direction de l'ensemble de la population, dans la perspective d'un

événement final au théâtre. Le centre socio-culturel de Vanves, le foyer de jeunes travailleurs, le lycée professionnel Dardenne ainsi que la maison de retraite et les classes de théâtre du conservatoire de Vanves seront associés au projet.

Genre littéraire : théâtre

Durée de la résidence : 10 mois

**Public(s) cible(s) :**

"Elèves du lycéens professionnel Dardenne  
Résidents du foyer de jeunes travailleurs  
Usagers du centre socio-culturel et du conservatoire  
Personnes âgées du ""Square""

**Localisation géographique :**

- VANVES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT	
Exercice	Montant
2017	20 000,00 €

Exercice	Montant
2017	20 000,00 €

**ANNEXE 3 A LA DELIBERATION :  
CONVENTIONS RELATIVES  
AUX RESIDENCES D'ECRIVAIN**



## CONVENTION TYPE RESIDENCE D'ECRIVAIN SUBVENTION + BOURSE

Entre

La Région Île-de-France dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris, représentée par sa Présidente, Madame Valérie PECRESSE,  
En vertu de la délibération N°CPXX-XXX du DATE DE VOTE DE LA SUBV,  
ci-après dénommée « la Région »

d'une part,

et

L'organisme dénommé : LIBELLE DU TIERS (signataire de la convention)  
dont le statut juridique est : FORME JURIDIQUE DU TIERS (données complémentaires CORIOLIS)  
N° SIRET : XXXXXXXXX XXXXX  
Code APE : XX XXX  
dont le siège social est situé au : ADRESSE ADMINISTRATIVE DU TIERS  
ayant pour représentant CIVILITE PRENOM NOM, FONCTION (représentant signataire convention)  
ci-après dénommé « l'organisme »

d'autre part,

et

l'auteur(e) dénommé-e :  
dont l'adresse est :  
ci-après dénommé-e « l'auteur(e)»

### **PREAMBULE :**

L'organisme a sollicité la Région afin d'obtenir son soutien financier au titre du dispositif régional livre et lecture adopté par délibération de l'Assemblée délibérante n° CR 102-06 du 15 novembre 2006.

L'attribution par la Région d'une subvention et d'une bourse d'aide à la création ainsi que leurs versements se font dans le respect des règles fixées par son règlement budgétaire et financier approuvé par délibération du Conseil Régional n° CR 33-10 du 17 juin 2010 et prorogé par délibération n° CR 01-16 du 21 janvier 2016, et des conditions suivantes.

### **ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

Par délibération N° CPXX-XXX du DATE DE VOTE DE LA SUBV, la Région Île-de-France a décidé de soutenir l'organisme et l'auteur(e) pour la résidence d'écrivain dont le descriptif complet figure dans l'annexe dénommée « fiche projet » de la présente convention : OBJET DU DOSSIER SINON LIBELLE. (référence dossiers n°XXXXXXXX et n°XXXXXXXX).

Dans cet objectif, elle accorde :

- à l'organisme une subvention correspondant à TAUX DE SUBVENTION % de la dépense subventionnable dont le montant prévisionnel s'élève à MONTANT BASE €, soit un montant maximum de subvention de MONTANT SUBVENTION €.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération, précisant les montants HT et TTC, est détaillé dans l'annexe dénommée « fiche projet » de la présente convention.

- A l'auteur(e) une bourse d'aide à la création d'un montant global de X € pour une durée de X mois.

Les crédits de résidences attribués par la Région Ile-de-France sont assujettis au régime de sécurité sociale des artistes auteurs (AGESSA) et soumis à l'impôt.

**DISPOSITIONS SPECIFIQUES A L'ORGANISME****ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DE L'ORGANISME****ARTICLE 2.1 : OBLIGATIONS RELATIVES AU PROJET SUBVENTIONNE**

L'organisme s'engage à réaliser, à son initiative et sous sa responsabilité, le projet dont le contenu est précisé dans l'annexe dénommée « fiche projet ».

**ARTICLE 2.2 : OBLIGATIONS RELATIVES AU RECRUTEMENT DE STAGIAIRES OU D'ALTERNANTS**

L'organisme s'engage à : recruter XX stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de deux mois.

L'organisme saisit les offres de stages ou de contrats de travail (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) découlant de cette obligation sur la Plateforme des Aides Régionales selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

**ARTICLE 2.3 : OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES**

L'organisme s'engage à :

Informers la Région dans les deux mois de la survenance de l'événement, par écrit et documents à l'appui, de toute modification survenue dans son organisation : changements de personnes chargées d'une part des instances de décision et d'autre part de l'administration, nouveaux établissements fondés, changement d'adresse du siège social, nom et coordonnées de la ou des personnes chargées de certifier les comptes, changement de domiciliation bancaire.

Informers la Région des autres participations financières attribuées en cours d'exécution de la présente convention et relatives à l'objet de cette dernière.

Informers la Région par écrit, documents à l'appui, de toutes difficultés liées à sa situation juridique ou financière susceptible de perturber la bonne exécution de ses engagements dans la présente convention.

Conservers pendant dix ans les documents comptables et les pièces justificatives.

Informers la Région des différentes phases de recrutement des stagiaires et alternants et de toutes les difficultés qu'il pourrait rencontrer (absence de candidats etc) dans leur déroulement.

Faciliter tout contrôle par la Région, ou par toute personne habilitée à cet effet, sur pièces ou sur place, de la réalisation des actions et de l'emploi des fonds notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables ainsi qu'à toutes pièces justificatives.

Tenir une comptabilité analytique relative au projet subventionné.

Respecter le code de la propriété intellectuelle applicable aux auteurs dans le cadre de leur contrat d'édition.

**ARTICLE 2.4 : OBLIGATIONS EN MATIERE DE COMMUNICATION**

Afin de participer à la notoriété et à la lisibilité de l'action de la Région Île-de-France, l'organisme s'engage à faire apparaître la contribution régionale pour toutes les actions de communication liées à l'objet de la présente convention.

L'information relative à ce soutien prend la forme de la mention « action financée par la Région Île-de-France » et de l'apposition du logo régional conformément à la charte graphique régionale.

L'organisme autorise à titre gracieux la Région à utiliser les résultats du projet subventionné (publications y compris photographiques, communication à des tiers...) à des fins de communication relative à l'action régionale. La Région ne revendique aucun droit de propriété intellectuelle sur le projet. Toute utilisation ou exploitation commerciale du projet par la Région est interdite.

Dans la mesure où le taux d'intervention financière de la Région est égal ou dépasse 50 % du budget total de l'opération, la taille du logotype régional est proportionnellement supérieure à celle des autres cofinanceurs.

Les services concernés de la Région sont chargés de contrôler la bonne réalisation des obligations ci-dessus et de conseiller l'organisme dans sa démarche.

### **ARTICLE 2.5 : OBLIGATIONS EN MATIERE DE PILOTAGE**

L'organisme est responsable du suivi du projet. Il invite la Région Ile-de-France à participer à un comité de pilotage à mi-parcours de la résidence. L'avis favorable émis à l'issue de cette réunion permet de déclencher le versement du solde de la bourse à l'auteur.

### **ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIERES SPECIFIQUES A L'ORGANISME**

#### **ARTICLE 3.1 : CADUCITE**

Si à l'expiration d'un délai de 1 an à compter de la date d'attribution de la subvention par l'assemblée délibérante, l'organisme n'a pas transmis à l'administration régionale de demande de versement, la subvention devient caduque et est annulée. Ce délai peut être exceptionnellement prolongé de 1 an par décision du Président, si l'organisme établit, avant l'expiration du délai mentionné ci-avant, que les retards dans le démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.

A compter de la date de première demande de versement, l'organisme dispose d'un délai maximum de 3 années pour présenter le solde de l'opération. A défaut, le reliquat de la subvention non versé est caduc.

#### **ARTICLE 3.2 : MODALITES DE VERSEMENT**

Le versement de la subvention régionale est effectué sur demande de l'organisme.

Chaque demande de versement de subvention est complétée, datée et signée par le représentant légal de l'organisme qui certifie la réalité de la dépense et son affectation à l'action subventionnée. Elle est revêtue du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

##### **ARTICLE 3.2.1 : VERSEMENT D'AVANCES**

L'organisme peut effectuer une demande d'avance à valoir sur les paiements prévus en proportion du taux de la subvention, s'il justifie ne pas disposer de trésorerie.

Pour les personnes morales de droit privé, le besoin de trésorerie doit être démontré par la présentation d'un plan de trésorerie daté et signé par le représentant légal. Il est revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

Pour les personnes morales de droit privé la demande d'avance se fait sur présentation du formulaire de demande de versement de subvention.

##### **ARTICLE 3.2.2 : VERSEMENT D'ACOMPTES**

L'organisme peut demander le versement d'acomptes à valoir sur les paiements déjà effectués, en proportion du taux de la subvention, et dans la limite de 80 % du montant total de la subvention prévisionnelle.

Dans le cas d'une demande d'acompte, un état récapitulatif des dépenses doit impérativement être produit. Il précise notamment les références, dates et montants des factures, marchés ou actes payés au titre de l'action, le nom du fournisseur et la nature exacte des prestations réalisées. Cet état récapitulatif

est daté, signé par le représentant légal de l'organisme et revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

Le cumul des avances et acomptes ne peut excéder 80 % du montant prévisionnel de la subvention.

### **ARTICLE 3.2.3 : VERSEMENT DU SOLDE**

La subvention ne peut être versée en totalité qu'après justification par l'organisme de l'achèvement et du paiement complet de l'action subventionnée.

Pour les personnes morales de droit public, le versement du solde est subordonné à la production d'un état récapitulatif des dépenses qui précise notamment les références, dates et montants des factures, marchés ou actes payés au titre de l'action, le nom du fournisseur et la nature exacte des prestations réalisées. Cet état récapitulatif daté et signé par le représentant légal de l'organisme, revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme, doit comporter en outre la signature du comptable public qui certifie la prise en charge des dépenses dans sa comptabilité ainsi que leur règlement.

**Le versement du solde est également subordonné à la production d'un ou des justificatif(s) de recrutement du nombre de stagiaires ou alternants mentionné à l'article 2.2 de la présente convention (convention de stage signée, contrat de travail signé).**

Pour les personnes morales de droit privé, le versement du solde est subordonné à la production des documents suivants :

- un état récapitulatif des dépenses qui précise notamment les références, dates et montants des factures, marchés ou actes payés au titre de l'action, le nom du fournisseur et la nature exacte des prestations réalisées. Cet état récapitulatif est daté et signé par le représentant légal de l'organisme et revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme,
- un compte rendu financier de l'action spécifique subventionnée. Ce document comporte la signature du représentant légal du bénéficiaire. La signature de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes est requise lorsque l'organisme en est doté ou si les dispositions légales le prévoient, à défaut elle est remplacée par celle du trésorier de l'organisme subventionné,
- **un ou des justificatif(s) de recrutement du nombre de stagiaires ou alternants mentionné à l'article 2.2 de la présente convention (convention de stage signée, contrat de travail signé).**

Le comptable assignataire est le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du Département de Paris.

### **ARTICLE 3.3 : REVISION DU MONTANT SUBVENTIONNE**

Dans le cas où la dépense réelle engagée par l'organisme s'avère inférieure au montant total initialement prévu, la subvention régionale attribuée peut être révisée en proportion du niveau d'exécution constaté, par application du taux indiqué à l'article 1 de la présente convention. Elle fait l'objet d'un versement au prorata de la dépense réalisée, effectivement justifiée, voire d'un reversement à la Région en cas de trop perçu.

Les avances perçues par l'organisme et pour lesquelles ce dernier n'a pas produit les pièces justificatives mentionnées au 3.2 (versement du solde) dans le délai de 3 années indiqué à l'article 3.1 de la présente convention donnent lieu à l'émission d'un titre de recettes par la Région.

### **ARTICLE 3.4 : ELIGIBILITE DES DEPENSES SUBVENTIONNABLES**

Les dépenses subventionnables sont prises en compte à compter du DATE D'ELIGIBILITE SINON DATE DE VOTE et jusqu'à la date de la demande de versement du solde ou jusqu'à la date d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'article 3.1 de la présente convention.

**ARTICLE 4 : DISPOSITIONS FINANCIERES SPECIFIQUES A L'AUTEUR(E)****Article 4.1 : modalités de versement**

Le versement de la bourse d'aide à la création est effectué sur demande de l'auteur(e).

Pour les résidences d'une durée inférieure à six mois, la bourse d'aide à la création est versée en une fois au démarrage de la résidence.

Pour les résidences d'une durée supérieure à six mois, la bourse d'aide à la création fait l'objet d'un versement en deux fois :

- Un premier versement de 50 % au démarrage de la résidence ;
- Le solde à mi-parcours de la résidence sur la base de l'avis favorable du comité de pilotage.

**Article 4.2 : révision du montant subventionné**

En cas d'interruption de la résidence, le montant de la bourse d'aide à la création est révisé au prorata des mois effectivement consacrés à la résidence. Le montant trop-perçu fait l'objet d'un remboursement par l'auteur.

**ARTICLE 5 : DATE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention prend effet à compter de la date d'attribution par l'assemblée régionale de la subvention à l'organisme, à savoir le DATE DE VOTE.

**ARTICLE 6 : RESILIATION DE LA CONVENTION**

La Région peut prononcer la résiliation de la présente convention pour motif d'intérêt général. Cette résiliation prend effet au terme du délai, qui ne peut être inférieur à quinze jours, indiqué par la décision notifiée par courrier envoyé en recommandé avec demande d'avis de réception postal par la Région.

La Région peut en outre prononcer la résiliation en cas d'inexécution d'une ou plusieurs de ses obligations par l'organisme de l'aide régionale. Dans ce cas, la Région adresse à l'organisme une mise en demeure de remplir les obligations inexécutées dans un délai fixé. Si, au terme de ce délai, les obligations mentionnées dans la mise en demeure restent en tout ou partie inexécutées, la Région adresse à l'organisme la décision de résiliation. Cette décision prend effet à la date de réception de la lettre recommandée avec avis de réception notifiant la décision, sauf s'il en est disposé autrement par cette décision.

Dans tous les cas, les parties sont tenues d'exécuter les obligations résultant de la présente convention jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation. La résiliation prononcée en application du présent article n'ouvre droit à aucune indemnisation de l'organisme par la Région.

La résiliation de la convention implique la réalisation d'un arrêté définitif des comptes, et la restitution de tout ou partie de la subvention versée par la Région.

**ARTICLE 7 : RESTITUTION DE LA SUBVENTION**

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de tout ou partie de la subvention versée au regard de la qualité des actions réalisées.

**Pour les personnes morales de droit privé, la Région se réserve le droit d'exiger la restitution de l'intégralité de la subvention versée en cas d'absence de réalisation de l'action, d'absence de production par l'organisme du compte rendu financier et d'exécution de l'action subventionnée ou en cas de non-respect des obligations relatives au recrutement de stagiaires ou d'alternants.**

**Pour les personnes morales de droit public, la Région se réserve le droit d'exiger la restitution de l'intégralité de la subvention versée en cas d'absence de réalisation de l'action, d'absence de production par l'organisme du compte rendu financier et d'exécution de l'action subventionnée ou en cas de non-respect des obligations relatives au recrutement de stagiaires ou d'alternants.**

Avant toute demande de restitution de tout ou partie de la subvention, l'organisme est invité à présenter ses observations écrites sur les conditions d'exécution du projet subventionné et le cas échéant, sur sa demande, ses observations orales dans un délai de quinze jours.

Tous les frais engagés par la Région pour recouvrer les sommes dues par l'organisme sont à la charge de ce dernier.

#### **ARTICLE 8 : MODIFICATION DE LA CONVENTION**

Toute modification de la convention fait l'objet d'un avenant dont la signature est autorisée par l'assemblée délibérante régionale.

#### **ARTICLE 9 : PIECES CONTRACTUELLES**

Les pièces contractuelles comprennent la convention proprement dite et l'annexe dénommée « fiche projet » adoptée par délibération N° CPXX-XXX du DATE DE VOTE DE LA SUBV.

**Fait à Paris en 3 exemplaires originaux**

**Le**

**La présidente  
du conseil régional d'Île-de-France**

**Le**

**L'organisme  
LIBELLE DU TIERS  
CIVILITE PRENOM NOM FONCTION (représentant légal signataire convention).**

**Le**

**L'auteur(e)  
CIVILITE PRENOM NOM FONCTION (représentant légal signataire convention).**

## CONVENTION TYPE RESIDENCE D'ECRIVAIN BOURSE

Entre

La Région Île-de-France dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris, représentée par sa Présidente, Madame Valérie PECRESSE,  
En vertu de la délibération N°CPXX-XXX du DATE DE VOTE DE LA SUBV,  
ci-après dénommée « la Région »

d'une part,

et

L'organisme dénommé : LIBELLE DU TIERS (signataire de la convention)  
dont le statut juridique est : FORME JURIDIQUE DU TIERS (données complémentaires CORIOLIS)  
N° SIRET : XXXXXXXXX XXXXX  
Code APE : XX XXX  
dont le siège social est situé au : ADRESSE ADMINISTRATIVE DU TIERS  
ayant pour représentant CIVILITE PRENOM NOM, FONCTION (représentant signataire convention)  
ci-après dénommé « l'organisme »

d'autre part,

et

l'auteur(e) dénommé-e :  
dont l'adresse est :  
ci-après dénommé-e « l'auteur »

### **PREAMBULE :**

L'organisme a sollicité la Région afin d'obtenir son soutien financier au titre du dispositif régional livre et lecture adopté par délibération de l'Assemblée délibérante n° CR 102-06 du 15 novembre 2006.

L'attribution par la Région d'une bourse d'aide à la création ainsi que leurs versements se font dans le respect des règles fixées par son règlement budgétaire et financier approuvé par délibération du Conseil Régional n° CR 33-10 du 17 juin 2010 et prorogé par délibération n° CR 01-16 du 21 janvier 2016, et des conditions suivantes.

### **ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

Par délibération N° CPXX-XXX du DATE DE VOTE DE LA SUBV, la Région Île-de-France a décidé de soutenir l'organisme et l'auteur(e) pour la résidence d'écrivain dont le descriptif complet figure dans l'annexe dénommée « fiche projet » de la présente convention : OBJET DU DOSSIER SINON LIBELLE. (référence dossiers n°XXXXXXXX et n°XXXXXXXX).

Dans cet objectif, elle accorde à l'auteur(e) une bourse d'aide à la création d'un montant global de X € pour une durée de X mois.

Les crédits de résidences attribués par la Région Ile-de-France sont assujettis au régime de sécurité sociale des artistes auteurs (AGESSA) et soumis à l'impôt.

**DISPOSITIONS SPECIFIQUES A L'ORGANISME****ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DE L'ORGANISME****ARTICLE 2.1 : OBLIGATIONS RELATIVES AU PROJET**

L'organisme s'engage à réaliser, à son initiative et sous sa responsabilité, le projet dont le contenu est précisé dans l'annexe dénommée « fiche projet ».

**ARTICLE 2.2 : OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES**

L'organisme s'engage à :

Informers la Région dans les deux mois de la survenance de l'événement, par écrit et documents à l'appui, de toute modification survenue dans son organisation : changements de personnes chargées d'une part des instances de décision et d'autre part de l'administration, nouveaux établissements fondés, changement d'adresse du siège social, nom et coordonnées de la ou des personnes chargées de certifier les comptes, changement de domiciliation bancaire.

Informers la Région par écrit, documents à l'appui, de toutes difficultés liées à sa situation juridique ou financière susceptible de perturber la bonne exécution de ses engagements dans la présente convention.

Conservers pendant dix ans les pièces justificatives.

Faciliter tout contrôle par la Région, ou par toute personne habilitée à cet effet, sur pièces ou sur place, de la réalisation des actions notamment par l'accès aux documents administratifs ainsi qu'à toutes pièces justificatives.

Respecter le code de la propriété intellectuelle applicable aux auteurs dans le cadre de leur contrat d'édition.

**ARTICLE 2.3 : OBLIGATIONS EN MATIERE DE COMMUNICATION**

Afin de participer à la notoriété et à la lisibilité de l'action de la Région Île-de-France, l'organisme s'engage à faire apparaître la contribution régionale pour toutes les actions de communication liées à l'objet de la présente convention.

L'information relative à ce soutien prend la forme de la mention « action financée par la Région Île-de-France » et de l'apposition du logo régional conformément à la charte graphique régionale.

L'organisme autorise à titre gracieux la Région à utiliser les résultats du projet subventionné (publications y compris photographiques, communication à des tiers...) à des fins de communication relative à l'action régionale. La Région ne revendique aucun droit de propriété intellectuelle sur le projet. Toute utilisation ou exploitation commerciale du projet par la Région est interdite.

Dans la mesure où le taux d'intervention financière de la Région est égal ou dépasse 50 % du budget total de l'opération, la taille du logotype régional est proportionnellement supérieure à celle des autres cofinanceurs.

Les services concernés de la Région sont chargés de contrôler la bonne réalisation des obligations ci-dessus et de conseiller l'organisme dans sa démarche.

**ARTICLE 2.4 : OBLIGATIONS EN MATIERE DE PILOTAGE**

L'organisme est responsable du suivi du projet. Il invite la Région Ile-de-France à participer à un comité de pilotage à mi-parcours de la résidence. L'avis favorable émis à l'issue de cette réunion permet de déclencher le versement du solde de la bourse à l'auteur(e).



**ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIERES SPECIFIQUES A L'AUTEUR****Article 3.1 : modalités de versement**

Le versement de la bourse d'aide à la création est effectué sur demande de l'auteur(e).

Pour les résidences d'une durée inférieure à six mois, la bourse d'aide à la création est versée en une fois au démarrage de la résidence.

Pour les résidences d'une durée supérieure à six mois, la bourse d'aide à la création fait l'objet d'un versement en deux fois :

- Un premier versement de 50 % au démarrage de la résidence ;
- Le solde à mi-parcours de la résidence sur la base de l'avis favorable du comité de pilotage.

**Article 3.2 : révision du montant subventionné**

En cas d'interruption de la résidence, le montant de la bourse d'aide à la création est révisé au prorata des mois effectivement consacrés à la résidence. Le montant trop-perçu fait l'objet d'un remboursement par l'auteur.

**ARTICLE 4 : DATE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention prend effet à compter de la date d'attribution par l'assemblée régionale de la subvention à l'organisme, à savoir le DATE DE VOTE.

**ARTICLE 5 : RESILIATION DE LA CONVENTION**

La Région peut prononcer la résiliation de la présente convention pour motif d'intérêt général. Cette résiliation prend effet au terme du délai, qui ne peut être inférieur à quinze jours, indiqué par la décision notifiée par courrier envoyé en recommandé avec demande d'avis de réception postal par la Région.

La Région peut en outre prononcer la résiliation en cas d'inexécution d'une ou plusieurs de ses obligations par l'organisme de l'aide régionale. Dans ce cas, la Région adresse à l'organisme une mise en demeure de remplir les obligations inexécutées dans un délai fixé. Si, au terme de ce délai, les obligations mentionnées dans la mise en demeure restent en tout ou partie inexécutées, la Région adresse à l'organisme la décision de résiliation. Cette décision prend effet à la date de réception de la lettre recommandée avec avis de réception notifiant la décision, sauf s'il en est disposé autrement par cette décision.

Dans tous les cas, les parties sont tenues d'exécuter les obligations résultant de la présente convention jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation. La résiliation prononcée en application du présent article n'ouvre droit à aucune indemnisation de l'organisme par la Région.

La résiliation de la convention implique la réalisation d'un arrêté définitif des comptes, et la restitution de tout ou partie de la subvention versée par la Région.

**ARTICLE 6 : MODIFICATION DE LA CONVENTION**

Toute modification de la convention fait l'objet d'un avenant dont la signature est autorisée par l'assemblée délibérante régionale.

**ARTICLE 7 : PIECES CONTRACTUELLES**

Les pièces contractuelles comprennent la convention proprement dite et l'annexe dénommée « fiche projet » adoptée par délibération N° CPXX-XXX du DATE DE VOTE DE LA SUBV.

**Fait à Paris en 3 exemplaires originaux**

**Le**

**La présidente  
du conseil régional d'Île-de-France**

**Le**

**L'organisme  
LIBELLE DU TIERS  
CIVILITE PRENOM NOM FONCTION (représentant légal signataire convention).**

**Le**

**L'auteur(e)  
CIVILITE PRENOM NOM FONCTION (représentant légal signataire convention).**

**ANNEXE 4 A LA DELIBERATION :  
TABLEAU DES RESIDENCES D'ECRIVAINS**

Porteur	Adresse du porteur	Montant subvention au porteur	Base subventionnable	Taux	Auteur	Adresse de l'auteur	Montant Bourse à l'auteur	Durée résidence en mois
Librairie La petite Egypte	35 rue des petits carreaux 75002 PARIS	6 800,00 €	13 600,00 €	50%	Frédérique AIT-TOUATI	133 rue du faubourg du temple 75010 PARIS	20 000,00 €	10
Gare au théâtre	13 rue Pierre Sénard 94400 VITRY-SUR-SEINE	4 000,00 €	8 000,00 €	50%	Fabien ARCA	5 cité de Phalsbourg 75011 PARIS	20 000,00 €	10
Commune de Vanves (théâtre)	23 rue Mary Besseyre 92173 VANVES CEDEX	2 500,00 €	5 000,00 €	50%	Mario BATISTA	35 rue de cignancourt 75018 PARIS	20 000,00 €	10
Universite de Cergy-Pontoise		0,00 €			Arno BERTINA	8 rue du pavillon 69004 LYON	16 000,00 €	8
Librairie Violette et Co	102 rue de charonne 75011 PARIS	8 500,00 €	17 000,00 €	50%	Nathalie DALAIN Dite Chloé DELAUME	12 rue Falguière 75015 PARIS	20 000,00 €	10
Lycée Jacques Feyder		0,00 €			David DUMORTIER	5 rue de chaumont 75019 PARIS	10 000,00 €	5
Communauté d'agglomération Seine et Vexin bibliothèque des Mureaux	30 boulevard Thiers 78250 MEULAN-EN-YVELINES	5 000,00 €	10 000,00 €	50%	Lucie FELIX	6 place du colombier 95810 EPIAIS RHUS	12 000,00 €	6
Ecole Ferry		0,00 €			Emmanuelle GUATTARI	20 avenue de la résistance 93100 MONTREUIL	20 000,00 €	10
Œuvre de la mie de pain	18 rue Charles Fourier 75013 PARIS	4 500,00 €	9 000,00 €	50%	Ismaël JUDE	34 rue des peupliers 75013 PARIS	20 000,00 €	10
Ecole maternelle de Souzy		0,00 €			Sophie LEMP	35 rue des boulets 75011 PARIS	14 000,00 €	7

Lycée Utrillo		0,00 €			Thomas MATHIEU	1147E chaussée de waterloo 99999 BRUXELLES	16 000,00 €	8
Librairie la manœuvre	58 rue de la roquette 75011 PARIS	3 500,00 €	7 000,00 €	50%	Franck MEDIONI	48 rue de Popincourt 75011 PARIS	20 000,00 €	10
Les trois ourses	2 passage Rauch 75011 PARIS	5 000,00 €	10 000,00 €	50%	Fanny MILLARD	13 rue de cenon 33100 BORDEAUX	12 000,00 €	6
Compagnie issue de secours	1T BD L et D Casanova 93420 VILLEPINTE	5 000,00 €	10 000,00 €	50%	Magali MOUGEL	2 chemin de Falcaupré 88230 FRAIZE	12 000,00 €	6
Théâtre Jean Vilar	1 place Jean Vilar 94400 VITRY-SUR-SEINE	5 000,00 €	10 000,00 €	50%	Hugues PAVIOT	11 rue veron 94140 ALFORTVILLE	16 000,00 €	8
Muséum national d'histoire naturelle	57 rue Cuvier 75231 PARIS CEDEX 5	2 500,00 €	5 000,00 €	50%	Patrice PLUYETTE	4 chemin du bois d'amour 56270 PLOEMEUR	20 000,00 €	10
Commune de Vert-le-Grand (bibliothèque)	Place de la mairie 91810 VERT-LE-GRAND	5 000,00 €	10 000,00 €	50%	Benoit RICHTER	1 rue René de PRIE 37000 TOURS	20 000,00 €	10
Association Sert Marmottan	17 rue d'Armaille 75017 PARIS	2 000,00 €	4 000,00 €	50%	Pascale DELARUE dite Pascale ROZE	16 rue Descombes 75017 PARIS	12 000,00 €	6
Lycée Jean Monnet	51 avenue du Général de Gaulle 91260 JUVISY-SUR-ORGE	1 200,00 €	2 400,00 €		Violaine SCHWARTZ	1 rue Albert Camus 75010 PARIS	16 000,00 €	8
Les parvis poétiques	7 rue Ernestine 75018 PARIS	5 000,00 €	10 000,00 €	50%	Omar Youssef SOULEIMANE	21 rue du bel air 94400 CHAMPIGNY-SUR-MARNE	20 000,00 €	10
Réseau Actes IF	221 rue de Belleville 75019 PARIS	5 000,00 €	10 000,00 €	50%	Anne TERRIER-QUENTIN	44 avenue Claude Vellefaux 75010 PARIS	10 000,00 €	5

Réseau Actes IF		0,00 €			Catherine BLISSON	9 rue de Ménilmontant 75020 PARIS	10 000,00 €	5
Musée national de l'immigration		0,00 €			Bernardo TORO	99 rue de Rennes 75006 PARIS	20 000,00 €	10
Hôpital Raymond POINCARE	104 bd Raymond Poincaré 92380 GARCHES	3 500,00 €	7 000,00 €	50%	Cécile VARGAFTIG	13 rue Paul Eluard 93200 SAINT DENIS	16 000,00 €	8
Association MU	12 rue d'oran 75018 PARIS	2 000,00 €	4 000,00 €	50%	Philippe VASSET	6 rue villa Amalia 75019 PARIS	8 000,00 €	4
Librairie Cyramoque le monte en l'air	2 rue de la mare 75020 PARIS	6 500,00 €	13 000,00 €	50%	Yassine DE VOS	19 avenue simon Bolivar 75019 PARIS	20 000,00 €	10
<b>TOTAL</b>		<b>82 500,00 €</b>					<b>420 000,00 €</b>	

**ANNEXE 5 A LA DELIBERATION :  
CONVENTION RELATIVE A L'ADELC**



**CONVENTION POUR UNE AIDE GLOBALE A L'ASSOCIATION POUR  
LE DEVELOPPEMENT DE LA LIBRAIRIE DE CREATION (ADELC)**

**Convention entre la Région Ile de France et l'ADELC**

**La Région d'Ile-de-France** représentée par sa Présidente, Madame Valérie PECRESSE, agissant en vertu de la délibération n° CP 16- du ci-après dénommée la " Région "

**d'une part,**

et

**L'organisme** dénommé : Association pour le développement de la librairie de création  
dont le statut juridique est : Association  
dont le N° SIRET est : 398 177 998 000 26  
dont le code APE est : 9499 Z  
représenté par : Madame Irène LINDON.....  
Fonction au sein de l'organisme : Présidente .....  
en vertu du: procès verbal du Conseil d'administration du 7 juillet 2010 .....  
ci-après dénommé " ADELC "

**d'autre part,**

**APRES AVOIR RAPPELE :**

Par délibération cadre CR 102-06 du 15 novembre 2006, la Région a adopté un dispositif d'intervention en faveur du livre et de la lecture en Ile-de-France visant à soutenir l'ensemble de la chaîne du livre. **Dans ce cadre, elle a notamment décidé de soutenir la librairie indépendante francilienne.**

Par la richesse de ses fonds et par le travail de médiation qu'elle fait au quotidien vers les publics, la librairie indépendante défend des choix littéraires exigeants. A ce titre, elle favorise une diversité éditoriale et encourage la création littéraire. En outre, elle joue un rôle d'acteur culturel important et participe à la construction d'un lectorat.

Consciente des menaces que la situation économique actuelle et les évolutions numériques font peser sur la librairie indépendante, consciente également d'une inégale répartition sur le territoire francilien, la Région, dans le cadre de sa politique du livre, s'engage pour soutenir l'action de la librairie en faveur de la diversité culturelle.

**A ce titre, reconnaissant la démarche de solidarité de l'Adelc, et le rôle important qu'elle joue en faveur de la librairie francilienne, elle fait de son partenariat avec elle une de ses priorités.**

**L'ADELC : acteur historique de l'aide à la librairie de création**

Créée en 1988 sur l'initiative de Jérôme LINDON, directeur des éditions de Minuit, avec les éditions Gallimard, La Découverte et Le Seuil et France Loisirs, l'ADELC reçoit le soutien du ministère de la culture et de la communication. Par une participation à hauteur de 0,15 % de leur chiffre d'affaire, les éditeurs adhérents apportent leur soutien à la librairie indépendante dans une logique de solidarité interprofessionnelle et avec l'objectif de conforter le rôle de la librairie en faveur de la création.



**Les aides de l'ADELC sont centrées sur :**

- la création
- le déménagement
- le rachat
- les travaux d'agrandissement
- la restructuration des fonds propres
- la restructuration des fonds de roulement

**Son mode d'intervention se fait par :**

- un apport en compte courant après une entrée au capital de la librairie à hauteur de 5 %, remboursable sur 6 à 9 ans avec 1 à 3 années de franchise, sans intérêt
- un apport en subvention
- un apport en conseil et en qualification

**IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :****ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION**

Par délibération cadre CR 102-06 du 15 novembre 2006, la Région Ile-de- France a décidé de soutenir l'Adelc pour :

- un renforcement du soutien financier aux librairies franciliennes dans un souci d'aménagement équilibré du territoire francilien, dans le cadre duquel la Région autorise l'Adelc à reverser une partie de la subvention à des librairies indépendantes franciliennes
- un développement des formes d'accompagnement en formation et tutorat dans un objectif de qualification des libraires franciliennes, notamment par des actions de suivi personnalisé
- une attention particulière aux projets de création et de reprise de librairies sur le territoire francilien
- une intervention pour aider les librairies franciliennes à être présente sur le marché de la vente en ligne et la vente de fichiers numériques, dans le cadre de la création d'un portail de la librairie indépendante

Dans cet objectif et conformément à la délibération n° CP 16-.....du , le montant de la subvention globale de fonctionnement s'élève à **300 000 €** pour l'année 2016.

**ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS DE L'ORGANISME**

L'ADELC s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation des actions définies à l'article 1 et à mettre en place les outils de suivi nécessaires au contrôle de l'utilisation de la subvention régionale.

**2.1 OBLIGATIONS COMPTABLES**

L'ADELC adopte un cadre budgétaire et comptable conforme à la réglementation en vigueur.

**2.2 OBLIGATIONS RELATIVES AU RECRUTEMENT DE STAGIAIRES OU D'ALTERNANTS**

L'ADELC s'engage à : recruter 3 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de deux mois.

Le bénéficiaire saisit les offres de stages ou de contrats de travail (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) découlant de cette obligation sur la Plateforme des Aides Régionales selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

## **2.3 OBLIGATIONS D'INFORMATION ET D'ACCES AUX DOCUMENTS**

### **2.31 : Informations sur les modifications relatives à l'ADELIC**

L'ADELIC porte à la connaissance de la Région toute modification concernant les informations ou documents communiqués au moment de l'instruction de la demande de subvention, notamment :

- les statuts
- la composition des organes dirigeants (bureau, conseil d'administration, ...)
- le commissaire aux comptes, si l'organisme en est doté

### **2.3.2 : Informations sur les autres aides publiques**

L'ADELIC informe la Région des autres subventions publiques demandées ou attribuées en cours d'exécution de la présente convention.

### **2.3.3 : Pièces complémentaires et contrôle de la Région**

L'ADELIC apporte toute pièce complémentaire que la Région juge utile quant à l'exécution des actions.

L'ADELIC conserve l'ensemble des documents comptables et pièces justificatives pendant dix ans.

L'ADELIC facilite le contrôle sur place, par la Région ou par tout organisme habilité, de la réalisation des actions et de l'emploi des fonds, notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables, ainsi qu'à toutes pièces justificatives.

## **2.4 COMMUNICATION**

L'ADELIC mentionne le partenariat financier de la Région et fait figurer sur les documents supports de communication le logotype de la Région conformément à la charte graphique régionale.

## **2.5 PILOTAGE DU PROJET**

Le Président de la Région ou son représentant siège au comité d'engagement de l'ADELIC afin de suivre la mise en œuvre des actions sur la librairie francilienne.

En fin d'année, l'Adelic transmet au service livre un bilan des interventions sur la librairie francilienne, faisant état à la fois du soutien financier aux librairies mais aussi du travail d'accompagnement et de suivi des librairies.

L'Adelic doit apporter sa contribution à un diagnostic partagé de la librairie francilienne donnant lieu à un rapport de synthèse annuel.

## **ARTICLE 3 - DISPOSITIONS FINANCIERES**

### **3.1 CADUCITE**

Si à l'expiration d'un délai d'un an à compter de la date d'attribution de la subvention par l'assemblée délibérante, le bénéficiaire n'a pas transmis à l'administration régionale de demande de versement, la subvention devient caduque et est annulée. Ce délai peut être

exceptionnellement prolongé d'un an par décision de la Présidente, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai d'un an mentionné ci avant, que les retards dans le démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.

A compter de la date de première demande de versement, le bénéficiaire dispose d'un délai maximum de trois années pour présenter le solde de l'opération. A défaut, le reliquat de la subvention non versé est caduc.

Dans le cas où la demande de premier acompte constitue la demande du solde de l'opération, les dates de caducité qui s'appliquent sont celles du premier acompte.

### **3.2 MODALITES DE VERSEMENT**

Le versement de la subvention régionale est effectué dans le respect des dispositions suivantes :

#### **3.2.1 : Versement d'acomptes**

Le bénéficiaire peut demander le versement d'un acompte à hauteur de 40 % sur production du compte-rendu d'exécution intermédiaire au 30 juin, signé par le représentant de l'ADELIC et du compte-rendu financier intermédiaire au 30 juin, signé par le représentant de l'ADELIC.

#### **3.2.2 : Versement du solde**

Le versement du solde est subordonné à la production :

- le rapport d'activité annuel de l'ADELIC, signé par le représentant de l'ADELIC
- les comptes annuels (bilans, compte de résultat) du dernier exercice signés par le représentant de l'ADELIC

Le versement du solde est également subordonné à la production d'un ou des justificatif(s) de recrutement du nombre de stagiaires ou alternants mentionné à l'article 2.2 de la présente convention (convention de stage signée, contrat de travail signé).

Le comptable assignataire est le Directeur Régional des Finances Publiques de la Région Ile-de-France et du Département de Paris.

### **3.3 REVISION DU MONTANT SUBVENTIONNE**

Le montant définitif de la subvention accordée peut être révisé en proportion du niveau d'exécution du budget prévisionnel transmis par le bénéficiaire, sur la base des éléments financiers transmis par le bénéficiaire. Le versement du solde peut être ajusté en fonction des besoins réels du bénéficiaire.

### **3.4 DELAIS D'ELIGIBILITE DES DEPENSES SUBVENTIONNABLES**

Les dépenses subventionnables sont prises en compte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et jusqu'à la date de la demande de versement du solde ou la date d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'article 3.1 de la présente convention.

## **ARTICLE 4 - DATE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention prend effet à compter de la date d'attribution par la commission permanente. Elle prend fin lors du versement du solde de la subvention régionale ou à défaut

en cas d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'article 3.1 de la présente convention.

#### **ARTICLE 5 - RESILIATION DE LA CONVENTION**

La Région peut prononcer la résiliation de la présente convention pour motif d'intérêt général. Cette résiliation prend effet au terme du délai, qui ne peut être inférieur à quinze jours, indiqué par la décision notifiée par courrier envoyé en recommandé avec demande d'avis de réception postal par la Région.

La Région peut en outre prononcer la résiliation en cas d'inexécution d'une ou plusieurs de ses obligations par le bénéficiaire de l'aide régionale. Dans ce cas, la Région adresse au bénéficiaire une mise en demeure de remplir les obligations inexécutées dans un délai fixé. Si, au terme de ce délai, les obligations mentionnées dans la mise en demeure restent en tout ou partie inexécutées, la Région adresse au bénéficiaire la décision de résiliation. Cette décision prend effet à la date de réception de la lettre recommandée avec avis de réception notifiant la décision, sauf s'il en est disposé autrement par cette décision.

Dans tous les cas, les parties sont tenues d'exécuter les obligations résultant de la présente convention jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation. La résiliation prononcée en application du présent article n'ouvre droit à aucune indemnisation du bénéficiaire par la Région.

La résiliation de la convention implique la réalisation d'un arrêté définitif des comptes, et la restitution de tout ou partie de la subvention versée par la Région.

#### **ARTICLE 6- RESTITUTION DE LA SUBVENTION**

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de tout ou partie de la subvention versée au regard de la qualité des actions réalisées.

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de l'intégralité de la subvention versée en cas d'absence de production par le bénéficiaire du compte rendu financier de l'action subventionnée.

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de l'intégralité de la subvention versée en cas de non-respect des obligations relatives au recrutement de stagiaires ou d'alternants.

Avant toute demande de restitution de tout ou partie de la subvention, le bénéficiaire est invité à présenter ses observations écrites sur les conditions d'exécution du projet subventionné et le cas échéant, sur sa demande, ses observations orales dans un délai de quinze jours.

Tous les frais engagés par la Région pour recouvrer les sommes dues par le bénéficiaire sont à la charge de ce dernier.

#### **ARTICLE 7 - MODIFICATION DE LA CONVENTION**

Toute modification de la présente convention fait l'objet d'un avenant approuvé préalablement par la Commission permanente du Conseil Régional d'Ile-de-France.

**ARTICLE 8 - PIECES CONTRACTUELLES**

Les pièces contractuelles comprennent la convention proprement dite et l'annexe dénommée « fiche projet » adoptée par délibération n° CP 16- du .

Fait en deux exemplaires originaux à Paris,

Le .....

Pour l'ADELIC

Le.....

Pour la Présidente du Conseil Régional  
d'Ile-de-France

(signature et cachet)